

Fiducie SunLife
CPG/REÉR
APPELEZ POUR COMPARER
(514) 398-0468

3100 CÔTE VERTU
 Renseignements de location
 842-8636
CANDEREL

INDICES	
MONTRÉAL	
	1775,13 (+6,21) (+0,35%)
TORONTO	
	3411,87 (-0,27) (STABLE)
NEW YORK	
	3249,33 (+13,86) (+0,43%)
DOLLAR CANADIEN	
	83,92 (-0,17%)
OR (N.-Y.)	
	342,90\$ (+0,80%)

Un assureur ontarien pénalise les Québécois

NN règle à sa manière le contentieux relatif à la faillite des Coopérants

PAUL DURIVAGE

Une compagnie d'assurance-vie pan-canadienne, basée en Ontario, prive d'un demi-point d'intérêt ses clients du Québec. NN compagnie d'assurance-vie, filiale du groupe hollandais Nationale-Nederlanden aussi propriétaire du Groupe Commerce, règle ainsi à sa manière le contentieux relatif à la distribution de la facture résultant de la faillite des Coopérants.

Le taux sur les certificats de dépôts d'un an offert par NN est présentement de 7,5 p. cent à Toronto, soit un demi-point de plus que les sept pour cent offerts au Québec. Le bureau d'évaluation de primes InsurFact Connect, de Montréal, et le service de données financières Canex, de Toronto, confirment la teneur d'une note de service dont *La Presse* a obtenue une copie.

Selon M. Darryl Nosquet, directeur adjoint d'InsurFact, NN est la seule compa-

gnie d'assurances au Canada à pratiquer pareille discrimination provinciale. Les taux d'intérêt offerts au pays, par les compagnies d'assurances comme toutes autres sociétés financières, s'alignent essentiellement sur des données nationales, le taux d'escompte de la Banque du Canada en premier lieu.

Un p. cent du marché
 Une différence d'un demi-point sur une police d'assurance-vie universelle peut représenter à terme une énorme différence pour l'épargnant, de souligner un courtier d'assurances.

NN Compagnie d'assurance-vie, avec des revenus de primes de 58 millions, dont 48 millions en rentes individuelles, au Québec est le 25^e assureur en importance et représente près d'un pour cent du marché, selon le Surintendant des assurances du Québec. La compagnie, issue de la fusion d'Halifax Life et de Money Life Insurance Company, exploite huit succursales au

Québec, précise l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes.

Il s'agit d'une filiale du groupe Nationale-Nederlanden, des Pays-Bas, l'un des plus importants assureurs au monde, qui se portait acquéreur du Groupe Commerce, alors connu comme le fleuron de l'assurance générale au Québec, et de la Compagnie d'assurances Bélair, en avril 1989, à la grande déception de l'industrie canadienne. L'entreprise a son siège social à Downmiles, en Ontario, et un bureau régional pour l'Est du Canada, à Montréal.

Faillite des Coopérants
 Une note de service émise en février attribue le rendement inférieur offert aux épargnants québécois au coût de la faillite des Coopérants, compagnie d'assurance-vie faisant principalement affaires au Québec. Il a été impossible hier d'obtenir plus de précisions de la part des dirigeants de NN.

Le partage, entre les assureurs canadiens, du coût d'indemnisation des

760 000 assurés des Coopérants fait l'objet d'une vive controverse dans l'industrie. Des assureurs souhaitent que la facture soit partagée uniformément entre eux alors que d'autres prônent une distribution du fardeau en fonction de leur importance relative au Québec.

Une requête en interprétation des règlements de la nouvelle Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), qui fait face à son premier cas de faillite, a été portée devant les tribunaux par douze sociétés d'assurances québécoises.

On prévoit que la déconfiture des Coopérants, dont 95 p. cent des primes étaient perçues au Québec, coûtera entre 100 et 120 millions aux assureurs canadiens. Une cotisation anticipée de l'ordre de 80 millions a déjà été prélevée auprès des assureurs canadiens, en décembre. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires du président du SIAP, Yves Millette, sur l'initiative de l'assureur ontarien.

Montréal devient maître de ses aéroports

RICHARD DUPAUL

Les Aéroports de Montréal (ADM) sont devenues maîtres des aéroports Dorval et Mirabel, hier, et prévoit que le trafic de passagers connaîtra une hausse annuelle d'environ 3 p. cent au cours des dix prochaines années. C'est légèrement plus élevé que les prévisions nationales de 2,3 p. cent mais inférieur à la moyenne de 4,5 p. cent des dix dernières années.

Dans ce contexte, Mirabel et Dorval figurent toujours «dans les plans à long terme» de la nouvelle administration, a ajouté le président du conseil des ADM, M. Arthur P. Earle, lors de la signature de la convention devant permettre la cession des aéroports montréalais par Ottawa à une administration locale.

L'accord, qui survient après trois ans de discussions, «marque le début d'une nouvelle ère de gestion pour les aéroports» au pays et constitue la dernière étape de la politique de cession des aéroports annoncée par le gouvernement en 1987, a ajouté le ministre des Transports, M. Jean Corbeil. Ottawa doit signer cette semaine des accords semblables avec Calgary, Edmonton et Vancouver.

Les ADM est une société sans but lucratif mise sur pied en 1986 par la Société des aéroports de Montréal (SOPRAM), un organisme qui regroupe les chambres de commerce régionales, la Communauté urbaine de Montréal ainsi que des gens des milieux d'affaires.

Retombées de 1,1 milliard
 Contrôlés localement, les aéro-

ports pourront ainsi jouer «un rôle encore plus important dans le développement économique de Montréal», estime M. Corbeil. Selon ce dernier, l'activité aéroportuaire montréalaise amène des retombées de 1,1 milliard et est responsable de 48 000 emplois directs et indirects dont 16 200 emplois sur les lieux des aéroports.

Essentiellement, Ottawa consent un bail de 60 ans aux ADM, qui pourront administrer les installations aéroportuaires, le personnel et les concessions. Toutefois, Transports Canada garde la responsabilité de la sécurité, tant au sol que dans les tours de contrôle de la circulation aérienne.

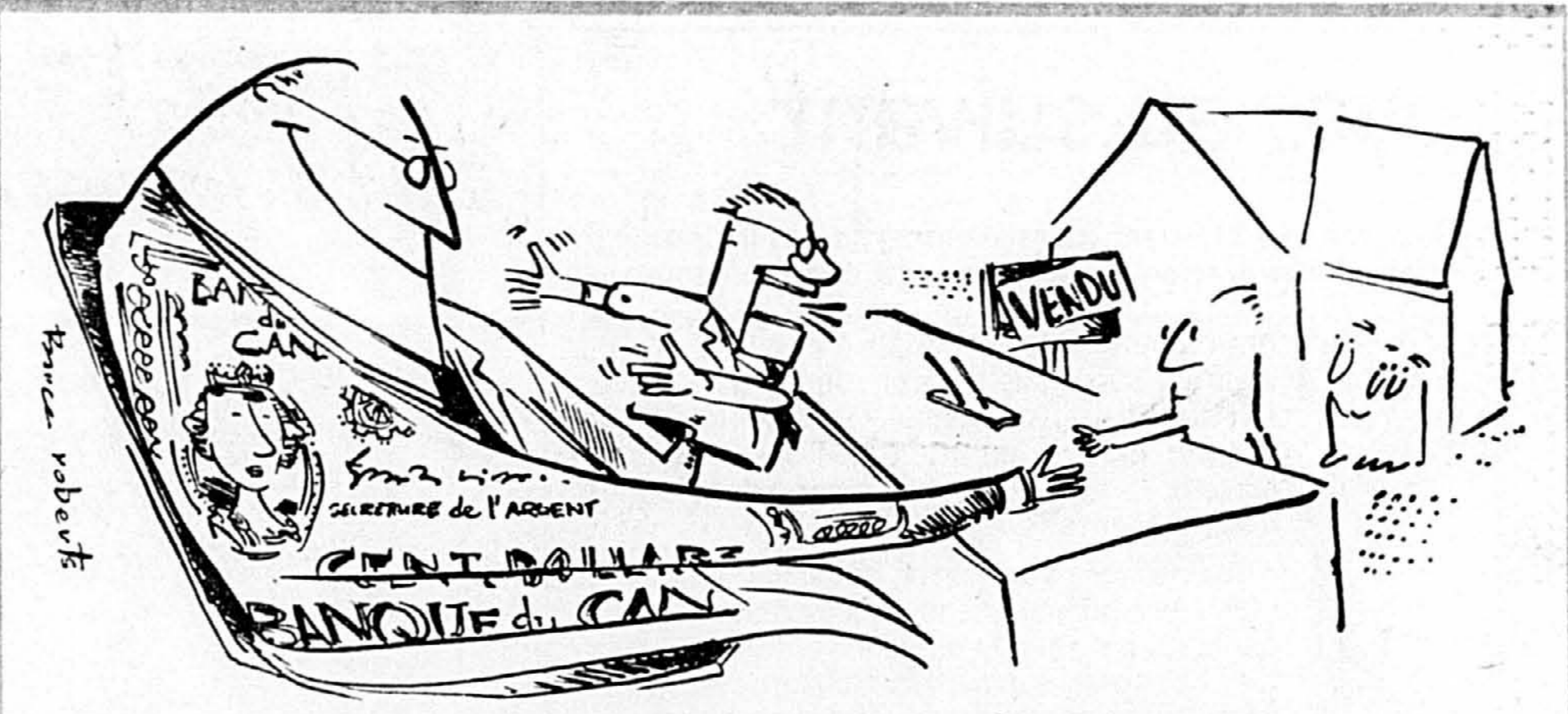
Le transfert effectif des aéroports aux ADM devrait avoir lieu à la fin de l'été, après une période de transition de quatre à six mois pour permettre aux ADM de remplir certaines conditions de la convention de cession. Les ADM devront déposer un plan d'affaires quinquennal, en plus d'obtenir les appuis en matière de responsabilité publique et de financement.

Le président des ADM, Jacques Auger, précise qu'il entend investir quelque 24 millions dès la première année dans les infrastructures, et 30 millions annuellement par la suite.

Selon lui, un éventuel accord sur l'«Open Sky» entre le Canada et les États-Unis aura un effet favorable sur les aéroports montréalais. D'après une récente étude des ADM, le trafic aérien à Mirabel et à Dorval bondira de plus de 20 p. cent d'ici quelques années en raison du trafic additionnel provenant des États-Unis. Mirabel et Dorval ont attiré ensemble quelque 9 millions de passagers l'an dernier.

La Banque Royale se lance dans les services fiduciaires

Page B 5



Des banques achètent la fidélité de courtiers en immeubles

MIVILLE TREMBLAY



Depuis plusieurs années, la plupart des institutions financières offrent des commissions secrètes aux courtiers en immeubles qui leur rabattent des emprunteurs hypothécaires, démontre une enquête de *La Presse*.

Ces commissions peuvent n'être qu'une petite somme de 50 \$ par référence, mais plus souvent, elles représentent entre 0,25 p. cent et 1 p. cent du montant emprunté. Pour une hypothèque de 100 000 \$, cette commission — généralement non dévoilée — peut atteindre 1 000 \$.

Les acheteurs qui se font référer à une institution financière pour leurs prêts présumant que ce conseil est gratuit. Faux. Le courtier en immeuble à souvent un intérêt pécuniaire à recommander une institution plutôt qu'une autre. Pis, l'institution conseillée n'offre pas nécessairement les meilleurs taux ou les meilleures conditions.

M. Jacques Lapière, directeur du crédit aux particuliers de la Banque Nationale, reconnaît l'existence de ces commissions, qu'il nomme pudiquement «frais de référence».

«Toutes les institutions financières ont ce genre de politique, affirme-t-il. Tous les courtiers assez gros pour le faire, le font. Je ne

sais pas s'ils le dévoilent à leurs clients; mais c'est leur responsabilité de le faire.»

Cette pratique est nommément interdite à l'article 24 de la nouvelle Loi sur le courtage immobilier: «Toute entente de rétribution au bénéfice d'un courtier ou d'un agent et qui peut mettre en conflit l'intérêt de ce courtier ou de cet agent avec celui de son client doit être divulguée par écrit au client.»

Malheureusement, cette loi adoptée en juin 1991, n'est toujours pas en vigueur, du moins, pas tous ses articles. Au bureau de la ministre des Institutions financières, Mme Louise Robic, on explique que la réglementation n'est pas prête.

Son élaboration est la responsabilité de la nouvelle Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ), créé par cette loi.

D'ici là, les consommateurs lésés peuvent se plaindre au conseil de discipline de l'Association de l'immeuble du Québec (AIQ), qui regroupe les 13 chambres d'immeuble du Québec. L'AIQ va se saborder au profit de l'ACAIQ, lorsque cette dernière entrera en service, dans un an.

Le code de déontologie de l'AIQ spécifie que «le membre agissant à titre d'intermédiaire dans une opération immobilière ne doit accepter aucun bénéfice, ristourne ou rémunération à l'insu des parties à l'opération.»

Me Robert Nadeau, directeur des affaires juridiques de l'AIQ, reconnaît les faiblesses du code actuel, et l'urgent besoin de promulguer

SUITE A LA PAGE B 4



Claude Picher

La longue descente aux enfers d'Hydro-Québec

Massacrée par une odieuse campagne de propagande internationale, écorchée par l'annulation du contrat avec New York, éclaboussée par le scandale des cadeaux aux bons payeurs mohawks, discréditée par des pannes majeures, assaillie de tous bords tous côtés, notre pauvre Hydro-Québec n'en finit plus d'encaisser tuile après tuile après tuile.

Et voilà maintenant, dernière insulte, que la législature du Massachusetts s'approprie à étudier un projet de loi interdisant aux régimes de retraite des employés de l'État d'acheter des obligations d'Hydro-Québec. Pure mesure de sanction économique, comme celle que l'on sert ex cathedra à l'Afrique du Sud!

Trop c'est trop: n'en jetez plus, la cour est pleine.

Oh, certes! En soi, ce qui se passe au Massachusetts n'est pas bien grave. Le projet de loi est déposé par un obscur parlementaire qui s'appuie sur une coalition de groupes écologistes. Il a fait bien plus de bruit à Montréal qu'à Boston. Même s'il était adopté (ce qui est encore loin d'être assuré), ce ne serait pas dramatique: il existe bien d'autres sources de capitaux, autrement plus abondantes et disponibles que les fonds de pension des fonctionnaires d'un État moins peuplé que le Québec!

Hélas, malgré tout, cette affaire contri-

bue à renforcer la mauvaise réputation d'Hydro-Québec; quoi qu'il advienne du projet, on peut compter sur les activistes des groupes écologistes pour faire beaucoup de kilométrage avec cela.

Le plus fort, c'est que toute cette propagande, malgré ses effets dévastateurs, n'a finalement joué qu'un rôle secondaire dans l'annulation du contrat new-yorkais.

Les lois du marché finissent toujours par triompher. Lorsque le Québec a harnaché la Manic, les Outardes, la Grande, il était à l'avant-garde des producteurs nord-américains d'énergie, avec son hydro-électricité propre, renouvelable et peu coûteuse. Il y a eu des ratés, certes, mais dans l'ensemble, personne ne nierait que dans le temps, les bonnes décisions ont été prises au bon moment. Ce que le gouvernement et Hydro devraient commencer à réaliser, aujourd'hui, c'est que le marché n'est plus du tout le même en 1992 qu'en 1972.

Les prix de l'énergie n'ont pas grimpé comme le prévoyaient plusieurs analystes: le gaz naturel livre une féroce compétition à l'hydro-électricité, les prix du pétrole se sont évaporés. D'un autre côté, les consommateurs, particuliers et entreprises, ont compris les vertus des économies d'énergie: selon les chiffres de la New York Power Authority, l'augmentation de la demande d'électricité, dans

l'État de New York, sera de moitié inférieure à ce qu'on avait prévu lors de la signature du contrat avec Hydro-Québec, il y a seulement trois ans!

Dans ces circonstances, Hydro-Québec n'est plus compétitive; c'est aussi simple que cela. Lorsque la demande se ranimera aux États-Unis, Hydro-Québec, Greenpeace ou pas Greenpeace, redeviendra compétitive. Et cela est inévitable: les économies d'énergie, c'est bien beau, mais on n'en viendra quand même pas à éclairer New York à la chandelle! D'autre part, attendez voir ce qui arrivera lorsque les écologistes s'attaqueront sérieusement aux centrales thermiques polluantes du sud de l'État...

Mais tout cela prendra du temps.

En attendant, l'heure est peut-être venue, pour Hydro-Québec, de faire un examen de conscience. La ministre Lise Bacon a eu bien raison de dénoncer le projet du Massachusetts et les mensonges des autochtones. Mais cela ne fait que perpétuer un vieux réflexe qui veut qu'on se porte automatiquement à la défense d'Hydro lorsque celle-ci est attaquée.

Ce n'est pas assez.

Pendant des années, Hydro a béatement laissé le lobby cri répandre ses calomnies sur toutes les tribunes. Des chefs cris ont grossièrement accusé Hydro de «racisme environnemental» (apprécions

la vicieuse analogie). Des irresponsables de Greenpeace ont comparé le développement hydro-électrique du Nouveau-Québec à la destruction de la forêt amazonienne.

Il a fallu, en fin de compte, que les Cris et leurs alliés dépassent les bornes du raisonnable en diffusant une publicité fallacieuse dans le *New York Times*, pour qu'on se décide enfin à réagir.

Hydro-Québec, pendant trop longtemps, s'est comportée comme si elle était seule en possession tranquille de la vérité. Ses hypothèses ne se discutaient pas, ses décisions ne se contestaient pas, et quand elle daignait fournir des explications, c'était à prendre ou à laisser! La puissante société d'État a pu se permettre une telle arrogance parce qu'au Québec, sa base d'opérations et de loin son principal débouché, elle s'appuyait sur un fantastique capital de sympathie, à peu près unique: cherchez une autre histoire d'amour qui a atteint un tel degré d'intensité entre une société de services publics et ses abonnés!

Quoi qu'il en soit, il a suffi de deux malheureuses pannes, et, surtout, de la monumentale gaffe des «bons payeurs» mohawks, pour réduire ce capital de sympathie à néant. Vous l'entendez partout, autour de vous, au bureau, à la maison, à l'usine, dans le taxi, au restaurant: rarement a-t-on vu pareil écoulement,

exprimé de façon aussi massive par un peuple habituellement aussi bonasse.

Il y a un lien entre ce vaste mouvement de grogne, au Québec, et les effets dévastateurs de l'odieuse propagande cric. Dans les deux cas, Hydro a largement surestimé ses propres forces, et largement sous-estimé celles de l'opinion publique. Si elle a péché par excès d'optimisme, c'est parce qu'elle se croyait tout permis.

Il est urgent qu'Hydro entreprenne un vaste examen de conscience. Si tout va aussi mal aujourd'hui, ne serait-ce pas aussi, un peu beaucoup, sa propre faute?

Hydro doit dynamiser ses relations publiques, repenser ses relations avec son actionnaire, oser soumettre davantage ses projets à la discussion, s'équiper pour répondre rapidement et efficacement à la démagogie et aux mensonges, apprendre l'humilité. Elle doit avoir le courage d'admettre que tout le monde, y compris elle-même, peut se tromper.

Hydro n'est pas le seul joueur sur l'échiquier énergétique, elle n'est pas au-dessus des lois, elle ne peut pas faire ce qu'elle veut ou elle le veut, quand elle le veut et comme elle le veut. C'est fini, tout ça, l'époque où Hydro n'avait peur de rien ni de personne.

Hydro-Québec doit apprendre la peur. C'est, dit-on, le commencement de la sagesse.

Editorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Bière, barrières et constitution

Depuis des mois, le gouvernement fédéral et les provinces discutent de l'abolition des barrières inter-provinciales qui empêchent actuellement la vente des bières canadiennes d'une province à l'autre. Un système aberrant selon lequel, par exemple, une Moosehead des Maritimes est disponible dans les épiceries américaines mais interdite de vente au Québec.



Cette semaine, le ministre Michael Wilson a non seulement résolu ce problème économique, il a en outre proposé un véritable symbole d'unité nationale. Précipitant l'échéancier, le ministre du Commerce extérieur annonçait en effet que les barrières inter-provinciales, avec l'accord de la plupart des provinces, disparaîtraient le 1^{er} juillet.

C'est donc le jour de la Fête du Canada, et en plus en celui où l'on célébrera le 125^e anniversaire de la Confédération, qu'enfin, pour la première fois depuis soixante-dix ans, chaque Canadien ou Canadienne pourra célébrer la fête nationale avec une bière d'une autre partie du pays.

Dans ses tentatives parfois pathétiques pour marquer les célébrations du 1^{er} juillet, la Corporation Canada 125 n'avait pas encore réussi à trouver un symbole aussi porteur.

Ce n'est cependant pas là le seul symbole qu'évoque la décision du Canada et de ses provinces. La saga de la bière illustre en effet magnifiquement les carences de la vie économique et politique canadienne ainsi que les aléas de ses méandres constitutionnels.

L'industrie de la production et de la vente de bière est d'abord le symbole même de l'inefficacité économique. Parce que la distribution de la bière est un monopole provincial, chaque province a érigé des barrières qui, en gros, interdisent à un brasseur de vendre des produits qui n'ont pas été brassés dans la province.

Cette mesure, destinée à créer des emplois, a forcé les producteurs à multiplier les brasseries de petite taille, 70 en tout, aux coûts plus élevés, qui n'arrivent donc pas à exporter parce qu'elles ne sont pas concurrentielles.

Symbole de rigidité, ce protectionnisme inter-provincial est aussi un symbole éloquent de la lourdeur de nos institutions. Même si ces barrières illogiques étaient dénoncées depuis des années, le Canada et les provinces n'ont jamais été capables de résoudre ce problème pourtant simple.

Il aura fallu un choc de l'extérieur pour que les choses se mettent à bouger. Ce protectionnisme inter-provincial a amené le Canada à se protéger contre l'étranger, par des interdictions pures et simples ou encore par un traitement discriminatoire, comme celui du Québec où les bières étrangères ne sont vendues qu'à la Société des alcools.

Ce sont les étrangers, d'abord l'Europe et, plus récemment les États-Unis qui se sont plaints de cette situation. Les USA ont obtenu gain de cause au GATT, l'automne dernier. Le Canada avait jusqu'à mardi pour expliquer comment il mettrait fin à ses politiques discriminatoires envers les bières américaines. Cette décision prévoit que les bières américaines pourront entrer sans contraintes d'ici trois ans.

Mais pour que nos brasseries se préparent au choc et pour éviter le ridicule, il fallait éliminer les barrières inter-provinciales avant les barrières internationales. Et c'est ainsi que si l'on retrouve des bières ontariennes dans nos épiceries l'été prochain, ce ne sera pas parce que le Canada s'est enfin réveillé, mais parce que Genève et Washington l'y ont forcé.

Mais la façon dont on changera les choses sera elle aussi symbolique de ce qu'est le Canada. Pour protéger les bières canadiennes contre des bières américaines bon marché, on songe à un prix minimum pour la bière, en principe pour dissuader la consommation chez les jeunes. Cette mesure, purement discriminatoire, ne passera pas, mais elle est typique: un vernis «politically correct» pour masquer une forme de protection un peu mesquine.

Enfin, la bière est un symbole de notre fascination morbide pour les arguties constitutionnelles. On se souvient qu'Ottawa proposait l'automne dernier un important projet d'union économique. On invoquait sans cesse le cas de la bière pour justifier de complexes amendements constitutionnels et la création de lourdes structures.

Le problème de la bière a pourtant été résolu autrement, en quelques rencontres. C'est une leçon qui vaut pour bien des facettes de la crise canadienne, notamment le partage des pouvoirs, on l'on prend d'interminables détours constitutionnels pour résoudre des problèmes presque triviaux.

Alain DUBUC

Libye: au suivant

Sur un plan strictement moral, l'embargo que le Conseil de sécurité des Nations Unies vient de décréter contre la Libye a toutes les apparences de l'honorabilité. Au nom de la Justice, la communauté internationale a décidé de forcer Mouammar Kadhafi à lui livrer ses agents soupçonnés d'avoir fait sauter deux avions — un Boeing de Pan-Am, fin 1988, et un DC-10 de l'UTA, l'automne suivant — et d'avoir ainsi plongé dans la mort 440 innocents.



À première vue, cette nouvelle «cause» de l'ONU est difficilement contestable. D'abord, parce qu'il s'agit de punir les auteurs d'attentats horribles, sanglants et absurdes. Ensuite, parce qu'on veut forcer le régime libyen, qui en a longtemps fait sa spécialité, à renoncer à toute activité terroriste. Et enfin, parce qu'on s'attaque à un chef d'État qui n'a pas particulièrement contribué au bien-être de l'humanité et dont la planète pourrait très bien se passer. Pourtant, ce nouveau développement dans la crise libyenne inspire l'inquiétude et soulève un tas de troublantes questions.

L'inquiétude d'abord: elle tire sa source de l'analogie entre ce dernier déploiement de la persuasion internationale et l'escalade qui avait conduit à la Guerre du Golfe. Dans un cas comme dans l'autre, on a vite fait de laisser tomber la voie diplomatique pour s'engager dans une action punitive. Pour ce qui est de l'Irak, une fois la mécanique déclenchée, l'engrenage s'est emballé pour conduire à une guerre qui a laissé Bagdad sous le joug d'un despote qui, malgré sa défaite, continue tranquillement à massacrer sa minorité kurde...

À partir du moment où la machine est mise en marche, le risque d'un semblable dérapage n'est pas à écarter. Le cas échéant, il pourrait être d'autant plus grave que contrairement à l'Irak, la Libye peut compter sur le soutien de ses voisins arabes. Le scénario a changé: ce n'est plus le monde contre «le boucher de Bagdad», mais l'Occident contre des pays arabes soudés par une nouvelle solidarité.

Maintenant, les questions. La principale: pourquoi maintenant? Question corollaire: pourquoi la Libye? Quand les troupes de Bagdad avaient envahi le Koweït, on pouvait toujours invoquer l'urgence de la situation: il valait mieux intervenir avant que l'émirat ne soit mis à sac.

Dans le cas de la Libye, rien ne justifie pareille précipitation. Les attentats ont déjà été commis, et leurs victimes ne vont pas ressusciter. Aussi, rien n'interdisait d'accepter la démarche libyenne devant la Cour internationale de La Haye, même s'il s'agit là d'une manoeuvre dilatoire. L'accélération des pressions occidentales est d'autant plus surprenante que d'autres attentats aériens, dont celui contre Air India, en 1985, n'ont toujours pas été punis.

Qu'est-ce qui explique, ici, cette soudaine soif de justice? Le président George Bush, qui dégingolait dans les sondages et qui a toujours eu plus de chances avec ses politiques extérieures que chez lui, cherche-t-il à gagner des points en décrétant une nouvelle croisade? La question est incontournable.

La dernière question tient au rôle de l'ONU. Depuis sa création, cet organisme a déployé l'embargo à cinq reprises. La première fois contre l'Afrique du Sud, il y a 30 ans. Puis quatre autres fois au cours des 20 derniers mois. Assiste-t-on en douce à une révision du mandat de l'ONU?

Si oui, il faudrait peut-être en discuter...

Agnès GRUDA

Les succès de Céline

À 24 ans et toutes ses dents, Céline Dion fait de plus en plus honneur au Québec à l'étranger.

Ses apparitions à Johnny Carson, ses microsillons de langue anglaise et maintenant sa prestation réussie à la cérémonie des Oscars font d'elle une représentante attirée du Québec sur le continent américain.

Avec un Roch Voisine qui fait vibrer la France et une Céline Dion qui est honorée à Los Angeles, la relève québécoise peut compter sur des exemples édifiants. Il est possible pour un Québécois ou une Québécoise de rivaliser en succès et en talent avec les artistes du monde entier.

Après Diane Dufresne, Robert Charlebois et Daniel Lavoie, les Voisine et Dion montrent fort bien qu'une nouvelle génération d'artistes québécois peut s'imposer sur la scène internationale.

Céline Dion est une chanteuse remarquablement professionnelle. Elle travaille fort, répète sans cesse, recherche la perfection et vise toujours plus loin et plus haut.

Bravo Céline!

C.M.

«LES CLUBS PERDRONT 157 MILLIONS... LES CONSÉQUENCES SERAIENT SÉRIEUSES... LES PROPRIÉTAIRES LAISSERAIENT LEUR FORTUNE PERSONNELLE... ET LES CLUBS FERMERAIENT BOUTIQUE.»

— ZIEGLER



DROITS RÉSERVÉS

Des partenaires se bétonnent en se positionnant en vue des négociations

MARCEL ADAM

Devant les militants de son parti réunis en congrès, le premier ministre albertain Don Getty vient d'affirmer solennellement sa position constitutionnelle: à moins que le reste du pays n'accepte un Sénat triple-E et refuse un statut particulier au Québec, il ne signera aucun accord.

Devant une prise de position aussi catégorique, le ministre fédéral Joe Clark, qui était le confédéré invité, a fait remarquer que le Canada ne survivra pas si tout le monde se retranche dans des positions irréductibles.

C'est pourtant l'attitude qu'adoptent de plus en plus de partenaires du jeu constitutionnel.

Le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells a, lui aussi, adopté la même position que Don Getty: il exige un Sénat triple-E et refuse que le Québec ait plus de pouvoirs que les autres.

Le premier ministre ontarien Bob Rae, dont les actes commencent à démentir ses appels à l'esprit de conciliation et de compromis, menace lui-même de s'opposer à toute réforme qui ne comprendrait pas une charte sociale, ou encore si le gouvernement fédéral ne s'engage pas à cesser de siphonner plus d'argent de sa province qu'il ne lui en retourne.

On sait que Québec n'est pas

moins intransigeant avec son sine qua non: Meech avec de nouveaux pouvoirs.

Sans oublier les autochtones, qui menacent de faire échouer la ronde actuelle si leur caractère de société distincte n'est pas reconnu et le droit inhérent au self-government n'est pas encaissé dans la loi fondamentale du pays.

Le gouvernement qui s'est juché sur une position de principe ne peut en redescendre sans risquer que ses opposants lui fassent payer très cher le prix de ce qu'ils présenteront comme une impardonnable trahison de l'intérêt public. C'est dire à quel point il est difficile de reculer après avoir pris une position ferme et solennelle.

La plupart des premiers ministres se sont efforcés depuis l'échec de Meech de ne pas faire de déclarations publiques susceptibles de jeter de l'huile sur le feu ou de durcir les positions. Mais depuis quelques temps plusieurs d'entre eux ont perdu toute retenue et donnent l'impression d'être plus préoccupés par leurs intérêts politiques que par la survie du pays.

Si ce n'est pas parce qu'ils ont la conviction que le Québec n'est pas prêt à briser le pays pour avoir gain de cause, c'est à cause de la nature du processus constitutionnel qui implique nécessairement les chefs de gouvernement à un stade ou à un autre de l'opération.

C'est s'illusionner que de croire que des premiers ministres peuvent faire abstraction de toutes leurs idiosyncrasies politiques normales pour n'avoir en vue que l'intérêt supérieur du pays, sans acceptation des risques politiques que ce noble désintéressement pourrait leur faire encourir.

En vérité, impliquer des politiciens dans un processus de révision de la constitution c'est inévitablement faire intervenir des appétits de pouvoirs, des intérêts partisans, des préoccupations électorales, de mesquines ambitions politiques.

Le fait que Don Getty et Bob Rae aient de sérieux problèmes politiques intérieurs explique pour une part qu'ils fassent les matamores et adoptent des attitudes qui s'apparentent fort à des manoeuvres de diversion.

Comme le processus sera couronné par une négociation où le donnant-donnant est dans la nature des choses, il n'est pas question pour un premier ministre de revenir les mains vides dans sa province. C'est pourquoi au lac Meech, qui était pourtant la ronde Québec, toutes les provinces ont eu droit à ce qu'y avait obtenu Robert Bourassa.

C'est en vue de cette foire d'empoigne que de plus en plus de participants éventuels commencent à faire connaître leurs exigences qu'ils placent le plus haut possible.

Je terminerai en citant ce que

disait à propos du processus en cours le professeur Yvan Allaire, dans la conférence dont je faisais état mardi dernier.

Le jeu ou la partie qui se joue présentement lui fait penser à une version canadienne du «jeu du dégonflé» (chicken game), un jeu dangereux qui consiste à se diriger en voiture à toute vitesse l'un vers l'autre, le perdant étant celui qui le premier dévie pour ne pas frapper l'autre.

«D'une part, dit-il, l'«Auto-Québec» piloté par M. Bourassa qui, à l'image du Québec, les yeux fixés sur son rétroviseur, zigzag et zague selon les mouvements d'humeur des passagers sur le siège arrière, soit les différentes factions de son parti, les tacticiens du Parti québécois et les sondeurs de l'opinion publique québécoise.

«En face, le «Bus-Canada», un autobus à onze volants, que l'on vient tout juste de modifier pour y ajouter six autres volants. Chaque conducteur tourne le volant dans sa direction préférée mais avec l'effet net que l'autobus ne dévie pas de sa route. Assis derrière les conducteurs, une quinzaine de chefs de partis d'opposition attendent impatiemment leur tour au volant.

«Bien malin qui peut prédire si l'«Auto-Québec» ziguera et que le «Bus-Canada» ziguera juste à temps pour nous éviter la collision.»



Youpi ! Pas de hockey !

À 15 h hier, c'était la consternation dans la salle de rédaction. Mes collègues — mineurs en tout cas — avaient l'épaule basse et la mine défaite. Pas moi. J'avais attendu ce moment béni toute la journée. J'avais peur que l'éventualité d'une grève dans le hockey ne soit qu'un vulgaire poisson d'avril. Ouf ! Me voici rassurée.

Youpi ! Enfin l'on pourra regarder nos nouvelles en paix, à dix heures. Il ne sera plus nécessaire de se coucher à trois heures du matin pour savoir ce qui se passe dans le monde. Quand nous ouvrirons la télé, notre beau Bernard sera là, bien au poste au lieu d'être brutalement supplanté par une bande de petits garçons gâtés courant après une rondelle de caoutchouc.

Nous échapperons à la frustration que chaque printemps nous apporte. Fini, les horaires de télé chambardés, les nouvelles reportées à l'aube, les histoires d'amour télé-romanesques volatilisées au profit de la LNH... On pourra enfin récupérer nos hommes !

Il paraît que cette grève va compromettre la saison 92-93. Je n'ose pas y croire. C'est trop beau pour être vrai.

Mais pourquoi s'arrêter en si bonne voie ? Il n'y a pas que les joueurs de hockey qui soient honnêtement exploités. Que dire des joueurs de baseball ? De football ?

Voici ma suggestion. Elle est constructive, fondée sur la noble intention de sauver nos étoiles du sport de la pauvreté et de l'humiliation. (En prime, cela nous permettrait d'échapper à la retransmission de la série mondiale et du Super Bowl.)

Donc, ma suggestion. Envoyons nos meilleurs organisateurs de la CSN sur le losange où s'épavarent les joueurs de baseball, sur le terrain où se collectaient les joueurs de football.

Nos experts de la CSN sont des champions dans l'art de faire durer les grèves — tous les gens de La Presse en savent quelque chose, qui restent dehors sept mois après être sortis pour 48 heures.

Lâchons la CSN sur le merveilleux monde du sport professionnel nord-américain, et l'on aura la paix pour au moins cinq ans !

Les joueurs de hockey auraient été obligés de vivre avec un minable 420 000 \$ par année s'ils n'avaient pas eu la dignité élémentaire de refuser l'offre insultante de leurs patrons. 420 000 \$ à 22 ans ! Dégueulasse. C'est pas parce qu'on est jeune qu'il faut se laisser faire. Bravo les p'tits gars.

Dans le baseball, on me dit que les salaires sont un peu plus élevés. L'étoile de la bande gagne sept millions de dollars par année. (En fait, précise un collègue, c'est 7,1 millions... Mais rendu là, quelle importance ? 100 000 \$ de plus ou de moins...)

Même la CSN va trouver cette cause difficile à défendre. Mais il n'y a pas que les salaires. Savez-vous que les joueurs de baseball, même le mieux payé d'entre eux, ne reçoivent qu'un « per diem » de 145 \$ pour leurs repas quand ils voyagent ? Cent quarante-cinq dollars, au prix où est le Dom Perignon ?

Tous ensemble, les gars, derrière la revendication principale : l'augmentation du per diem !

Quant aux joueurs de football, ce sont les dames de la terre. Les larmes aux yeux, des sanglots dans la gorge, un de mes collègues des Sports m'a confié que les joueurs de football ne font en moyenne que 200 000 \$ par année.

Comme c'était hier le jour de la paie, j'ai tout de suite pensé à donner mon chèque hebdomadaire en guise d'obole... mais, me suis-je dit, c'est comme donner un sac de blé à l'Éthiopie : une goutte d'eau dans la mer, un grain de sable dans le désert, un truc dérisoire pour s'alléger la conscience... J'ai remis mon chèque dans mon sac, le cœur gros, mais je me console en me disant que la solution doit être collective plutôt qu'individuelle.

Allez-y les gars du football, cassez ce système qui est à la source de votre aliénation ! Faites annuler le Super Bowl ! Ce n'est qu'un début-con-tinuons-le-combat !

Nous autres, pendant ce temps-là, on rentrera chez nous sereinement, sûrs de retrouver à longueur d'année notre beau Bernard à dix heures. Youpi !

Réflexion faite, je me demande si ce n'était pas là mon dernier chèque de paie, et si je ne serai pas, désormais, condamnée à regarder la télévision toute la journée pour m'occuper.

J'ai comme l'impression que tout le monde n'a pas réagi comme moi à la grève du hockey et que cette chronique va déclencher une campagne massive de désabonnement.

Où alors peut-être qu'en sortant de chez moi, ce matin, je vais me faire lyncher par les lecteurs en colère. Peut-être me retrouverai-t-on dans le fleuve, un bloc de ciment à la cheville. Peut-être en somme est-ce aujourd'hui ma dernière chronique. Adieu, chers lecteurs...

Poisson d'avril céleste

Le Bon Dieu faisait l'autre jour son gros ménage du printemps. Il tombe sur le dossier Québec : « Quoi ? Pas encore réglé ? ».

Furieux, il convoque son neveu Jean-Baptiste, le patron des Canadiens-français : « Jean-Baptiste, ton peuple ne s'est pas encore branché ! Qu'est-ce que c'est que ce sondage de CROP ? Ton peuple est encore divisé moitié-moitié ? Et par dessus le marché, il s'imaginer que le Québec souverain continuera à faire partie du Canada ? Ça, mon vieux, c'est fort en p'tit Jésus ! »

Jean-Baptiste baisse piteusement la tête : « Ben... Ils sont comme ça, Seigneur, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? »

« J'en ai jusque là, tonne Dieu, crois-tu que je n'ai que ce dossier-là dont m'occuper ? J'ai l'URSS, le Proche-Orient, la Yougoslavie... De deux choses l'une, ou bien je ferme le dossier Québec une fois pour toutes ou bien je les punis. »

Jean-Baptiste d'intercéder : « Par pitié, Seigneur, laissez-les encore un peu de temps pour se décider... Contentez-vous de leur infliger une petite punition ! »

« C'est décidé, dit Dieu, je leur envoie de la neige, c'est ce qu'ils désirent le plus. Une tempête de neige le 1er avril, tiens ! »

« Seigneur ! Est-ce un poisson d'avril ? »
« Pas du tout, mon vieux. Le 1er avril, quand ton peuple se sera cru libéré des bottes et des capots de chat, il neigera sur le Québec. Et puis tiens, tant qu'à faire, je vais les punir deux fois plutôt qu'une. La neige le matin, la grève du hockey l'après-midi ! Ca leur apprendra ! »

Jean-Baptiste s'en retourna, la mine déconfite. « Pauvres Québécois, se dit-il, les voilà sous la neige et privés de hockey. Heureusement qu'il leur reste la politique ! »

A.D.

Opinions

Quoi faire de son immigration ? L'ignorer, la redouter ou la rejeter ne règle rien...

MICHEL SALMADOR LOUIS

L'auteur est membre du Tribunal canadien des droits de la personne et de l'Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec.

Les groupes ethniques et les migrants font, dans divers pays, de plus en plus l'objet d'études les unes plus approfondies que les autres. Il en est de même au Canada où, entre autres démarches en vue de comprendre leur dynamique et leurs rapports à la société d'accueil, certains chercheurs ont observé les attitudes d'acculturation de ces groupes ethniques de personnalité et de substratum différents certes, mais en proie aux mêmes préoccupations.

Une des tentatives les plus utiles, à notre avis, de « modéliser » ces attitudes a permis d'aboutir à leur organisation en une quadriptyque qu'il n'est pas facile de contourner quand on évolue dans ce champ. Nous la devons à John W. Berry. En effet, selon son analyse, il s'offre à tout individu (groupe ou personne) venu d'ailleurs, aux prises avec le problème des pressions exercées par une société d'accueil et la lutte pour demeurer fidèle à ses origines malgré ces pressions, quatre possibilités : l'INTÉGRATION, la MARGINALISATION, la SÉPARATION et l'ASSIMILATION.

Ce modèle a de grands mérites particulièrement celui d'avoir projeté quelques lumières sur la notion d'intégration vue comme un compromis entre « le maintien d'un certain degré d'intégrité culturelle et l'acceptation de participer d'un réseau social plus vaste » (Berry 1988). De plus, il nous aura permis de nous familiariser davantage avec ce concept que des études théoriques dont celle de Landecker (*Les types d'intégration et leur mesure*) avaient rendu un peu austère. Malgré et peut-être même par suite de cet approfondissement, on n'a pu déceler que le concept d'intégration tel que défini recelait quelques symptômes d'une certaine insuffisance ou tout au moins d'une certaine incertitude quant à son aptitude à contenir toutes les nuances de la réalité qu'il prétend englober.

L'irruption ou du moins l'émergence du concept d'INSERTION dans la littérature de l'immigration pourrait entretenir certains rapports avec ce problème d'insuffisance qui affecte le terme d'intégration. On peut l'utiliser pour désigner le processus d'implantation et l'enracinement de l'immigré dans la société d'accueil et sur sa terre d'immigration. Il prend souvent place dans la littérature sociale et le discours des administra-

teurs scolaires surtout quand ils traitent entre autres de la question de sauvetage d'un naufragé social ou d'un enfant mal aimé dont le comportement a été jugé trop déviant par rapport aux patterns proposés. Différemment de l'intégration qui est présentée comme une option parmi plusieurs (quatre selon Berry), l'insertion est envisagée comme un devoir. C'est du moins ce que démontre le contenu du Rapport du groupe de travail sur l'immigration en France (Commissariat général du plan 1988). Dans ce volumineux rapport, les auteurs admettent « qu'il n'est pas d'exemple d'immigration de travail qui ne se soit lentement muée en immigration de peuplement... d'où la nécessité d'adopter et de « mener une politique d'insertion » positive et durable dans le but d'assurer une stabilité de séjour dans la dignité et le respect des immigrés.

Bien entendu, l'histoire ainsi que la sociologie de l'immigration canadienne ou québécoise sont différentes de celles de la France. Mais ici ou là-bas, il se pose à la société d'accueil et notamment aux autorités la même question capitale : quoi faire de son immigration ?

L'ignorer, la redouter ou la rejeter n'empêcherait pas la situation d'évoluer jusqu'à ce qu'il se produise des commotions sociales incontrôlables avec des conséquences irréparables. Et, vu qu'on n'est plus capable de déporter cette population devenue trop massive et qui constitue une composante permanente de la vie sociale, la réponse à cette question cruciale sera aussi identique ici et là-bas : l'État a le devoir d'insérer son immigration dans la communauté nationale en facilitant son accès à l'école, à l'emploi, au logement, aux loisirs... ainsi qu'au statut et privilèges de la citoyenneté en tant que bâtisseur du pays toujours en devenir.

Ce devoir d'insertion de l'immigration dans la dynamique de l'évolution de la société bien rempli, loin d'entretenir la panique que la peur de l'altérité a souvent générée dans des circonstances analogues, ne manquera pas de contribuer à apaiser les tensions inévitables entre nationaux et étrangers, indigènes et allochtones et de relativiser l'impact des facteurs de blocage dans les démarches d'auto-insertion de l'arrivant et de son acceptation par l'accueillant. Par voie de conséquence s'instaurera un climat social favorable à une synergie dont pourra bénéficier la société tout entière parce que génératrice d'une solidarité créatrice :



Il y a nécessité d'adopter et de « mener une politique d'insertion » positive et durable dans le but d'assurer une stabilité de séjour dans la dignité et le respect des immigrés.

— une société où il est possible d'observer une convergence d'adhésions vers un certain nombre d'invariants culturels dits « universaux » en dépit du combat incessant et parfois âpre que livre l'immigrant pour la conservation ainsi que le respect de ses traditions et de sa culture d'origine dont il voudrait aggrémenter la culture commune telle une fleur exotique ajoutée à la fascination d'un grand jardin diapré de fleurs indigènes ;

— une société où les personnes et les groupes démontrent une orientation résolue vers des valeurs communes jusqu'à accepter que ces dernières guident leur conduite ;

— une société où les barrières communicatives entre les personnes et entre les sous-groupes ne sont pas systématisées au point d'entretenir l'isolement et les préjugés qui annihilent tout rapport inter-personnel et inter-groupe ;

— une société où les membres et les groupes se reconnaissent solidaires pour une meilleure efficacité économique et où ils se reconnaissent tous concernés par l'imminence d'un péril écologique à éviter de toute façon par la recherche conjointe d'une homéostasie indispensable pour leur survie et celle de l'humanité ;

Bref, une société en bonne voie d'intégration.

Vol de la liste des membres du Parti Québécois : Pelletier se défend d'avoir « les mains sales »

GÉRARD PELLETIER

L'auteur est un ancien ministre du Cabinet Trudeau.

Monsieur Alain Dubuc, Vous arrive-t-il de vérifier les faits sur lesquels vous fondez vos condamnations sans procès ? Il est évident que vous n'avez pas pris cette précaution avant de rédiger votre éditorial intitulé *Canadagate* (23-03-92). Vous m'y dénoncez nommément comme criminel, sur la foi d'un seul témoignage. Car c'est bien d'un crime, en effet, que vous me dites coupable ou complice, puisque M. Nixon, le président américain destitué auquel vous assimilez tous les gens nommés dans votre article, a dû faire l'objet d'un pardon officiel pour échapper aux tribunaux. Je ne sais si mes co-accusés protesteront mais pour ma part, comme je suis journaliste, je ne saurais supporter sans réagir d'être ainsi diffamé par un confrère.

Avant de formuler une accusation aussi grave, l'idée ne vous a pas effleuré de contrôler, auprès des personnes en cause, les affirmations de votre correspondant d'Ottawa ? Je ne sais si vous avez voulu entendre vos autres victimes, avant de les condamner, mais à moi, en tous cas, vous n'avez pas fait le moindre signe. Et pourtant, le téléphone existe et je suis facile à repérer.

Si vous m'aviez passé un coup de fil, vous auriez appris que jamais je n'ai été saisi de quelque intention ou démarche que ce soit visant à dérober la liste des membres du Parti québécois. Ce vol, j'ai appris en même temps que vous, par les journaux, qu'il avait été commis — et plus tard qu'il avait des policiers pour auteurs. Votre correspondant d'Ottawa ne m'a pas parlé non plus. Il s'est contenté d'enregistrer sur un répondeur, à mon

domicile montréalais, un message qui m'est parvenu après la publication de son papier.

À la rigueur, on peut comprendre qu'un correspondant, parce qu'il croit détenir un scoop, passe outre à certaines règles élémentaires du journalisme honnête. Mais que vous, éditorialiste, ayez été trop pressé de prononcer votre condamnation pour vérifier (ou faire vérifier par vos services) la véracité du seul témoignage dont vous disposiez, que vous n'avez posé (ni fait poser par d'autres) à M. Starnes aucune question sur le sens et le sérieux de ses déclarations confuses et ambiguës devant la commission McDonald, c'est nettement inadmissible. Les éditorialistes disposent de plus de temps que les reporters ; ils ne font pas leur métier dans la même hâte perpétuelle. Ils en profitent généralement pour prendre un certain recul sur l'actualité qu'ils commentent. Mais vous, non : aucun contrôle des faits auprès de vos victimes. Au lieu de vérifier, vous condamnez. Cette précipitation dénote un manque de rigueur professionnelle et morale assez inquiétant, vous ne trouvez pas ?

Par ailleurs, et malheureusement pour vous, la *Gazette*, elle, a vérifié. Et le jour même où paraissait votre éditorial, vous souffriez le ridicule d'en voir la teneur publiquement démentie par votre unique témoin à charge. Dès le lendemain, *La Presse* devait honnêtement constater, à la une, l'effondrement de votre château de cartes.

Vous dites, dans votre éditorial, que nous avons « encore les mains sales ». Avez-vous regardé les vôtres, M. Dubuc, après avoir signé cet article ? Pour ma part, et contrairement à vos affirmations aussi gratuites que malveillantes, je n'ai rien à expliquer ni le moindre regret à exprimer. pouvez-vous en

dire autant, vous qui avez tenté, au mépris de toute éthique professionnelle, de me faire passer pour un criminel auprès de l'opinion publique ?

J'attends désormais votre rétractation et vos excuses ; je compte bien qu'elles seront aussi claires et aussi solennelles que l'ont été vos accusations. L'honneur du journalisme et celui d'un journal que j'ai eu la joie de diriger pendant quatre ans, n'en exigent pas moins. La présente lettre est celle d'un confrère qui vous estima naguère et qui aimerait vous voir revenir, après cet accroc, au respect des personnes — et du métier qui nous est commun.

Réponse à M. Pelletier

■ Permettez-moi de citer les deux paragraphes de mon éditorial qui vous visaient et qui vous ont blessé.

« Mais le plus inquiétant, c'est que des hommes politiques, qui ont trempé à des degrés divers dans ces événements, sans n'avoir jamais eu à s'expliquer ou à exprimer le moindre regret, s'évissent toujours dans notre vie politique. En tant qu'héritiers de l'ère Trudeau, comme Jean Chrétien, en tant qu'éminences grises, comme M. Trudeau lui-même ou Marc Lalonde, ou encore comme dépositaires de l'héritage humaniste de ce gouvernement, comme Gérard Pelletier ou Jacques Hébert.

« Il est presque cocasse de songer que ces champions de la démocratie musclée, qui ont encore les mains sales, sont ceux qui nous ont légué la Charte des droits et qui sont perçus, dans l'inconscient

collectif canadien, comme les pères de la démocratie à la canadienne. »

Vous notez, à juste titre, que le lien entre le Cabinet Trudeau et le vol de la liste de membres du PQ repose sur des éléments de preuve incomplets. Il en est ainsi parce que les médias se butent à un considérable cover-up qui les prive de documents essentiels à la recherche de la vérité. En tant qu'ancien journaliste, c'est cela que vous devriez déplorer.

Cependant, ce n'est pas spécifiquement à ce triste épisode que je vous associe, mais à la stratégie d'ensemble dans lequel il s'inscrivait, cette vaste chasse aux sorcières anti-séparatiste qui a débouché sur la Loi des mesures de guerre. En tant que membre important du gouvernement Trudeau, vous n'avez pas dénoncé cette stratégie, vous n'avez pas démissionné et vous y avez contribué.

Cette loi et la répression qu'elle a permise ne se justifiaient pas par les exigences de la sécurité nationale. Non seulement s'agissait-il d'une opération politique méprisante, mais elle représentait en outre une très grave entorse aux droits humains et une sérieuse menace à la vie démocratique.

C'est pour cette raison que j'estime qu'un homme politique qui a joué un rôle dans ces tristes événements a effectivement les mains sales. Et voilà pourquoi je ne peux pas retirer mes propos.

Cela ne fait pas de vous un criminel, mais un piètre démocrate et un politicien qui a manqué de principes et de jugement. Le fait que vous ajoutiez, dans votre lettre, que vous n'avez « rien à expliquer ni le moindre regret à exprimer » me confirme hélas dans ce jugement.

A.D.

La fidélité des courtiers en immeubles

SUITE DE LA PAGE B 1

la loi. Nous recommandons aux courtiers de divulguer leurs intérêts par écrit afin de se protéger, mais ils n'y sont pas encore obligés, dit-il.

Depuis 1990, l'AIO n'a grondé que huit membres, mais ils sont plus nombreux à fauter.

Ils sont nombreux

Deux courtiers ReMax de Montréal affirment ne jamais recommander d'institutions — «c'est trop de problèmes» — mais déclarent, sous le couvert de l'anonymat, que plusieurs de leurs collègues le font sans divulguer leur conflit d'intérêts.

Un notaire établi depuis 10 ans déclare, à la condition de ne pas être identifié, que la plupart de ses clients ne savent pas que leurs courtiers — très souvent de chez ReMax — touchent une commission pour les référer à une institution, la plupart du temps la Nationale.

«Certains notaires, rétorque M. Nadeau de l'AIO, touchent aussi des commissions lorsqu'ils réfèrent des clients.»

De même, les concessionnaires d'automobiles touchent une commission de 5 à 6 p. cent du

montant emprunté lorsqu'ils réfèrent un client pour un prêt-voiture. Cette commission, qui peut s'établir à 500 \$ pour un prêt de 10 000 \$, fait partie de la marge de manoeuvre du vendeur lorsqu'il négocie le prix du véhicule avec l'acheteur. Une partie de la commission peut donc profiter à l'acheteur.

Chez ReMax, M. Guy Bélanger, directeur de la section référence prêt hypothécaire — le poste existe! — déclare que ses agents respectent la loi, et s'empresse de référer la patate chaude à son contentieux. L'avocate de la firme, Mme Lise Caron, précise sèchement que la loi n'est pas en vigueur.

Dans les nombreux documents internes de ReMax expliquant le système des commissions, et exhortant les courtiers à en profiter, aucun de ceux lus par La Presse ne rappelle qu'il faut, en vertu du code de déontologie, dévoiler au client le conflit d'intérêts.

Desjardins, oui et non

La générosité de la commission varie d'une institution à l'autre. Les petites fiducies qui ont peu de succursales et les compagnies d'assurances qui n'en ont aucune, payent les plus grosses commissions, d'environ 1 p. cent.

Les grandes banques et les grandes fiducies versent 0,5 p. cent à la maison de courtage, qui en refille la moitié à son agent.

Les caisses populaires sont plus pingres. Est-ce parce qu'elles sont confortablement assises sur 45 p. cent du marché hypothécaire du Québec, ou parce qu'elles sont moins bien organisées — il y a encore des caisses qui ne prêtent

pas sur cinq ans! — ou bien par vertu?

François Aubin, vice-président à la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, soutient que son conseil d'administration a formellement recommandé aux caisses de ne pas manger de ce pain-là, conseillant plutôt de refiler le même montant d'argent aux clients sous forme de taux d'intérêt plus bas. Il admet cependant que certaines caisses font à leur tête et payent des commissions.

La Fiducie Desjardins, explique son directeur de la mise en marché, M. Rosaire Lavigne, «verse, comme tout le monde, 0,5 p. cent du montant prêté, au courtier». Par contre, le client qui a sa demande de crédit remplie par le courtier, n'a pas à se déplacer, ni à payer les frais usuels pour l'ouverture du dossier. M. Lavigne ne connaît pas les restrictions imposées par le code de déontologie et par la nouvelle loi.

Le système des commissions occultes continue de flouer des consommateurs, mais il va disparaître. Même à la Banque Nationale, qui le pratique avec ardeur.

Se préparant à s'ajuster à la nouvelle loi, les institutions financières ont commencé à substituer ces versements en argent par des services accrûs, explique M. Lapierre. Chez nous, donne-t-il en exemple, on vient de créer une équipe de 20 personnes capables d'approuver des prêts en dehors des heures et des jours d'ouverture.

À La Capitale, affirme M. Robert Ménard, adjoint au vice-

président franchises et projets spéciaux du courtier en immeuble, une partie de la commission de 0,5 p. cent versée par les institutions financières sert à payer une assurance offerte gratuitement aux clients, une partie sert à payer des frais de publicité, et une autre à payer le courtier en hypothèque embauché par l'entreprise.

Les clients de La Capitale sont-ils avisés des commissions? «À ma connaissance, répond M. Ménard, la plupart des clients posent la question (...) lorsqu'ils demandent s'il y a des frais pour les services du courtier en hypothèque.»

La majorité des clients sont référés à la Mutuelle des fonctionnaires du Québec, propriétaire de La Capitale.

Lorsque le courtier porte le même nom que la société hypothécaire, la référence est plus transparente. N'empêche que pour chaque vente croisée faite par un courtier Royal-LePage, celui-ci reçoit des points échangeables contre des cadeaux, admet le vice-président, Keith Collins.

Les consommateurs avisés doivent s'assurer que les petits cadeaux, en nature ou en argent, aboutissent plutôt dans leur poche.

Optimisme chez Québec-Téléphone

En dépit d'une reprise économique qui se fait lente, Québec-Téléphone est optimiste quant à son avenir.

Les revenus de Québec-Téléphone en 1991 ont atteint 232,7 millions de dollars, une progression de 4,1 p. cent sur les revenus de l'année précédente, qui étaient de 223,5 millions. La société souligne que cette croissance provient principalement d'une hausse de 5,5 p. cent du nombre de communications interurbaines et de l'ajout de 5010 lignes d'accès au réseau.

Le bénéfice net a été de 26,7 millions en 1991 comparativement à 24 millions l'an dernier, une montée de 11 p. cent. Le bénéfice par action ordinaire a été de 1,59 \$ contre 1,45 \$ en 1990, une augmentation de 9,7 p. cent.

Les dépenses ont augmenté de 3,1 p. cent pour passer à 175,6 millions, contre 170,4 millions en 1990. Québec-Téléphone donne comme raison l'augmentation de la dépense d'amortissement. Les salaires et traitements, à cause d'une réduction du nombre d'employés, étaient légèrement inférieurs à ceux de 1990. La société compte 1799 employés comparativement à 1856 l'année dernière.

Québec-Téléphone dessert un territoire d'une superficie de 272 000 kilomètres carrés, soit 40 p. cent de la surface habitée du Québec. Les 315 municipalités, en périphérie de Québec, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, comptent 550 000 habitants.

Econo-flashes

HOLLINGER vend sa part dans UNITED NEWSPAPERS

La société torontoise Hollinger, de Conrad Black, a vendu sa participation de 8,8 p. cent dans l'entreprise de presse britannique United Newspapers à divers investisseurs institutionnels. Hollinger, qui possède notamment Le Soleil de Québec, a également annoncé son intention d'inscrire le Daily Telegraph à la Bourse de Londres. Ceci implique la vente d'au moins 20 millions des actions d'Hollinger dans le quotidien londonien et une réduction de sa participation de 83 p. cent à un peu moins de 70 p. cent. Cette dernière transaction devrait être conclue en juin si les marchés financiers sont favorables. La vente d'United, note Hollinger, ne lui permet pas de récupérer tout son investissement mais les pertes éventuelles devraient être plus que contrebalancées par la distribution du Daily Telegraph.

HOLLINGER INC.

Guy Saint-Pierre chez GM

Le président du Groupe SNC et ex-ministre de l'industrie et du commerce Guy Saint-Pierre vient d'être nommé au conseil d'administration de General Motors du Canada. «Guy Saint-Pierre est un chef de file au Québec et un supporter d'un Canada uni dans le débat constitutionnel, a commenté le président de GM, M. George A. Peaples. Nous sommes très heureux qu'un pareil homme d'affaires se joigne à nous». M. Saint-Pierre est aussi un dirigeant de la Banque Royale du Canada, de Stelco et de Suncor.



Des premiers profits pour BIOCHEM

La société pharmaceutique BioChem Pharma, de Laval, a dégagé de premiers bénéfices au cours de l'exercice clos le 31 janvier dernier. L'entreprise de recherche et de commercialisation affiche un bénéfice de 12,7 millions ou 37 cents par action à la faveur d'un gain sur dilution de 17,1 millions découlant de l'émission d'actions de sa filiale North American Vaccine. L'an dernier, BioChem avait essuyé une perte de 925 203 \$, soit l'équivalent de trois cents par action. Les dépenses en recherche et développement durant l'exercice se sont élevées à 9,6 millions, contre 6,3 millions l'année précédente.



COMPUTERTIME: la perte grossit

Société spécialisée dans le domaine des technologies, Corporation Réseau Computertime, de Montréal, déclare une perte nette de 773 000 \$ ou 12 cents l'action pour les premiers six mois de son exercice terminés le 31 janvier. L'an dernier, à pareille date, la perte s'élevait à 303 000 \$. Pendant que la perte grossit, les revenus baissent. Ils sont passés en un an de 4,0 millions à 1,7 million.



LOUDEM déclare une perte de 30 millions

La société minière Loudem déclare pour son exercice de 1991 une perte de 29,8 millions, soit 1,64 \$ l'action. Cette perte comprend entre autres une réduction de 24,1 millions de la valeur comptable de ses propriétés d'exploration à leur juste valeur marchande. En 1990, la perte de Loudem s'élevait à 3,8 millions. Le principal élément d'actif de la société consistait en une participation de 45 p. cent dans la propriété Louvicourt, dans la région de Val d'Or. Une étude de faisabilité a été réalisée et un contrat pour le fonçage de puits a été accordé.

Changements à l'indice boursier

La Bourse de Montréal a fait certains changements hier à la composition des indices boursiers canadiens, à l'ouverture des marchés. Cascades et Tembec catégorie A seront ajoutées à l'indice des produits forestiers (XCF) et Abitibi-Price en sera retirée. Nova Corp of Alberta remplacera Marconi Canada dans l'indice des biens d'équipement (XCI) mais est substituée par Telus Corporation dans l'indice des services publics (XCU). Quant à l'indice des hydrocarbures (XCO), Renaissance Energy y remplacera PanCanadian Petroleum. La Bourse a indiqué qu'aucun changement n'est prévu cette année pour l'indice canadien du marché (XXM), l'indice bancaire (XCB) et l'indice des mines et métaux (XCM). La Bourse de Montréal effectue annuellement une révision des indices boursiers canadiens.

TRANSCANADA PIPELINES émet des actions

TransCanada PipeLines a déposé un prospectus préliminaire sur l'émission d'actions privilégiées de second rang à dividende cumulatif de série B. Offertes pour le premier fois au Canada, ces actions donneront droit à un dividende amélioré par rapport aux actions ordinaires, en plus de la possibilité de plus-value en capital. Les actions seront converties automatiquement en actions ordinaires le 1er août 1995 et pourront être converties avant cette date par la société, avec des droits semblables pour une conversion non imposable dans chaque cas par les détenteurs de ces actions. Les actions seront vendues au grand public par l'entremise d'un syndicat de souscripteurs dirigé par Nesbitt Thomson.



2000\$ en moyenne pour la rénovation

Les propriétaires de maison ont dépensé en moyenne 2000 \$ pour réparer et rénover leur domicile en 1990, selon Statistique Canada. L'agence fédérale précise qu'en 1989, il avait dépensé 2190 \$. Au pays, les propriétaires ont déboursé au total 12,8 milliards en 1990 contre 13,4 milliards l'année précédente, soit 4,1 p. cent de moins. Un petit pourcentage d'entre eux compte pour une importante proportion des dépenses, a dit l'agence. Quatre pour cent ont investi 10 000 \$ ou plus pour des réparations et des rénovations. Ces derniers comptent pour 42 p. cent du total. Pendant ce temps, 37 p. cent des propriétaires ont dépensé moins de 1000 \$, six pour cent du total. Dix-huit pour cent des propriétaires disent que leur maison a une valeur de 200 000 \$ ou plus. Les plus fortes sommes — 2100 \$ — ont été consacrées à des maisons construites avant 1941.

Normand Lassonde et Geyser Informatiques coupables

La Société Geyser Informatiques ainsi que son président, M. Normand Lassonde, ont été reconnus coupables d'avoir placé des contrats d'investissement sans qu'un prospectus n'ait été soumis au visa de la Commission des valeurs mobilières du Québec. M. Lassonde et Geyser Informatiques sont condamnés à 24 000 \$ d'amende. Par le biais de sa société de recherche et développement, M. Lassonde offrait au public d'investir de l'argent dans son groupe en adhérant à un mandat de recherche. Pour pouvoir réclamer les déductions fiscales liées à la recherche et développement, les investisseurs devaient également devenir associés dans la Société de Recherche Expérimentale en Télématique (S.R.E.T.) qui était aussi administrée par M. Lassonde.

BCE Télécom achète International Verifact

BCE Télécom International, filiale à part entière de BCE, a fait l'acquisition, dans le cadre d'une entente privée, des 4,7 millions d'actions ordinaires que détenait Northern Telecom dans International Verifact. À la suite de cette transaction, BCE détient maintenant 10,5 millions d'actions ordinaires soit 34,7 p. cent des actions ordinaires en circulation. BCE Télécom International gère les activités internationales de BCE dans le secteur des télécommunications. Dans un communiqué, la société a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention d'acquiescer d'autres actions d'International Verifact, pour le moment.

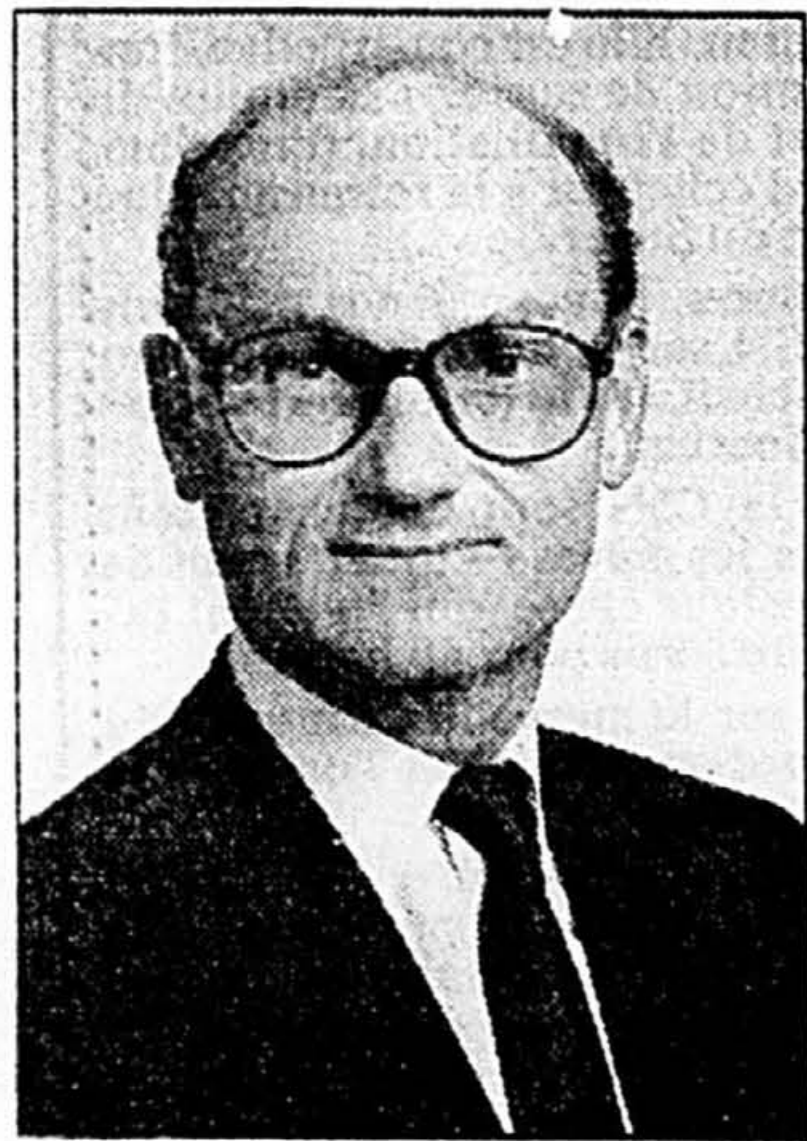
Palmarès des entreprises américaines

Le constructeur automobile General Motors reste la plus grande entreprise américaine par la valeur de ses ventes, selon le classement annuel des 500 plus grandes entreprises du pays publié par le magazine Fortune. Comme l'an passé, GM avec un chiffre d'affaires de 123,78 milliards devance le pétrolier Exxon (103,24 milliards), Ford Motor (88,96 milliards) et IBM (64,79 milliards). Mobil (56,91 milliards) cède sa cinquième place à General Electric (60,23 milliards). Suivent Philip Morris (48,1 milliards), E.I. Du Pont de Nemours (38,1 milliards), Texaco (37,5 milliards) et Chevron (36,79 milliards).

Les actions d'EMBRYGENES retirées de la cote

Les Investissements Embrygènes Ltée, de Québec, ont annoncé le retrait de leurs actions ordinaires à la Bourse de Montréal, le 24 avril prochain. La valeur des actions et leur distribution dans le public ne répondent plus aux exigences de la Bourse de Montréal, a indiqué la compagnie. Cette décision permettra d'éliminer les frais attribuables à l'inscription à la Bourse de Montréal.

NABISCO BRANDS LTÉE



MURRAY G. DOUGLAS

Ray Verdon, président et chef de la direction de Nabisco Brands Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Murray G. Douglas au poste de président de la division de l'épicerie Nabisco Brands.

M. Douglas, qui a occupé un certain nombre de postes de direction auprès de plusieurs grandes entreprises de produits de consommation sous emballage, s'est joint à Nabisco Brands Ltée en 1990 comme vice-président exécutif, ventes et marketing, division de l'épicerie Nabisco Brands.

La division de l'épicerie Nabisco Brands transforme et commercialise plusieurs des produits de consommation emballés les plus populaires au Canada, y compris les céréales NABISCO SHREDDED WHEAT, SHREDDIES, NABISCO 100% BRAN, les fruits et légumes en conservé DEL MONTE et AYLMEYER ainsi que la poudre à pâte MAGIC.

AVIS IMPORTANT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE VOITURE SUBARU

Des représentants du manufacturier Subaru tiendront une CLINIQUE DE SERVICE CHEZ



les 7, 8 et 9 avril 1992 de 8 h à 17 h.

Ils feront une inspection en 52 points sur votre Subaru et vous remettront un rapport complet par écrit sans qu'il vous en coûte un sou.

Durant cette clinique,

15 % DE RABAIS sur pièces et main-d'oeuvre pour travail exécuté en atelier.

Sur rendez-vous seulement. Appelez dès maintenant pour réserver. Demandez les réservations pour la Clinique de service Subaru chez

1571, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2G 1L3
Tél.: (514) 270-1159

1755542-402



La sensation de marcher pieds nus dans le sable
Le confort d'un soulier au renom international
ROHDE d'Allemagne

Économisez \$30 ou \$70
ACHÉTEZ 1 PAIRE Ord. 110 \$
\$80
ACHÉTEZ 2 PAIRES Ord. 220 \$
\$150

Economisez \$30

Economisez \$70

POINTURES 6 À 14
LES 2 MODÈLES
DE NOTRE COLLECTION
COURANTE

VOUS PAYEZ
SEULEMENT 75% CHACUNE
À L'ACHAT
DE 2 PAIRES

PARTAGEZ VOTRE
ACHAT AVEC LA
PERSONNE DE VOTRE
CHOIX À L'ACHAT
DE 2 PAIRES



LE BREMEN
• Noir • Brun
• Gris
• Pointures 6 à 14



LE MUNICH
• Noir • Brun
• Gris
• Pointures 6 à 14

Semelle Rohde
Exclusive

Marchez sur un coussin d'air.
Une semelle faite de milliers de bulles
d'air pour offrir un confort ultime.

Achat en magasin • Téléphone • Télécopieur • Par la poste
Téléphone: (514) 288-4653, poste 236. Télécopieur: (514) 288-6804
No de carte de crédit: _____ Date d'exp. _____
Cajonnettes: Mandat/Chèque (pas de P.S.I.) _____
Nom: _____ Tél: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Total de la commande: \$ _____
Portez à mon compte: American Express Visa MasterCard Diners A. Gold & Sons
Ajoutez 3,75 \$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus incluant T.P.S.

S.V.P. magasinez tôt pour la couleur et la pointure que vous désirez.

Notre fameux entrepôt: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve

MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

La Royale se lance dans les services fiduciaires

RICHARD DUPAUL

La Banque Royale est devenue la première grande banque à charte à mettre sur pied une filiale de services de fiduciaire au Canada, alors que des concurrents comme la Banque Toronto-Dominion et la Banque de Montréal s'approprient à emboîter le pas.

La Société de fiduciaire Banque Royale du Canada, dont le siège social est à Toronto, offrira une vaste gamme de services de fiduciaire dits « traditionnels », tels que la garde de valeurs, l'administration aux entreprises et les conseils aux particuliers. Elle exploite des bureaux à Montréal et dans la Ville-Reine.

La nouvelle filiale démarre avec un actif sous gestion de près de 130 milliards, provenant en grande partie du Groupe marchés et titres des Services bancaires à l'entreprise de la Royale, a déclaré hier le premier vice-président Québec, M. Michael Trucotte.

L'entrée de la Royale dans le secteur des fiduciaires découle des amendements apportés à la nouvelle loi des banques. Celle-ci entre en vigueur le 1er juin et permet notamment aux banques d'offrir des services fiduciaires par le biais d'une filiale.

La Royale avait pris les devants sur tout le monde alors qu'elle signait, en juin 1990, un accord en vue d'acheter la Compagnie Trust International, de Toronto, qui administre un actif de plus de 4 milliards.

Toutefois, d'autres banques s'approprient à suivre ses traces.

Le mois dernier, la Banque TD annonçait son intention de mettre sur pied une filiale de services fiduciaires. « On ne pense pas, pour l'instant, faire des acquisitions. Mais l'objectif est d'avoir quelque chose en place cette année », a déclaré à La Presse un porte-parole, Mme Beverly McClain.

Pour sa part, la Banque de Montréal « s'intéresse grandement à se développer dans ce

secteur au Canada », affirme un porte-parole, M. Brian Smith. La banque a déjà une filiale fiduciaire aux États-Unis, Harris Trust.

Assurance

Les experts prévoient que les banques à charte auront bientôt un pied dans toutes les grandes sphères de l'industrie financière. Chacune d'elles a maintenant une filiale dans le domaine des valeurs mobilières. La Royale, pour sa part, « pense déjà au secteur de l'assurance », indique M. Turcotte, mais il ne veut pas préciser ses projets à ce stade-ci de la partie.

Le responsable est conscient que la réputation des fiduciaires n'est pas à son meilleur après la débâcle des Central Trust et Fiducie Guardian.

Selon lui, les problèmes de ces dernières découlent en grande partie de leurs activités de prêts. Or, la fiduciaire Royale ne répètera pas les mêmes erreurs. « On ne fera pas de prêts », a déclaré M. Turcotte.

TM réduit ses pertes

Le télédiffuseur montréalais Télé-Métropole a réduit ses pertes à 976 000 dollars, ou 12 cents par action ordinaire, au deuxième trimestre terminé le 23 février dernier, comparativement à un déficit de 4,7 millions ou 60 cents l'action un an plus tôt, à la faveur d'une diminution de 15 p. cent de ses dépenses d'exploitation.

Les revenus ont diminué légèrement, de 37,1 à près de 36,3 millions, la progression de 6,8 p. cent des revenus de diffusion ayant été annulée par une diminution équivalente des revenus de production et autres. Dans un communiqué, TM souligne la précarité du contexte dans lequel elle évolue et les perspectives de stagnation du marché.

La Banque Nationale a prêté près d'un demi-milliard à O & Y

MIVILLE TREMBLAY

La Banque Nationale a prêté près d'un demi-milliard à Olympia & York (O & Y), mais de ce montant, seulement 50 millions ne sont pas endossés par des garanties solides, affirment des sources bien placées. Un porte-parole a déclaré que la Banque avait pour politique de ne jamais discuter des affaires qui la lient à ses clients.

Soulignons que les déposants n'encourent aucun risque dans cette affaire. La Société canadienne d'assurance-dépôt garantit formellement le remboursement des premiers 60 000 \$ de chaque dépôt.

Plus important encore, affirme M. Marc Chabot, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, « le passé démontre

que le gouvernement fédéral n'hésite pas à intervenir directement pour assurer la stabilité du système financier ».

Les prêts

Selon nos sources, la Banque Nationale a prêté de 400 à 500 millions au promoteur immobilier en difficulté. La plupart de ces prêts sont garantis par des hypothèques de premier et de deuxième rang. Il y a toutefois une somme de 50 millions sans garantie. Jusqu'à ce jour, le bruit avait couru dans les milieux financiers que cette institution n'avait prêté que 50 millions.

On estime par ailleurs que les banques CIBC, Royale et Scotia ont chacune prêté plus de 1 milliard à O & Y. Notons cependant que la plus petite de ces trois banques — la Scotia — est presque deux fois et demi plus grande que la Banque Nationale.

Si la Banque Nationale était incapable de récupérer ses prêts, en tout ou en partie, ou devait faire des concessions sur les intérêts, ce sont les actionnaires qui pâtiraient en retirant un bénéfice moindre. De même, les contribuables seraient indirectement affectés, car les pertes sont déductibles d'impôt.

raient en retirant un bénéfice moindre. De même, les contribuables seraient indirectement affectés, car les pertes sont déductibles d'impôt.

Pas de pertes

L'histoire indique cependant que ce scénario est peu probable, affirme le professeur Chabot, qui a rédigé sa thèse de doctorat sur le sauvetage de Dome, Massey Ferguson et Maislin. Dans tous ces cas, les banques ont finalement fait de l'argent, dit-il. Dans celui de Dome, jamais les banques n'ont eu à puiser dans les 500 millions que le gouvernement fédéral avait promis.

Bref, affirme M. Chabot, en promettant d'intervenir au besoin, le fédéral a permis le dénouement de crises semblables à celle d'O & Y, sans que les banques ou les contribuables n'aient perdu un cent.

Pour l'ensemble des prêts consentis par la Banque Nationale, les provisions pour pertes sur prêts représentent 72 cents par dollar prêté.

Ontario Hydro réclame 8,6 p. cent

Pour 1993, Ontario Hydro réclame une hausse de tarifs moyenne de 8,6 p. cent. Pour les réseaux de distribution municipaux et pour les grands clients industriels, la majoration réclamée s'élèverait à 9,1 p. cent tandis qu'elle serait de 6,6 p. cent seulement pour la clientèle résidentielle rurale. Selon le ministre ontarien de l'Énergie, les trois-quarts de la hausse réclamée est reliée à l'entrée en vigueur de la centrale nucléaire de Darlington. Des audiences publiques sur le sujet seront organisées en juin. Les Ontariens ont subi une hausse de plus de 10 p. cent en 1992, encore une fois à cause de Darlington.

La famille Laberge pourrait aider Malenfant

LISA BINSSE

La famille Laberge est intéressée à aider l'homme d'affaires Raymond Malenfant à conserver le joyau de son empire, le Manoir Richelieu. Mais elle attend que ce dernier lui fasse une proposition.

La famille, qui a avancé les fonds pour permettre au gendre de M. Malenfant, Me Benoit Paradis, de racheter l'hôtel-casino Fort Garry, a aussi été approchée par la famille Malenfant et le syndic Marc Sheedy, de Coopers & Lybrand, dans le dossier de l'hôtel de Pointe-au-Pic.

La famille Laberge et M. Malenfant ont paraphé un protocole d'entente le 15 mars. Jean-Yves Dupont, propriétaire immobilier de Québec et ami de la famille Laberge, propriétaire d'une quincaillerie à Beauport, est aussi engagé dans cette affaire.

Me Robert Cardinal, qui représente la famille Laberge et M. Dupont, a expliqué hier qu'en vertu de ce protocole, ses clients étaient disposés à rembourser la somme due à la Fédération des caisses populaires Desjardins, soit 11 millions de dollars. En échange, ils devenaient propriétaires du Manoir avec la famille Malenfant.

Me Cardinal n'a pas voulu dévoiler le détail de ce partenariat, sinon pour préciser que le protocole stipulait que l'administration de l'hôtel restait sous la responsabilité de la famille Malenfant.

Prêt échu
Ce protocole, sujet à certaines conditions exigées par M. Malenfant lui-même, visait à éviter que la Fédération prenne des procédures pour reprendre le Manoir, sur lequel elle détient une hypothèque de 13,3 millions.

Mais la Fédération, qui selon Me Cardinal, était prête à accepter ce scénario, est allée de l'avant. Dans sa requête déposée vendredi, elle demande d'être déclarée propriétaire de l'immeuble, alléguant qu'un prêt de M. Malenfant de l'ordre de 7,7 millions est échu depuis 15 mois. Le tribunal doit se prononcer le 22 avril.

Me Cardinal a indiqué qu'il ne sait pas si la famille Malenfant et le syndic sont toujours intéressés au protocole d'entente. Il considère que la « balle est dans leur camp ».

Il a indiqué que la famille Laberge, pour sa part, est toujours intéressée.

ENTREZ DANS

LE RYTHME.

METTEZ-VOUS EN APPÉTIT.

ILLUMINEZ VOTRE SOIRÉE.

LE SAMEDI, C'EST FAIT POUR DÎNER ET POUR DANSER.

30\$*

PAR PERSONNE

45\$*

LE COUPLE SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

Le Dîner Dansant au Boulevard. De bons repas et du bon temps. Faites les premiers pas, réservez sans tarder en composant le 878-2000 poste 4498.

Nous sommes aussi ouverts pour le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. A votre service matin, midi et soir.

*Taxes et pourboires en plus.



Le Centre Sheraton HOTEL ET SOMMET DE LA TOUR MONTREAL

1201, BOULEVARD RENE LEVESQUE OUEST MONTREAL (QUEBEC) CANADA H3B 2L7

ITT SHERATON

VENTE AU PUBLIC

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

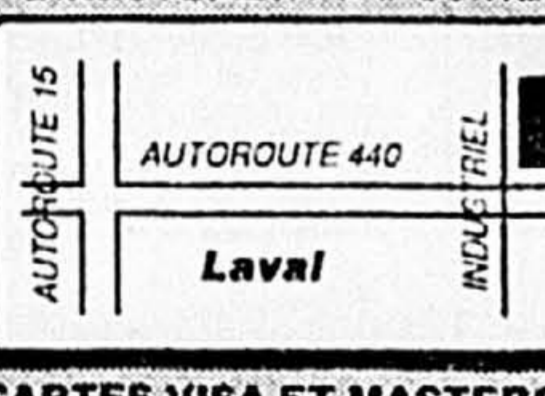
PLUS DE 3 000 000 \$
2 500 MEUBLES DE BUREAU NEUFS

Finis: acajou, chêne, noyer, cerisier, noir ébène.

- Bureaux ministres et divers
- Credences, bahuts et huches
- Tables de travail en forme de P
- Tables à café, de coin et de bout
- Bureaux secrétaires et ministres avec retour
- Tables de conférence
- Bibliothèques
- Mobiliers informatiques
- Tables de travail
- Consoles
- Classeurs latéraux à 2 tiroirs
- Fauteuils et chaises.

60 À 80% DE RABAIS

DIRECTEMENT A L'USINE



Xception System Inc.
2875, boul. Industriel
Chomedey, Laval
Tél.: (514) 668-0710
Fax.: (514) 662-8410

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 18 h, le dimanche de 10 h à 16 h.

CARTES VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES



« LA SANTÉ N'A PAS DE PRIX. FAITES EXAMINER VOTRE VOLVO GRATUITEMENT. »

Gerry D'Argenio, président



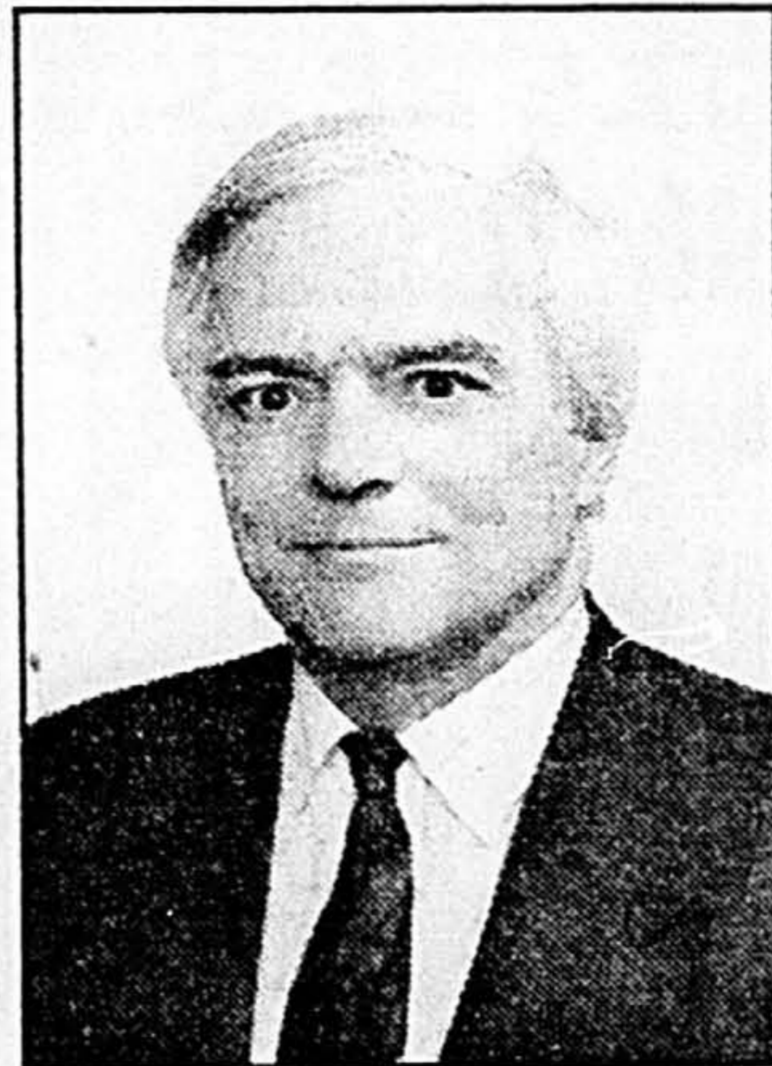
BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
Les spécialistes en voitures importées

Du 6 au 8 avril, faites vérifier gratuitement votre VOLVO. Profitez d'un examen complet et d'une évaluation par ordinateur. Un représentant VOLVO sera sur place. Prenez rendez-vous au 667-4960

1430, boulevard St-Martin ouest, Laval



Avis de nomination



Me Raymond Crevier

Monsieur Roger O. Beauchemin, Président du conseil est heureux d'annoncer la nomination de Me Raymond Crevier au conseil d'administration d'AXA Assurances (antérieurement Provinces Unies Compagnie d'assurances).

Associé principal du cabinet Ogilvy Renault de Montréal, Me Crevier est président sortant et administrateur de la Fondation canadienne des maladies du Cœur et agit également à titre d'administrateur auprès de Cassidy Ltée et de Francosteel Canada Inc. Me Raymond Crevier est membre du Barreau du Québec.

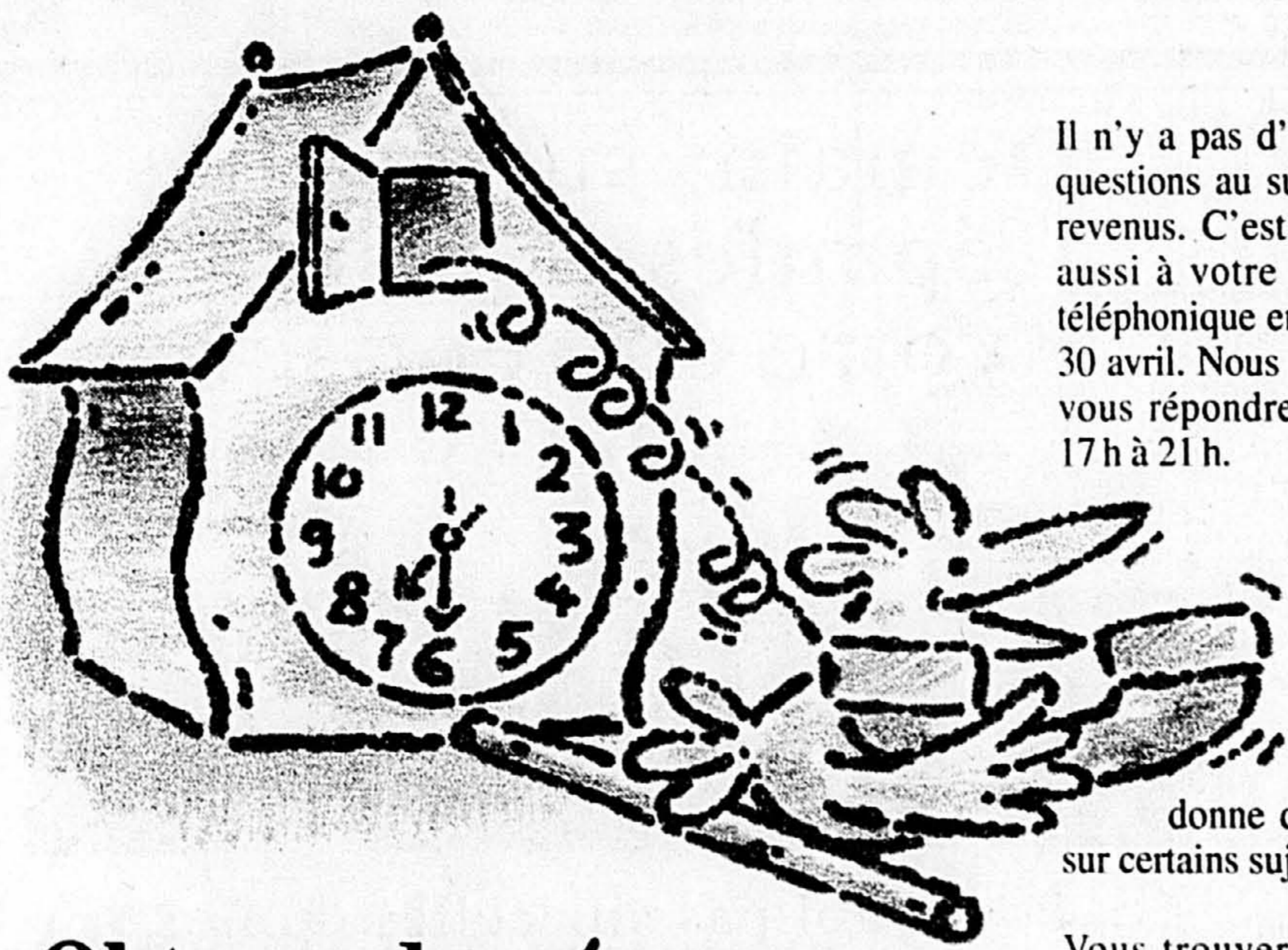
AXA Assurances dont le siège social est à Montréal est membre du Groupe AXA. Présent dans plus de 100 pays par le biais de ses 58 sociétés d'assurances et de réassurances, AXA figure parmi les 12 plus importants assureurs au monde. Le chiffre d'affaires d'AXA s'élevait en 1990 à 11 milliards de dollars.

GW UTILITIES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

Le conseil d'administration de GW Utilities Limited a déclaré des dividendes spéciaux totalisant 4,50 \$ par action ordinaire payables le 14 avril 1992 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 10 avril 1992.

Toronto, Ontario
Le 31 mars 1992



Obtenez des réponses sur l'impôt même le soir

Il n'y a pas d'heure pour se poser des questions au sujet de sa déclaration de revenus. C'est pourquoi nous mettons aussi à votre disposition un service téléphonique en soirée, du 24 février au 30 avril. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre, du lundi au jeudi, de 17 h à 21 h.

Nous vous offrons aussi, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, un service téléphonique automatisé, S.E.R.T.-Télé-impôt, qui vous donne des messages enregistrés sur certains sujets concernant l'impôt.

Vous trouverez les numéros de ces services téléphoniques, y compris ceux des services adaptés aux personnes malentendantes et malvoyantes, à la fin de votre guide d'impôt.



On vous facilite les choses.



Revenu Canada Impôt

Revenu Canada Taxation

Canada

M. Aldo Baumgartner, président de Ayerst, McKenna & Harrison Inc., Montréal, Canada, a le plaisir d'annoncer la promotion de M. Étienne Attar au poste de vice-président, ventes et commercialisation. M. Attar remplace M. Jeff Bolly, qui a été promu au poste de directeur des opérations commerciales - Europe, pour Wyeth-Ayerst International.



M. Étienne Attar

M. Attar a une vaste expérience dans le domaine pharmaceutique et était récemment directeur, ventes et commercialisation, pour la division pharmaceutique. Il est présentement directeur du conseil du P.M.A.C., division de la commercialisation. Dans ses nouvelles fonctions, M. Attar aura la responsabilité de toutes les fonctions commerciales des Laboratoires Ayerst.

Les Laboratoires Ayerst sont au nombre des chefs de file de l'industrie pharmaceutique canadienne, jouant un rôle important dans l'essor de la recherche au Canada. Depuis leur fondation, en 1925, ils se sont distingués par la fabrication de produits de qualité supérieure.

Ayerst

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Levesque, Montréal (Québec), H3H 2R5 Tel.: (514) 937-6171

Droit des affaires

Dernier recours

Me Maurice Mongrain
du cabinet d'avocats et d'agents de marques de commerce DESJARDINS DUCHARME

Par son discours sur le budget du 25 février 1992, l'honorable Don Mazankowski annonça l'introduction d'un programme de financement pour la petite entreprise; trois jours plus tard, son homologue québécois, l'honorable Gérard D. Levesque, annonça l'harmonisation immédiate des lois fiscales québécoises à l'égard de ce programme.

Essentiellement, il s'agit d'une mesure temporaire visant à venir en aide aux petites entreprises éprouvant de sérieuses difficultés financières, afin de les aider à trouver du financement à taux réduit.

Puisque ce programme ne s'applique qu'aux emprunts admissibles contractés entre le 25 fé-

vrier et le 31 décembre 1992, il importait que les mécanismes législatifs le régissant soient rapidement mis en place.

Ainsi, il fut décidé de ressusciter les règles qui s'appliquaient jusqu'en 1987 aux obligations pour le développement de la petite entreprise et aux obligations pour la petite entreprise. Il s'agit là d'un choix judicieux, puisque les milieux financiers étaient familiers avec les modalités d'application régissant ces instruments financiers.

L'intérêt de ce programme tient au fait qu'il permet au prêteur de considérer les intérêts reçus comme des dividendes. S'il s'agit d'une banque ou d'une corporation, le prêteur ne payera en conséquence aucun impôt sur les intérêts reçus, puisqu'il bénéficiera de la déduction pour dividendes inter-corporations.

Par ailleurs, si le prêteur est un particulier, il aura droit au crédit

d'impôt pour dividendes. Ainsi, le fait d'assimiler les intérêts reçus sur ces obligations à des dividendes permet aux prêteurs d'exiger des taux d'intérêt moins élevés des petites entreprises admissibles, tout en obtenant le même taux de rendement après impôts.

Il importe de noter que le programme de financement pour la petite entreprise s'adresse autant aux corporations qu'aux particuliers ou aux sociétés de personnes exerçant une entreprise.

Le terme des emprunts contractés dans le cadre de ce programme devra se situer entre un an et cinq ans. Le montant emprunté devra être d'au moins 10 000 \$ et d'au plus 500 000 \$. Pour être admissible au programme, l'emprunteur doit pouvoir raisonnablement être considéré comme incapable d'obtenir des prêts à des conditions normales. Plus particulièrement, le programme

est limité aux petites entreprises qui:

- en raison de difficultés financières, sont ou peuvent s'attendre à être en défaut de paiement sur une dette envers une personne avec laquelle l'entreprise n'a pas de lien de dépendance; ou qui

- émettent l'obligation dans le cadre d'une proposition agréée par un tribunal ou d'un concordat conclu avec les créanciers aux termes de la Loi sur la faillite; ou qui

- émettent l'obligation alors qu'au moins 90% de l'actif de l'emprunteur est sous le contrôle d'un séquestre, d'un séquestre-gérant, d'un administrateur-séquestre ou d'un syndic de faillite.

Le tableau qui suit, tiré des documents budgétaires, illustre les effets du programme de financement de la petite entreprise:

	Sans le programme	Avec le programme
Principal	100 000 \$	100 000 \$
Taux d'intérêt présumé	10%	10%
Réduction des frais de financement due au FPE1	0	-4%
Taux de financement effectif	10%	6%
Taux de financement pour l'emprunteur	10 000 \$	6 000 \$
Economie de l'emprunteur	0	4 000 \$

1) Le montant exact de la réduction de taux d'intérêt dépendra de la situation de chaque prêteur.

Bien qu'il s'agisse d'un mode de financement de dernier recours, il ne fait aucun doute que dans le contexte économique que nous connaissons, un grand nombre de petites entreprises québécoises connaissent des difficultés financières suffisamment graves pour se qualifier aux fins du programme.

Vos impôts

Un nouveau crédit!

Michel Lanteigne, CA.
Associé, Caron Bélanger Ernst & Young

Chaque année apporte son lot de nouvelles modifications aux déclarations d'impôt sur le revenu du Québec et du fédéral, rendant ainsi leur préparation de plus en plus complexe. Cette année ne fait pas exception. Nous allons donc voir aujourd'hui l'une des modifications apportées à la déclaration d'impôt sur le revenu fédéral en 1991, soit le remboursement de la TPS à l'intention des salariés et des associés.

On retrouve, à la ligne 457 de la déclaration fédérale, ce nou-

veau crédit relatif au remboursement de la TPS. Pour en demander le remboursement, il faut remplir la formule GST-370 et la joindre à votre déclaration. Malheureusement, Revenu Canada n'a pas inclus la formule GST-370 dans le guide d'impôt général des déclarations d'impôt sur le revenu; vous devez donc vous procurer cette formule à votre bureau de district. C'est à se demander si l'on veut vraiment que vous demandiez ce remboursement.

De nombreux salariés engagent des dépenses dans le cadre de leur emploi. Dans bien des cas, ces dépenses ne sont pas remboursées par l'employeur. Comme la

part des employés ne sont pas enregistrés aux fins de la TPS, ils ne peuvent pas récupérer la TPS payée sur ces dépenses de la même façon que les inscrits aux fins de la TPS. Le nouveau remboursement de la TPS vise donc à permettre aux salariés et associés de bénéficier d'un crédit de TPS à l'égard de certaines dépenses pour lesquelles la TPS a été payée.

Personnes admissibles

Les personnes suivantes sont admissibles au nouveau remboursement de la TPS :

- les salariés dont l'employeur est inscrit aux fins de la TPS (à l'exception des salariés dont l'employeur est une institution financière désignée telle qu'une banque, une fiducie, une compagnie d'assurances, etc.);
- les membres d'une société de personnes inscrites aux fins de la TPS.

Dépenses admissibles

Un remboursement de la TPS peut être demandé pour les dépenses déduites aux fins de l'impôt sur le revenu et sur lesquelles vous avez payé la TPS. Les dépenses suivantes constituent des exemples de dépenses admissibles

au remboursement: les frais comptables et juridiques, les dépenses de bureau, les frais de voyage, les frais de divertissement, les repas et l'hébergement, les dépenses relatives à des véhicules moteurs, les frais de location, les frais de stationnement, les fournitures diverses et les droits d'adhésion à un organisme professionnel.

Tout remboursement de la TPS doit être inclus dans votre revenu aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'année d'imposition au cours de laquelle le remboursement est reçu. Par exemple, les montants payés à titre de remboursement de la TPS pour l'année d'imposition 1991, mais reçus en 1992, doivent être inclus dans votre revenu de 1992. Si le remboursement se rapporte au coût en capital d'un bien, le remboursement réduit le coût en capital du bien au moment où il est reçu.

Exemple

Le 1er janvier 1991, Jean-François a acheté une nouvelle voiture au prix de 18 000 \$ (TPS comprise). Il utilise la voiture pour gagner un revenu d'emploi (60%) et à des fins personnelles (40%). Le montant de déduction pour amortissement sur la voiture qui

pourra être réclamé par Jean-François en 1991 en réduction de son revenu imposable se calcule comme suit:

18 000 \$ x 30% (1) x 50% (2) = 2 700 \$
2 700 \$ x 60% = 1 620 \$

- Taux d'amortissement applicable aux voitures.
- L'amortissement pour l'année d'acquisition est de 50 % du taux autrement applicable.

En outre, Jean-François doit engager les dépenses suivantes dans le cadre de son emploi (les dépenses ne sont pas remboursées par son employeur et sont déductibles dans le calcul du revenu imposable de Jean-François)

Frais de bureau: 400 \$
Frais de stationnement: 350 \$
Fournitures diverses: 200 \$
Frais de repas (fraction déductible à 80%): 60 \$

Ainsi, c'est un total de 3170 \$ (soit 1620 \$ + 1550 \$) qui sera admissible au remboursement de la TPS. Le remboursement sera égal à 207 \$, soit 7/107 de 3170 \$. Comme on le constate, le calcul de ce nouveau crédit fédéral peut s'avérer intéressant. Pour une fois, que vous pouvez recevoir un remboursement quelconque de vos impôts et taxes, profitez-en!

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? A bas prix? Vite, faites? Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

VOUS VOULEZ UNE LINCOLN 1992

VENEZ VOIR LA MAGNIFIQUE ÉDITION LIMITÉE DE LA TOWN CAR Série Jack Nicklaus

23 en stock pour livraison immédiate

LINCOLN TOWN CAR 92
Conduisez une **LINCOLN Signature** pour aussi peu que **\$679** par mois

LINCOLN CONTINENTALE 92
Conduisez une **LINCOLN Continentale** pour aussi peu que **\$725** par mois

GARANTIE 3 ANS / 60 000 km PARE-CHOC A PARE-CHOC

Circuit
6300, HENRI-BOURASSA MONTREAL-NORD
3 2 5-4 7 0 0

VOUS POUVEZ PASSER VOTRE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE

50 VOITURES DE COURTOISIE DISPONIBLES

Service ouvert jusqu'à 2h30

*Transport, préparation et taxes en sus. Location bail 48 mois.

VOITURES D'OCCASION FORMULE Canbec

Le plus vaste choix aux meilleurs prix!

Le plus grand concessionnaire BMW au pays peut vous offrir ce que vous ne trouverez nulle part ailleurs... le choix. Canbec offre une gamme impressionnante de BMW d'occasion ou de démonstration, dans un choix de teintes, de modèles et d'accessoires comme vous n'en verrez pas ailleurs.

Voici quelques-unes des excellentes voitures actuellement offertes:

DEMONSTRATEUR BMW 525iA 1992 #stock 12067, 4 portes, boîte automatique, seulement \$495 par mois. *Acompte de 7500 \$ + taxes, rachat facultatif de 15 500 \$	OCCASION BMW 1988 750iL Moteur V-12, complètement équipée. Doit être vue pour être appréciée, garantie.	OCCASION BMW 325iA 1989 2 portes, boîte automatique, immaculée, seulement 18 000 km. Garantie 2 ans ou 40 000 km.	OCCASION BMW 325iS 1990 Blanche, boîte 5 vitesses manuelle. Complètement équipée, reste de garantie du manufacturier, prix pour vente rapide.
--	---	---	---

Nous vous offrons des aubaines exceptionnelles sur des BMW et autres voitures de prestige. Demandez à l'un de nos conseillers la liste complète de nos voitures d'occasion.

Canbec
4090 OUEST, JEAN TALON 731-7871
Le plus grand concessionnaire au Canada

GOÛTEZ-Y FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI CHEZ CANBEC

Demain, sur quelles épaules reposera votre entreprise?

Pourquoi pas sur celles de nos étudiants et étudiantes!

En tant qu'employeur, vous jouez un rôle de premier plan dans la formation de la main-d'œuvre de demain. Au Placement étudiant du Québec, nous sommes là pour vous épauler.

Faites-nous connaître vos besoins en matière de personnel étudiant. Grâce à la présélection, nous sommes en mesure de vous proposer rapidement les candidatures qui répondront le mieux à vos exigences.

Communiquez avec nous. Nous vous présenterons une relève aux épaules solides.

Montréal (514) 873-7395
Laval (514) 686-1734
St-Jérôme (514) 565-2803

Longueuil (514) 873-5746
Extérieur sans frais 1 800 463-2355

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

En collaboration avec **BANQUE NATIONALE** notre banque nationale

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec

BCE se restructure

JACQUES BENOIT

■ Après avoir restructuré en juin dernier l'ensemble de ses activités dans les télécommunications — par la formation de trois groupes internes: télécommunications canadiennes, télécommunications internationales et annuaires —, BCE vient d'annoncer qu'elle allait donner encore plus d'importance au Groupe canadien de télécommunications.

«On élargit son mandat. Et c'est le signal qu'on va lui porter une attention très particulière. Au niveau stratégique et des investissements. Il se passe beaucoup de choses dans les télécommunications, et ce n'est pas fini. On veut être là», a déclaré à La Presse M. Marcel Saint-Germain, premier directeur communications chez BCE.

De ce groupe relèveront désormais toutes les entreprises clés (Bell Canada, Radiocommunications BCE Mobile, etc.) du secteur des télécommunications, à l'exception des sociétés actives au niveau international, mais aussi du fabricant d'équipements Northern Telecom.

Ensemble, les sociétés concernées comptent pour environ les deux tiers du chiffre d'affaires global (18,4 milliards en 1990) de BCE.

Nouveau grand patron du groupe remanié: M. J.V. Raymond Cyr, qui en sera le président du conseil et chef de la direction, M. Cyr restant à la présidence du conseil de BCE.

Jusqu'ici président et chef de l'exploitation de BCE, M. L.R. Wilson en devient le chef de la direction, en remplacement de M. Cyr.

Hier, enfin, les services d'exploitation de Bell Canada baptisés jusqu'ici Région du Québec et Région de l'Ontario, ont pris les noms de Bell Québec et Bell Ontario, M. Louis Tanguay, qui occupait le poste de vice-président exécutif Région du Québec, devenant le président de Bell Québec.

L'industrie du pneu est à plat

LISA BINSSE

■ L'industrie des pneus connaît des années difficiles à cause notamment d'une surcapacité de production et d'une industrie de l'automobile en crise. On ne compte y revoir des profits que d'ici cinq ans.

C'est le portrait plutôt sombre qu'a présenté hier Renato Cantoni, président de Pirelli Pneus du Canada, lors d'un petit déjeuner-rencontre au Club Montréal du Centre de commerce mondial de Montréal.

Le Groupe Pirelli a perdu 600 millions de dollars US en 1991, a-t-il dit, et ce n'est pas avant 1993 que cette société italienne peut espérer voir quelque profit, sauf au Canada où Pirelli pense en faire en 1992.

M. Cantoni a tenu à préciser

que Pirelli Canada est la compagnie au sein du Groupe qui a été la plus performante en 1991. Elle a aussi perdu de l'argent mais moins que les autres. Son chiffre d'affaires était de 50 millions de dollars, dont la moitié provient du Québec seulement.

Il a expliqué que Pirelli détient environ huit p. cent du marché canadien et 15 à 16 p. cent du marché Québécois, après Michelin qui a le haut du pavé. Par contre c'est Pirelli qui mène en ce qui a trait aux pneus d'hiver et sa part du marché au Québec passe alors à 20 p. cent.

C'est Michelin qui est en première place au plan mondial. Pirelli est en cinquième place, avec huit p. cent de la tarte.

Surcapacité

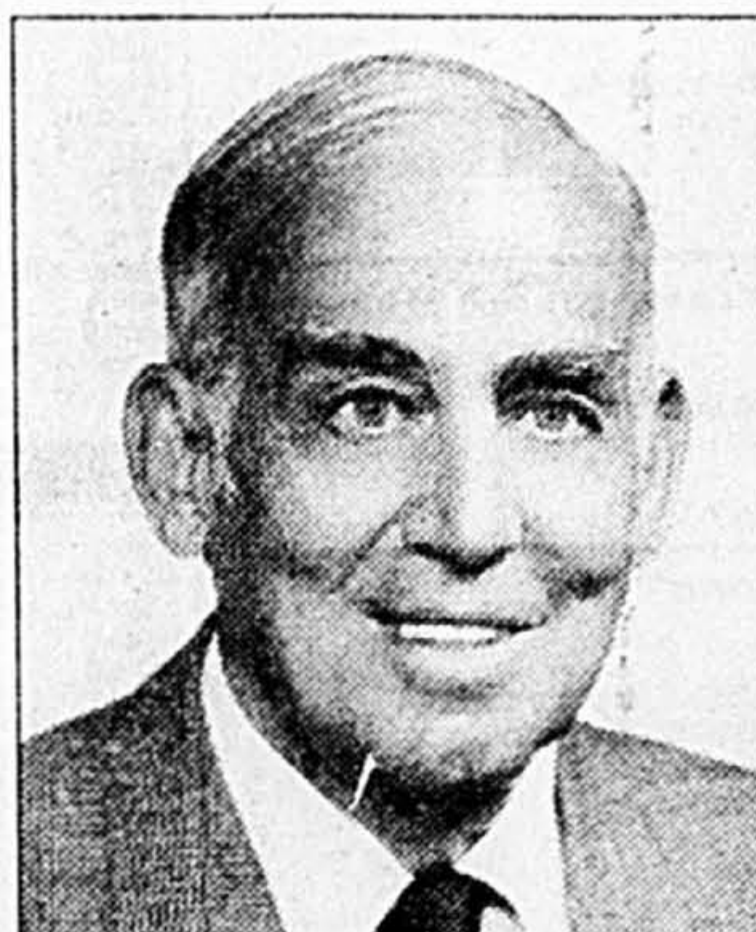
En Amérique du Nord, note M. Cantoni, l'industrie a toujours

une surcapacité de production 20 p. cent. Cette surcapacité a eu pour effet de faire tomber le prix des pneus. Les prix sont, a-t-il dit, 30 p. cent plus bas qu'il y a 15 ans. Parfois au détriment de la sécurité, a-t-il ajouté.

Il pense que la concentration de l'industrie — cinq compagnies détiennent 90 p. cent du marché — va se poursuivre et que le portrait de l'industrie est appelé à changer encore d'ici cinq ans. Le champ de bataille sera l'Europe et M. Cantoni a bon espoir que Michelin et Pirelli soient parmi les survivants.

La force et l'avantage de Pirelli résident dans sa grande diversification. Les pneus représentent 30 p. cent de son chiffre d'affaires alors 40 p. cent est détenu par l'industrie des câbles. Le reste comprend des vêtements sport, des tuiles et des composantes d'automobiles.

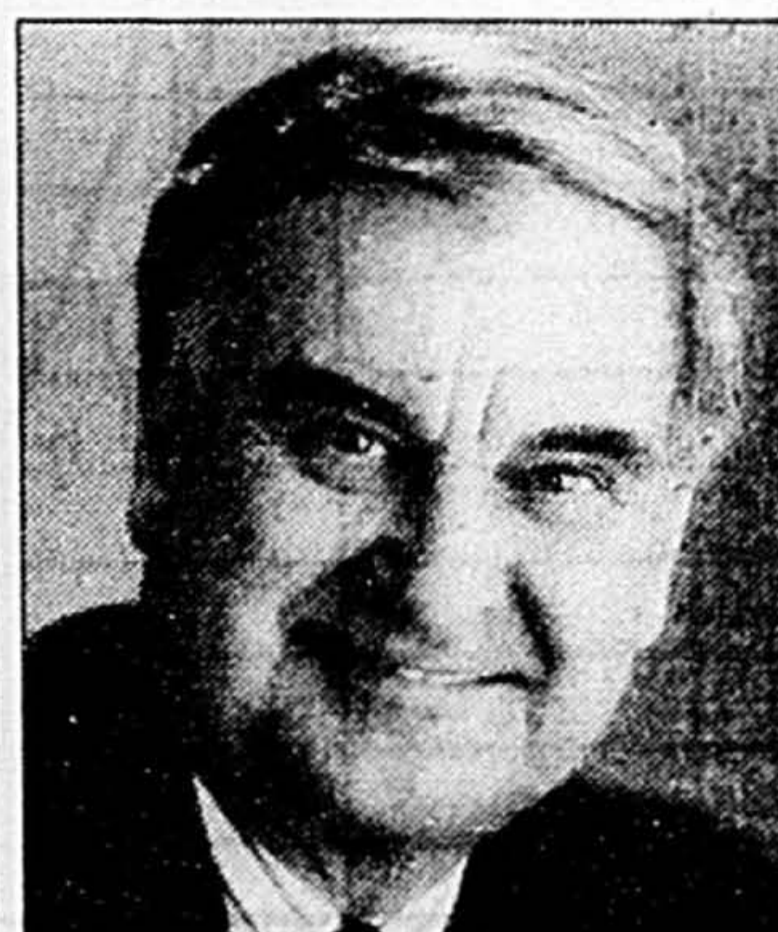
Laidlaw Québec Inc.



Robert D. Murray, C.M.



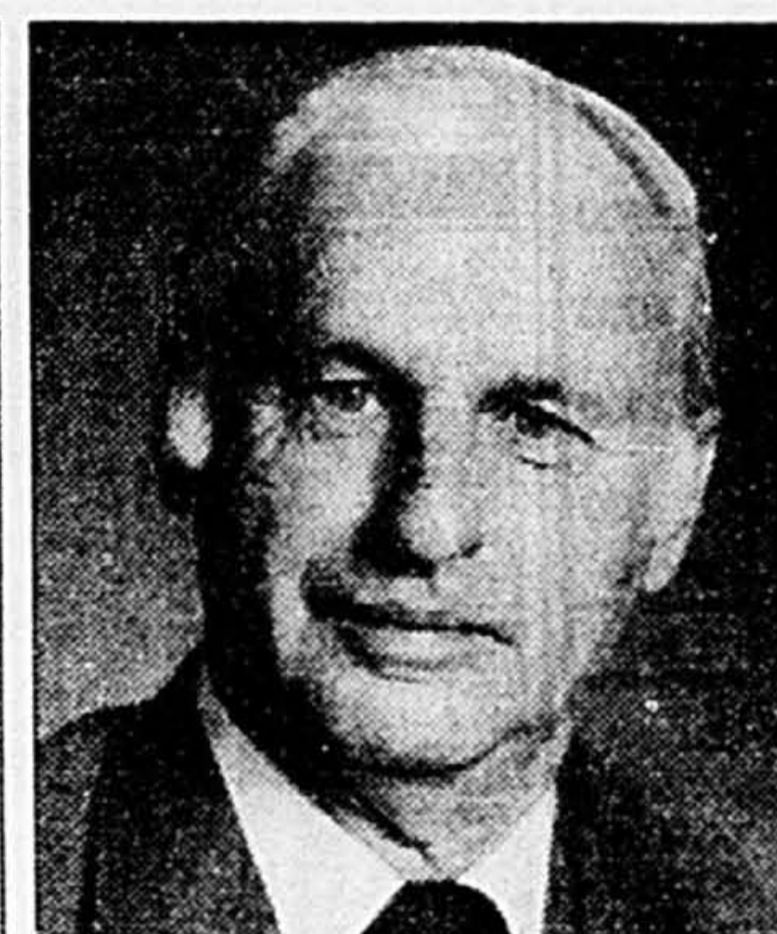
Louis-Paul Nolet, c.a.



Guy Saint-Pierre, ing.



Nycol Pageau-Goyette



Louis-Philippe Roy, Ph.D.



Raymond Lemay, C.M.

M. Donald K. Jackson, président et chef de la direction de Laidlaw Inc., annonce la création au Québec d'un conseil consultatif.

Ce conseil réunit M. Robert Murray, C.M., président du conseil, Conseil de l'industrie de l'hydrogène du Canada, M. Louis-Paul Nolet, c.a., associé de la firme Biron, Lapiere, Dubé, Nolet, Falard, Leblond et Associés et président du comité exécutif de Laidlaw Québec Inc., M. Guy Saint-Pierre, ing., président et chef de la direction du Groupe SNC inc., Mme Nycol Pageau-Goyette, présidente de Pageau et associés limitée, Dr Louis-Philippe Roy, consultant en environnement et ancien directeur scientifique d'Hydro-Québec et M. Raymond Lemay, C.M., vice-président exécutif de Quebecor inc.

M. Robert Murray en est le président et M. Louis-Paul Nolet, le président délégué.

L'établissement de ce conseil confirme l'engagement de Laidlaw de poursuivre le développement de ses services au Québec où les compagnies Laidlaw sont des chefs de file dans les secteurs de la protection de l'environnement et du transport des écoliers. Les 1 400 employés de Laidlaw au Québec desservent les industries, commerces, municipalités, commissions scolaires et hôpitaux ainsi que les particuliers à partir de 20 points de services à l'échelle du territoire.

Laidlaw Inc. est une société canadienne en exploitation dans toute l'Amérique du Nord et en Europe. Ses actions sont inscrites aux bourses de Montréal, New York et Toronto.



avis Retraits d'autorisations (provincial)

Conformément aux dispositions de l'article 72 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré à compter du 31 décembre 1991 les autorisations des instances du PARTI ÉGALITÉ/ EQUALITY PARTY des circonscriptions suivantes:

Circonscription	Nom du représentant officiel	Date du retrait
CHATEAUGUAY	Gerald Cooper	1991-12-31
D'ARCY MOGEE	Gerald Cooper	1991-12-31
MARGUERITE-BOURGEOYS	Gerald Cooper	1991-12-31
SAINT-LAURENT	Gerald Cooper	1991-12-31
VERDUN	Gerald Cooper	1991-12-31

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-461-0422

DÉCLARATION D'INTENTION

PAR LES PRÉSENTES, la Banque Royale du Canada déclare son intention de demander au ministre des Finances l'émission de lettres patentes visant l'incorporation d'une société de fiducie fédérale sous la dénomination sociale **Royal Bank of Canada Trust Company**, en anglais, et **Société de Fiducie Banque Royale du Canada**, en français, ou sous toute autre dénomination approuvée par les autorités compétentes.

Toute personne désirant faire opposition à ladite intention d'incorporation peut s'adresser par écrit au surintendant des institutions financières, 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2.

FAIT À MONTRÉAL, ce deuxième jour du mois d'avril 1992.

Jane E. Lawson
Vice-présidente et secrétaire



BANQUE ROYALE DU CANADA

BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 22 mai 1992 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 avril 1992 comme il suit:

1. Dividende No. 36 d'un montant de \$0,3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1,45, série B;
2. Dividende No. 32 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
3. Dividende No. 32 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
4. Dividende No. 4 d'un montant de \$0,5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H;
5. Dividende No. 3 d'un montant de \$0,47656 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série I; et
6. Dividende No. 419 d'un montant de \$0,29 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées série B et série C peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes No. 73, 74 et 75 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois de mai, juin et juillet 1992 et qu'ils seront payables les 12 juin, 10 juillet et 12 août 1992, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 29 mai, 30 juin et 31 juillet 1992, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 30 avril 1992 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 avril 1992 comme il suit:

1. Dividende No. 11 d'un montant de \$0,5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
2. Dividende No. 11 d'un montant de \$0,53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire,
Jane E. Lawson
Montréal, le 3 mars 1992



DÉJEUNER-CAUSERIE AVEC

M. JACQUES PARIZEAU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

À l'occasion d'une rencontre, à Montréal, du Conseil d'administration national de l'Association des manufacturiers canadiens, M. JACQUES PARIZEAU a accepté d'entretenir les membres de l'AMC des «politiques économiques d'un Québec souverain», sur l'heure du midi.



Date: jeudi 9 avril 1992
Heure: midi
Endroit: Hôtel Méridien Montréal 4, Complexe Desjardins Montréal Grand Salon C Basilaire 1
Coût: 60\$ par personne
Pour réserver: Ginette Desroches (514) 866-7774

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU QUÉBEC

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

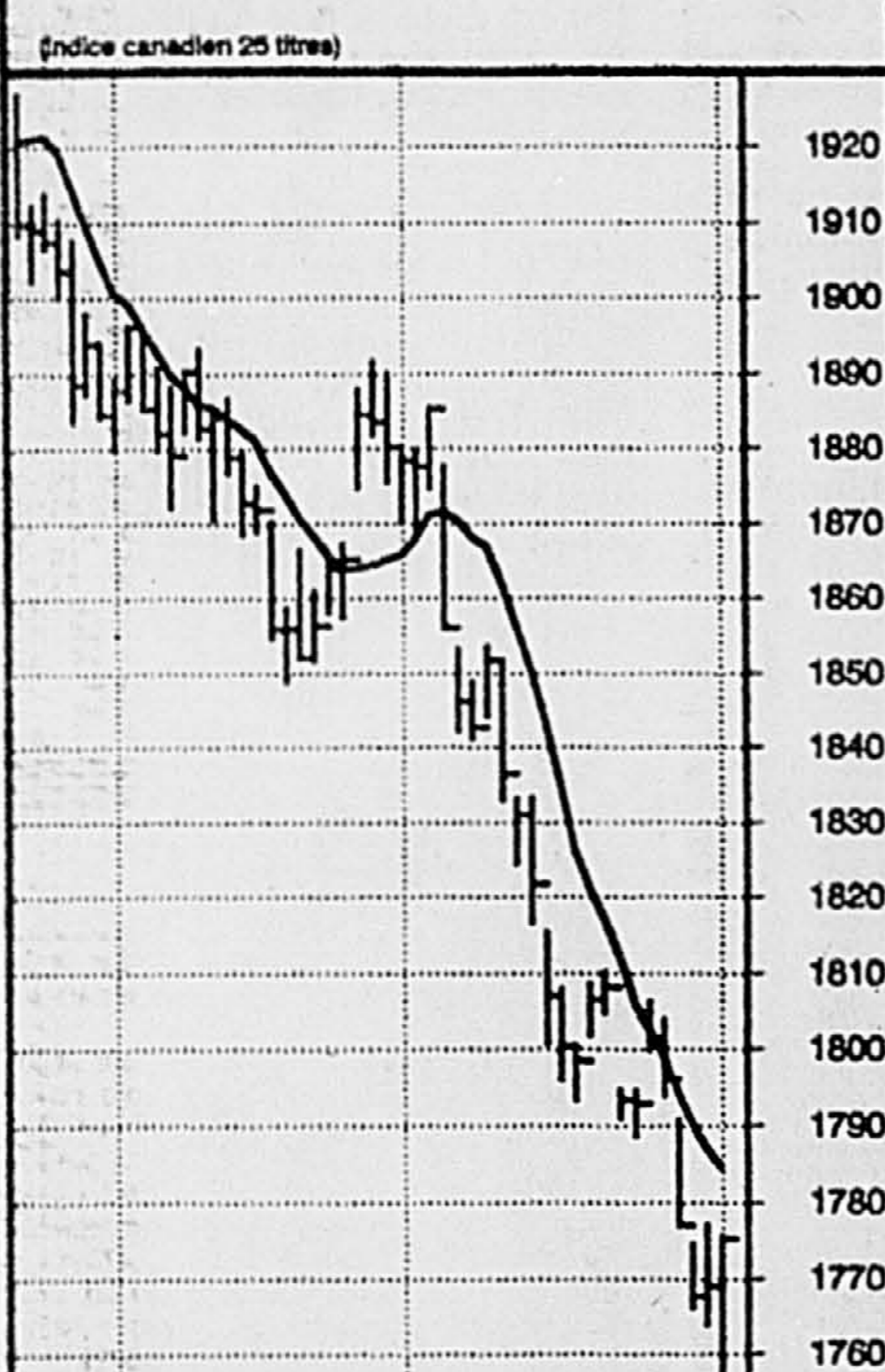
Si vous êtes membre du CLUB entrez le code suivant:

75339856

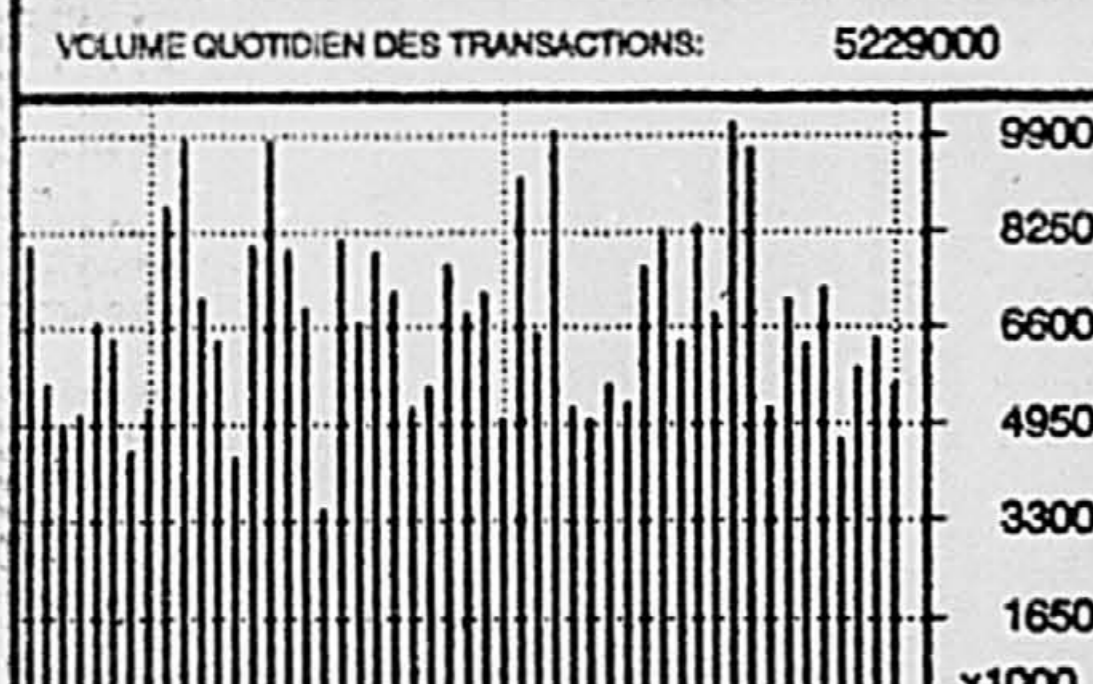
Simon composez à Montréal le 251 8688 ou sans frais le 1 800 563 8688.

CLUB Multi points

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Haute: 1775.51, Fermeture: 1775.13, Bas: 1754.96



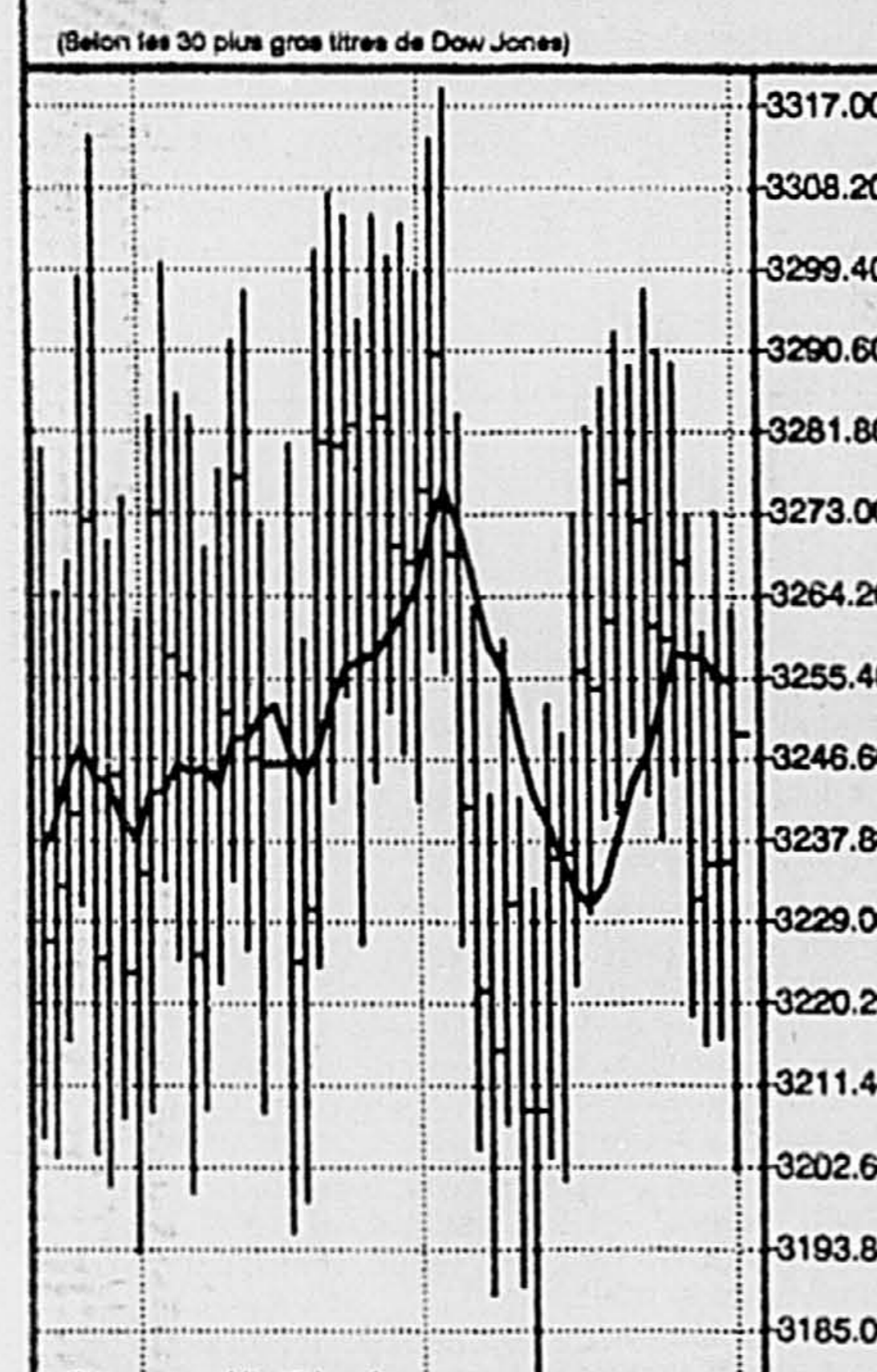
VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 5229000

INDICES DE MONTRÉAL

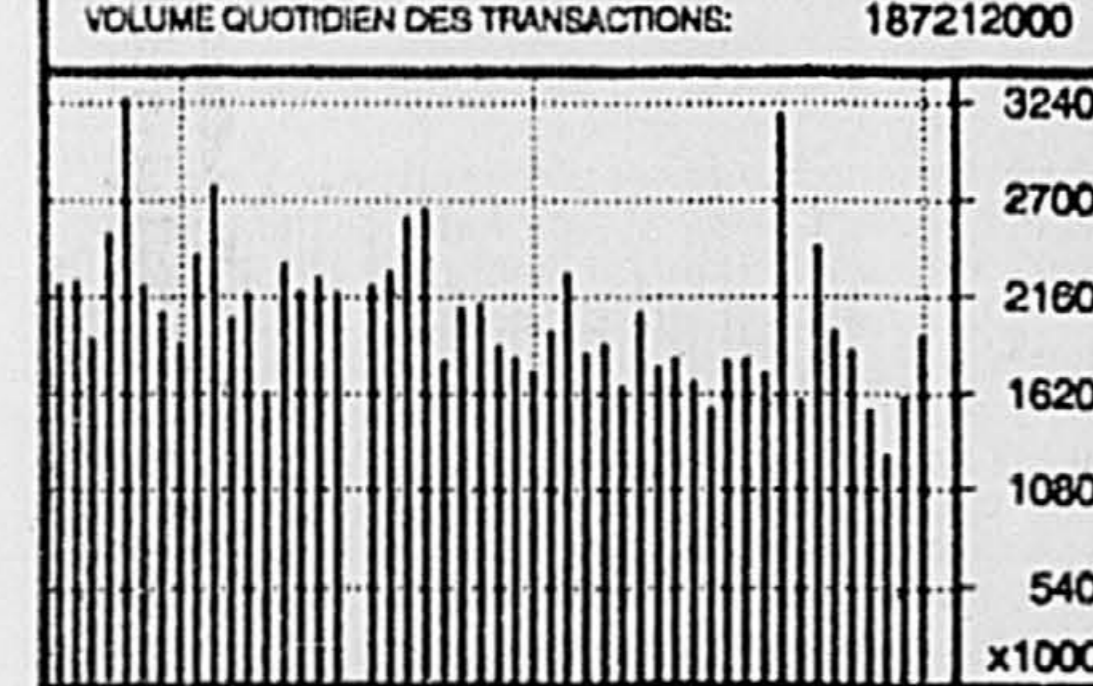
Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), etc., with their current values and percentage changes.

Source: Decision-Plus Inc.

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Haute: 3262.52, Fermeture: 3249.33, Bas: 3202.37



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 18721200

INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE, with their current values and percentage changes.

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Sous apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention \$ s'y applique.

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou u = Titre assujéti à une réglementation spéciale.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.

Source: Decision-Plus Inc.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

Yentes Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Bell, and others.

FRUITS/LÉGUMES

(PCI) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, mercredi, dans la région de Montréal.
Fruits
Pommes Cortland, Qué.: 14.00/s le boisseau

LÉGUMES

Betterave Qué.: 6.00-6.80/s 25 lb
Betterave Qué.: 6.75-8.05/s 12x2 lb

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

Value Offr. D. P. 1992. (SOCIÉTÉS FRANÇAISES)
Sociétés cotées en CMC

Sociétés cotées en US\$

Value Offr. Den. 1992.
Sociétés cotées en CMC

Sociétés cotées en US\$

Value Offr. Den. 1992.
Sociétés cotées en CMC

L'OR

(AF) - Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, mercredi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

Sociétés cotées en US\$

Value Offr. Den. 1992.
Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Sociétés cotées en CMC

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

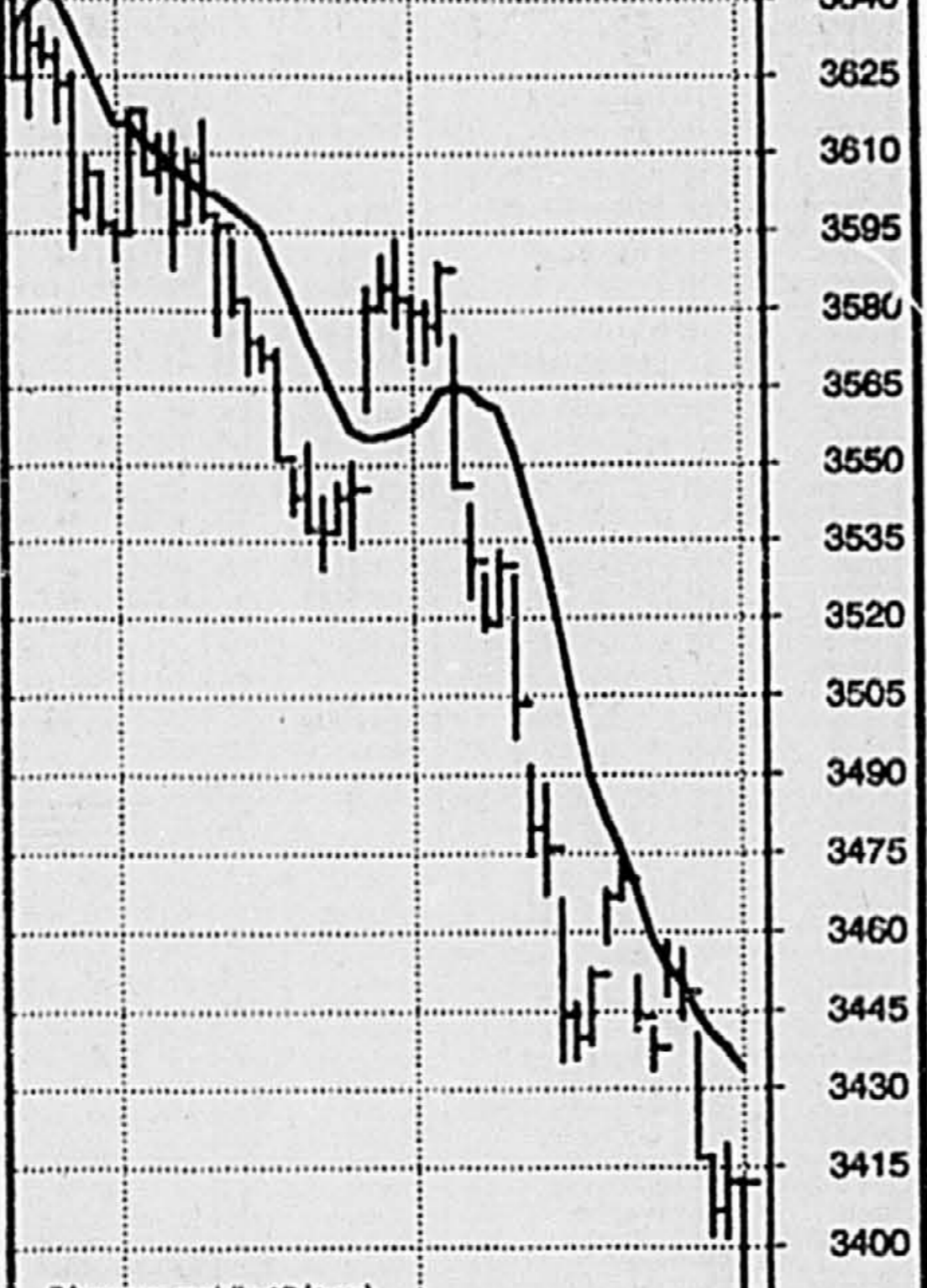
Sociétés cotées en CMC

Sociétés cotées en CMC

TORONTO

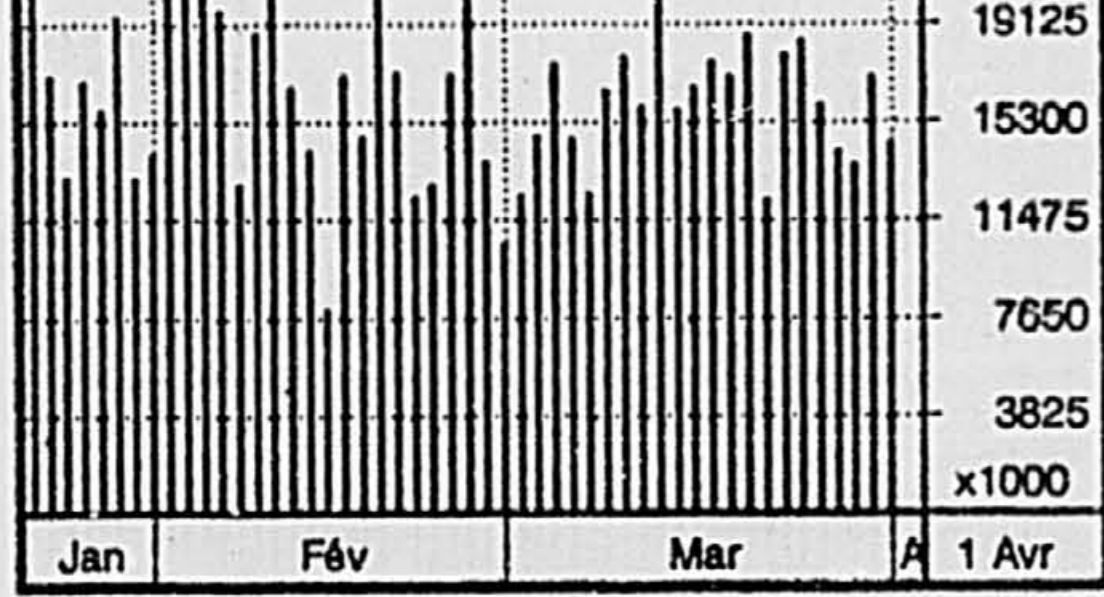
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3412.55
Fermeture: 3411.87
Bas: 3388.31



(Moyenne mobile 10 jours)

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 23220000



INDICES DE TORONTO

Table of various indices including 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc.

Source: Decision-Plus Inc.

Main table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

Main table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

Main table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

Main table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 865 31 - 04

Table of general index data and various stock market listings.

Table of general index data and various stock market listings.

Advertisement for 'Alto Robert!' featuring a logo and text: 'c'est le centre-ville sans les ennuis'.

Table of general index data and various stock market listings.

Table of general index data and various stock market listings.

La bourse en bref

MONTREAL

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, and Faits saillants. Shows trading volume and key market movements for Montreal.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, and Ferm. Shows trading volume and closing prices for New York.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes for New York.

Table with 4 columns: Indices Dow Jones, Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows key market indices and their daily movements.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

dividendes

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists companies and their dividend payments.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists mining and oil stocks with their current prices and changes.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

DOLLAR

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows the Canadian dollar's performance against various currencies.

TORONTO

LETS DEVOISES

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, and Ferm. Shows trading volume and closing prices for Toronto.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes for Toronto.

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, and Ferm. Shows trading volume and closing prices for NASDAQ.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes for NASDAQ.

Table with 4 columns: Indices NASDAQ, Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows key market indices and their daily movements for NASDAQ.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

dividendes

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists companies and their dividend payments.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists mining and oil stocks with their current prices and changes.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

DOLLAR

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows the Canadian dollar's performance against various currencies.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

TORONTO (PC) — 1er avril Les actions fournies par la Bourse de Toronto.

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists various stocks with their current prices and changes.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes.

AMERICAINE

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, and Ferm. Shows trading volume and closing prices for American stocks.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing stocks and their trading volumes for American stocks.

Table with 4 columns: Indices Dow Jones, Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows key market indices and their daily movements.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

dividendes

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists companies and their dividend payments.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists mining and oil stocks with their current prices and changes.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

DOLLAR

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows the Canadian dollar's performance against various currencies.

FONDS MUTUELS

MEMBERS First City Funds vNAmerican

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists mutual funds with their current prices and changes.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing mutual funds and their trading volumes.

AMERICAINE

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, and Ferm. Shows trading volume and closing prices for American mutual funds.

Table with 4 columns: Valeurs les plus actives, Volume, Mercredi, and Ferm. Shows top performing mutual funds and their trading volumes for American mutual funds.

Table with 4 columns: Indices Dow Jones, Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows key market indices and their daily movements.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

dividendes

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists companies and their dividend payments.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Lists mining and oil stocks with their current prices and changes.

NEW YORK

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Continuation of market indices and movements for New York.

DOLLAR

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows the Canadian dollar's performance against various currencies.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 1er avril Les actions transigées sur titres inscrits au comptant fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

LES METAUX

MARCHE DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows metal prices in London.

FERMETURE

CUIVRE (categorise-A) comptant 1325-1325.5

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows closing prices for various metals.

LA BOURSE DE TOKYO

L'INDICE NIKKEI comptant 8600-8605

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows the closing price for the Nikkei index.

PLOMB

comptant 309.5-310.5

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows closing prices for lead.

ZINC spéc. (qualité super) (SUS)

comptant 1289-1290

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows closing prices for zinc.

ALUM. (qualité sup.) (\$ US)

comptant 1289-1290

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows closing prices for aluminum.

NICKEL (\$ US)

comptant 7480-7490

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows closing prices for nickel.

PROFITS FINANCIERS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Transit A.T. Inc.

(740) C. (1.80) C. (0.09) (0.24) % 54.300 47.300 +14%

Dalla's Ltd.

(immobilier) Mont. Que. (82) C. (1.93) C. (0.05) (0.51) % 1.431 1.160 +23%

Guardian Capital Group

(inst. financière) Tor. Ont. année 31 déc. (58.47) C. (2.19) C. (0.89) % 8.893 6.683 +33%

Conwest Exploration

(exploration) Woodstock. Ont. année 31 déc. (15.852) C. 6.129 C. (0.86) 0.36 % 75.145 103.110 -27%

LA PETROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in New York.

TITRES AU COMPTANT (de Montreal)

NEW YORK (AP) Prix par baril en US

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows oil prices in Montreal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

PROFITS FINANCIERS (\$000) Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows financial profits.

REVENUS BRUTS (\$000)

Current L'an Variation

Table with 4 columns: Ouj, Haut, Bas, and Var. Shows gross revenues.

Libéralisation du marché de la bière: les É.-U. trouvent le Canada peu pressé

Presse Canadienne
WASHINGTON

Les États-Unis ont rejeté, hier, le délai de trois ans que s'est accordé le Canada pour éliminer la protection des brasseries provinciales et atténuer les restrictions sur la mise en marché des bières étrangères.

«Le gouvernement américain croit que la proposition du Canada pour ne modifier ou supprimer les pratiques incompatibles avec le GATT qu'en mars 1995 est inacceptable», a déclaré Mme Pat Norman, porte-parole de Mme Carla Hills, représentante du Commerce.

«Il s'agit d'une question de date», a-t-elle précisé, ajoutant qu'il pourrait y avoir des représailles américaines dès le 10 avril prochain.

Le GATT a décrété, récemment, que les systèmes de distribution provinciaux étaient discriminatoires à l'égard des bières importées, dont celles en provenance des États-Unis.

Pour se conformer à la décision du GATT, le ministre fédéral Michael Wilson a fait savoir, mardi, que toutes les provinces et territoires ont accepté de traiter les bières étrangères de la même façon que les bières canadiennes... avant le 31 mars 1995.

Prix minimal
Les brasseries américaines vendent actuellement pour 30 millions de bière au Canada chaque année, occupant ainsi environ trois pour cent du marché canadien.

M. Wilson a également demandé aux provinces de lever dès juillet prochain les barrières qui em-

pêchent la libre circulation dans toutes les provinces des bières brassées dans l'une d'elles. Jusqu'à maintenant, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta, la Saskatchewan, le Colombie-Britannique et les deux territoires ont accepté.

Les provinces vont avoir le droit, d'un autre côté, de fixer un prix minimal pour la bière, dans le but officiel de décourager une trop grande consommation. Pour les brasseries américaines, cepen-

dant, il s'agit tout simplement d'une façon déguisée d'empêcher l'importation de bière à meilleur prix des États-Unis.

M. Chris Sortwell, vice-président de la brasserie Stroh, qui produit la bière Old Milwaukee, s'est dit déçu de la décision canadienne de fixer un délai de trois ans.

«Franchement, je suis surpris qu'on n'ait pas accéléré les choses un peu plus», a-t-il dit.

Libre-échange: les propositions américaines sur le textile jugées trop restrictives par le Canada

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada juge tellement restrictives les propositions avancées par les États-Unis à propos du commerce des textiles qu'il essaie de se retirer de cette partie du projet d'accord de libre-échange nord-américain, a déclaré hier un haut fonctionnaire du ministère canadien du Commerce.

«Je ne peux pas imaginer un autre secteur qui cause autant d'ennuis que celui du textile», a dit le fonctionnaire au cours d'une séance d'information pour les journalistes, avant une rencontre critique des ministres du Commerce du Canada, du Mexique et des États-Unis, la semaine prochaine, à Montréal.

Parlant sous le couvert de l'anonymat, le fonctionnaire a confirmé que les règlements proposés au cours des discussions limiteraient les fabricants canadiens de vêtements à un accès du marché américain plus restreint qu'avec l'accord canado-américain.

Les fabricants de vêtements canadiens maintiennent que les règlements de l'accord de 1989 limitent la quantité de tissus étrangers qu'ils peuvent inclure dans les vêtements destinés à l'exportation aux États-Unis.

Selon le fonctionnaire, les textiles est le seul secteur des négociations où le Canada serait en pire situation qu'avec l'accord commercial existant.

Tous les efforts seront faits, a-t-il dit, pour protéger les fabricants de vêtements canadiens, qui se trouvent surtout à Montréal, Toronto et Winnipeg.

L'Association canadienne des fabricants de vêtements pour dames a déjà exprimé sa crainte de voir le gouvernement céder à toutes les demandes aux cours des discussions visant à créer un bloc commercial de 360 millions de consommateurs.

Déjà, les États-Unis possèdent un système strict de quotas des produits textiles importés qui est généralement demeuré intact avec l'accord commercial canado-américain.

«L'Association canadienne des fabricants de vêtements pour dames a déjà exprimé sa crainte de voir le gouvernement céder à toutes les demandes aux cours des discussions visant à créer un bloc commercial de 360 millions de consommateurs.

Déjà, les États-Unis possèdent un système strict de quotas des produits textiles importés qui est généralement demeuré intact avec l'accord commercial canado-américain.

«L'Association canadienne des fabricants de vêtements pour dames a déjà exprimé sa crainte de voir le gouvernement céder à toutes les demandes aux cours des discussions visant à créer un bloc commercial de 360 millions de consommateurs.

Déjà, les États-Unis possèdent un système strict de quotas des produits textiles importés qui est généralement demeuré intact avec l'accord commercial canado-américain.

BAROMÈTRE

Statistiques économiques

	Période de référence	Données pour la période de référence	Var. en % depuis la période précédente	Var. en % depuis le même mois l'an passé
PRODUCTION				
Produit intérieur brut (\$millions 1986)	Déc.	502 074,5	-0,4	0,3
Production industrielle (\$millions 1986)	Déc.	120 663,0	-1,4	-0,8
Exportations (\$millions)	Janv.	12 166,4	5,4	3,3
Importations (\$millions)	Janv.	11 081,9	1,6	-0,2
Commandes des fabricants (\$millions)	Janv.	21 616,4	-2,4	-5,5
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	Janv.	144,0	-17,2	45,5
Permis de const. (\$millions - Québec)	Déc.	325,3	-49,6	47,3
Ventes au détail (\$millions - Québec)	Janv.	3 078,3	-25,2	5,4
Ventes d'automobiles (unités - Québec)	Janv.	8 031	30,1	-8,6
REVENUS ET SALAIRES				
Gains hebdomadaires moyens (\$* Canada)	Déc.	550,42	0,23	5,24
Gains hebdomadaires moyens (\$* Québec)	Déc.	539,30	0,31	4,79
EMPLOI				
Emplois (milliers) - Québec	Fév.	2 969	0,0	-0,4
Chômeurs (milliers) - Québec	Fév.	401	0,5	-2,2
IPC* (1986 = 100)	Fév.	127,1	0,1	1,7
Produits industriels* (1986 = 100)	Janv.	107,7	0,1	-3,1
FINANCE				
Masse monétaire (M1, \$millions)	Fév.	41 966	1,7	7,3
Prêts généraux (\$millions)	Fév.	184 516	1,9	3,7

Données trimestrielles

	Période de référence	Données pour la période de référence	Données pour la période précédente	Données pour le même mois l'an passé
Comptes nationaux (en milliards de dollars)				
Consommation (\$milliards 1986)	4	88,3	6,7	-0,9
Immobilisations résidentielles	4	8,16	-18,79	3,95
non-résidentielles	4	7,29	-7,88	-3,44
Gouvernement	4	29,0	-0,2	2,0
Exportations	4	41,9	0,6	4,1
Importations	4	44,5	2,3	8,8
PIB	4	142,5	-2,9	-0,4
Revenus personnels (\$ nominal)	4	154,3	-1,9	2,1
Bénéfices avant impôts (\$ nominal)	4	6,93	-16,52	-33,37
Balance des paiements (en millions de dollars)				
Balance commerciale	4	4 294	9,5	-26,2
Taux de chômage au Canada (%)	Fév.	10,6	10,4	10,2
Taux de chômage au Québec (%)	Fév.	11,9	11,8	12,1
Taux d'escompte* (hebdomadaire)	mars	7,49		
Balance des invisibles (\$millions)	4	-9 095	-6 587	-8 547
Balance courante (\$millions)	4	-7 159	-5 413	-4 647
Créances canadiennes flux net (\$nominaux)	4	1 296	-1 526	-1 823
Compte de capital, flux net (\$nominaux)	4	13 210	7 921	6 698

Source: Statistique Canada CANSIM
* données non-désaisonnalisées

La TVQ serait fort mal reçue par les vacanciers

Laurier Cloutier

Si le gouvernement Bourassa impose, comme prévu, sa TVQ au tourisme, le premier juillet prochain, 24 p. cent des Québécois prendront leurs vacances à l'extérieur du Québec, 36 p. cent réduiront leur budget estival et 10 p. cent annuleront tout simplement leur grand congé annuel.

Ces résultats d'un sondage Léger & Léger, dévoilés hier, font craindre un «exode touristique sans précédent» cet été, déclare Linda Gallant.

La présidente de la Coalition de l'industrie touristique québécoise, qui a commandé le sondage, presse le gouvernement d'abandonner la TVQ, ou du moins de la reporter, pour éviter «une situation plus que désastreuse à l'industrie touristique, déjà surtaxée et déjà mal en point, qui devrait maintenant sabrer des emplois».

Après avoir absorbé la TPS, parce qu'elle ne pouvait hausser ses prix, l'industrie touristique devrait maintenant payer de sa

poche la TVQ, mettant en péril sa rentabilité.

Entre le 13 et le 16 mars dernier, les sondeurs ont posé la question suivante à 1011 personnes: Quelle sera l'influence de la TVQ, imposée sur les produits et services à partir de juillet 92, sur vos vacances d'été? Est-ce que la TVQ vous incitera davantage à réduire votre budget (308 personnes ou 30,5 p. cent); à annuler vos vacances (86 répondants ou 8,5 p. cent); et à passer vos vacances ailleurs (202 ou 19,9 p. cent). Pour 251 Québécois interrogés, ou 24,8 p. cent, la TVQ ne changera rien. Enfin, 137 personnes, ou 13,5 p. cent, prévoient déjà ne pas pouvoir prendre congé. Près de trois p. cent ne savaient pas ou refusaient de répondre et les résultats bruts furent corrigés pour en tenir compte.

Commentant le sondage, Rejean Beaudoin, directeur de la Coalition, déclare qu'il «n'a jamais vu une taxe avec autant d'impact». «C'est la goutte d'eau. La TVQ devient une arme de contestation contre toutes les taxes du monde», lance-t-il.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Les 5 Mins les plus actifs de (TC)	Vol	Call	Put	Call	Put	Call	Put	Call	Put
Série	Off.	Dem.	Dem.	Off.	Dem.	Off.	Dem.	Off.	Dem.
TSE 35 Index	1400	11143							
TransAlta Utilities	1000	7257							
Alcan Alumin.	958	4638							
Nova Alta Corp	807	10524							
Alcan Alumin.	453	8219							
Chrysler Odom	C 485	Opt Vol 10							
SP 55	C 30	55 10	178						
Air Canada	C 549	Opt Vol 178							
Alcan Alumin.	C 1274	Opt Vol 453							
AP 125	C 220	245 255 30	35						
AP 122	C 65	70 85 100	878						
AG 100	C 20	25 30 35	187						
AG 105	C 40	45 50 55	200						
AG 110	C 60	65 70 75	644						
AG 115	C 80	85 90 95	2						
AG 120	C 100	105 110 115	2						
AG 125	C 120	125 130 135	50						
AG 130	C 140	145 150 155	115						
AG 135	C 160	165 170 175	139						
AG 140	C 180	185 190 195	36						
AG 145	C 200	205 210 215	82						
AG 150	C 220	225 230 235	178						
AG 155	C 240	245 250 255	322						
AG 160	C 260	265 270 275	483						
AG 165	C 280	285 290 295	644						
AG 170	C 300	305 310 315	805						
AG 175	C 320	325 330 335	966						
AG 180	C 340	345 350 355	1127						
AG 185	C 360	365 370 375	1288						
AG 190	C 380	385 390 395	1449						
AG 195	C 400	405 410 415	1610						
AG 200	C 420	425 430 435	1771						
AG 205	C 440	445 450 455	1932						
AG 210	C 460	465 470 475	2093						
AG 215	C 480	485 490 495	2254						
AG 220	C 500	505 510 515	2415						
AG 225	C 520	525 530 535	2576						
AG 230	C 540	545 550 555	2737						
AG 235	C 560	565 570 575	2898						
AG 240	C 580	585 590 595	3059						
AG 245	C 600	605 610 615	3220						
AG 250	C 620	625 630 635	3381						
AG 255	C 640	645 650 655	3542						
AG 260	C 660	665 670 675	3703						
AG 265	C 680	685 690 695	3864						
AG 270	C 700	705 710 715	4025						
AG 275	C 720	725 730 735	4186						
AG 280	C 740	745 750 755	4347						
AG 285	C 760	765 770 775	4508						
AG 290	C 780	785 790 795	4669						
AG 295	C 800	805 810 815	4830						
AG 300	C 820	825 830 835	4991						
AG 305	C 840	845 850 855	5152						
AG 310	C 860	865 870 875	5313						
AG 315	C 880	885 890 895	5474						
AG 320	C 900	905 910 915	5635						
AG 325	C 920	925 930 935	5796						
AG 330	C 940	945 950 955	5957						
AG 335	C 960	965 970 975	6118						
AG 340	C 980	985 990 995	6279						
AG 345	C 1000	1005 1010 1015	6440						
AG 350	C 1020	1025 1030 1035	6601						
AG 355	C 1040	1045 1050 1055	6762						
AG 360	C 1060	1065 1070 1075	6923						
AG 365	C 1080	1085 1090 1095	7084						
AG 370	C 1100	1105 1110 1115	7245						
AG 375	C 1120	1125 1130 1135	7406						
AG 380	C 1140	1145 1150 1155	7567						
AG 385	C 1160	1165 1170 1175	7728						
AG 390	C 1180	1185 1190 1195	7889						
AG 395	C 1200	1205 1210 1215	8050						
AG 400	C 1220	1225 1230 1235	8211						
AG 405	C 1240	1245 1250 1255	8372						
AG 410	C 1260	1265 1270 1275	8533						
AG 415	C 1280	1285 1290 1295	8694						
AG 420	C 1300	1305 1310 1315	8855						
AG 425	C 1320	1325 1330 1335	9016						
AG 430	C 1340	1345 1350 1355	9177						
AG 435	C 1360	1365 1370 1375	9338						
AG 440	C 1380	1385 1390 1395	9499						
AG 445	C 1400	1405 1410 1415	9660						
AG 450	C 1420	1425 1430 1435	9821						
AG 455	C 1440	1445 1450							

Télévision

Scoop II: plus d'émotion et d'humour, promet le nouveau patron

LOUISE COUSINEAU



À la suite du départ de Vincent Gabriele et Jacques Blain de la maison de production SDA, la suite de la série *Scoop* se retrouvait sans grand patron. C'est réglé depuis hier. Le producteur Robert Ménard, dont on a admiré les téléfilms *T'es belle Jeanne* et *L'homme de rêve*, ce dernier mettant en vedette Rita Lafontaine, se joint à SDA pour diriger les destinées de *Scoop II* qui sera en ondes en janvier 1993 à Radio-Canada.

M. Ménard, qui ressemble beaucoup physiquement au vilain patron Vézina dans *Scoop*, promet qu'il y aura plus d'émotion et d'humour dans la suite. «Ce sont mes spécialités, dit-il. J'ai déjà exprimé mes désirs aux auteurs Réjean Tremblay et Fabienne Larouche, et ils sont d'accord. Je veux que ça fasse mal au ventre, avec un petit sourire. J'ai l'intention de monter l'auditoire à trois millions.»

M. Ménard a beaucoup aimé *Scoop*, mais y a vu des manques de dimension dans les personnages. Il a l'intention de travailler là-dessus. Et sur les images extérieures, qui seront moins filtrées, promet-il. Je ne veux plus que le dessous du pont Jacques-Cartier ressemble à Westmount.

Côté son, on nous promet aussi des améliorations notables. Le patron de la maison SDA, François Champagne, déteste qu'on aborde cette question, mais convient que «le son était un problème mineur».

L'équipe de la nouvelle série sera la même. Le réalisateur Georges Mihalka a déjà signé son contrat. Les personnages seront les mêmes. «Sauf ceux qui vont mourir», ajoute, le sourire en coin, François Champagne.

Le mariage Champagne-Ménard ne doit durer que pour la production de *Scoop II*. M. Ménard, qui dirige Les productions Vidéofilms associés, a beaucoup de pain sur la planche, notamment la production de quatre téléfilms en anglais pour la CBC.



À peine débarquée de l'avion en provenance de Californie, Céline Dion se voyait entourée d'une bonne centaine de fans, sans compter les nombreux représentants des médias. En échange d'autographes, quelques admirateurs lui ont remis des fleurs, et même une plaque toute pleine de mots doux.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Céline: le rêve...

ALAIN BRUNET

À peine débarquée de l'avion hier après-midi, Céline Dion se mettait à signer quelques autographes à ses fans les plus fidèles — dont quelques-uns lui ont remis des fleurs et même une plaque toute pleine de mots doux.

Quelques minutes plus tard, elle se dirigeait au Hilton de l'aéroport de Dorval, où l'attendait la presse montréalaise. D'entrée de jeu, la chanteuse n'a pas caché avoir passé la semaine la plus stressante de sa vie. Chanter aux Academy Awards, croiser les plus grandes stars, serrer la main d'Anthony Hopkins, se tourner et apercevoir Barbra Streisand pour ensuite croiser Lisa Minelli, c'était trop!

Le mot impressionnant viendra à ses lèvres à toutes les deux phrases.

«Je suis encore dans une petite bulle aujourd'hui. On ne peut même pas rêver à ce qui m'est arrivé. Travailler avec des gens aussi impressionnants que le chef d'orchestre Bill Conti ou la chorégraphe Debbie Allen, c'est quelque chose d'exceptionnel», de soutenir la chanteuse, les yeux allumés malgré la fatigue.

«Vous n'avez encore rien vu...»

Le timing était parfait, de renchérir René Angélil. Faire les Oscars un soir et lancer ensuite son disque sur le marché américain au *Tonite Show* de Johnny Carson, c'est une chance inouïe pour une chanteuse. Mais l'apparition de Céline aux Academy Awards représente pour moi le point 1 de sa carrière internationale. Peut-être suis-je trop optimiste, que je me laisse emporter par l'émotion du moment, mais je vous dirai que vous n'avez encore rien vu», affirmait hier le gérant de Céline Dion.

Angélil aura aussi confirmé que les noms des interprètes de la chanson *Beauty and the Beast* (Peabo Bryson, Céline Dion et Angela Lansbury) ont bel et bien été mentionnés durant le gala des Oscars — comme on l'apprenait aujourd'hui dans *La Presse*, ce segment de la captation aurait sauté au petit écran montréalais à cause d'un problème de câble-distribution.

Est-ce utile d'ajouter que l'interprétation de la chanson thème du désormais célèbre film d'animation des productions Disney aura eu un certain impact auprès des producteurs de films... «Nous avons reçu au moins une quinzaine d'offres pour que Céline interprète des chansons thèmes de films», lançait fièrement Angélil, avant d'ajouter que *Beauty and the Beast* vient de grimper en dixième position du fameux *HOT 100* du magazine *Billboard*, bible des palmarès aux USA.

Et que fait-on au lendemain d'une expérience inoubliable? Une autre expérience inoubliable: une cinquième apparition au show de Johnny Carson, pour crémier le tout. «La première fois que j'y étais allée, j'étais très nerveuse. La deuxième fois, j'ai commencé à sympathiser avec les membres de l'équipe. À la cinquième, je faisais partie de la famille!», de lancer la chanteuse.

Céline Dion était d'ailleurs au *Tonite Show* de Carson (avant-hier, c'était Jay Leno qui recevait la star québécoise) afin de faire mousser la sortie de son nouvel album en anglais. La parolière Diane Warren, les producteurs Walter Afanasieff (Mariah Carey), Rick Wake (Natalie Cole, etc.), Guy Roche (le cousin de Pierre?) et Humberto Gatica ont produit les 14 chansons de cet album éponyme, sans compter Prince lui-même, qui a signé la ballade *With This Tear*. Ce dernier aurait confié à Céline qu'elle était une «very smart singer» et que quelques-uns de ses proches avaient même pleuré à l'écoute de la ballade!

«Lorsque j'avais enregistré *Unison*, se rappelle Dion, j'étais très nerveuse. La nervosité est encore là, mais enfin... J'ai cassé la glace. Ce nouvel album, c'est plus moi, j'ai moins peur en studio avec ces collaborateurs impressionnants. Je suis très fière de ce travail, je suis prête à défendre mon album.»

Avant d'offrir à leur protégée un immense gâteau d'anniversaire (on sait qu'elle célébrait ses 24 ans le soir même des Academy Awards), les gens de Sony Musique auront précisé que 350 000 exemplaires de ce nouvel album ont été lancés sur le marché américain et que 75 000 ont été d'ores et déjà mis en place au Canada. Les responsables de la multinationale prévoient d'ailleurs que le disque sera platine d'ici demain!

Grève de hockey: pas vraiment un cadeau

Ceux qui détestent le hockey se sont peut-être réjouis trop vite en apprenant la nouvelle de la grève. Non, l'absence du hockey à la télévision de Radio-Canada ne signifie pas nécessairement l'arrivée de merveilleux films ou de mini-séries inédites qui nous jetteraient en bas de nos fauteuils.

Voilà plutôt les remplacements à compter de samedi soir: le *Gala des champions* des championnats du monde de patinage artistique (vous pouvez déjà prévoir qui va tomber par terre). Mercredi prochain, on nous offre du baseball: Montréal à Pittsburgh.

Le lendemain, le film *Éclair de lune*, version de *Moonstruck* et le 11 avril le film *Les aventuriers du timbre perdu*.

Radio-Canada ne voulait pas s'aventurer plus loin hier dans sa programmation de rechange, la grève pouvant toujours se régler et personne ne

croisant vraiment qu'elle sera très longue.

Une chose est certaine: depuis quelques années, Radio-Canada programme ses saisons en fonction du hockey agrandi et de ses très longues séries finales qui vont jusqu'à la mi-mai. Les téléromans comportent moins d'épisodes, pour ne pas être constamment chambardés par le hockey. Les meilleures séries de Radio-Canada sont déjà au rancart. Ce qui permet aussi des économies appréciables en ces temps de vaches maigres. Les téléspectateurs devront s'habituer à autre chose.

Autre point à considérer: les diffuseurs qui n'offrent pas de hockey ne se fatiguent jamais beaucoup pour mettre à l'écran des émissions haut de gamme contre des matches de hockey durant les finales, sachant que le gros de l'auditoire ira au hockey. Vous ne pourrez donc pas espérer des miracles là non plus.

Michel Rivard entre sa quintessence et son insignifiance

Un triste soir de première au Saint-Denis

BRUNO DOSTIE

Ça commence avec Michel Rivard tout seul, qui chante *La Complainte du phoque en Alaska*.

Ses musiciens, qui le rejoignent discrètement, se joignent à lui. Et un peu avant la fin, au moment où l'on s'attend au déploiement de toute leur puissance, ils s'arrêtent, et c'est le public qui continue tout seul...

«Ça n'a pas la peine/ de laisser ceux qu'on aime...»

Il y a un frisson. Un moment d'hésitation. Un instant de magie.

On se croit déjà ailleurs. Parti en orbite pour le restant de tout ce nouveau spectacle, dont c'était hier la première montréalaise au Saint-Denis 1.

Et *Le goût de l'eau* qui suit, conduit par Rick Haworth à la «slide guitar», et qui met déjà si bien en valeur toute l'alchimie dont se montrera capable jusqu'à la fin cette formation aux couleurs inusitées, qui réunit en plus Mario Légié à la basse, Pierre Daigneault aux saxes, Luc Boivin aux percussions et Dominique

Messier à la batterie, promet d'être un des grands moments de la saison.

Et nul doute que ce spectacle qui se referme de plus en plus sur Michel Rivard lui-même, et auquel son dépouillement relatif finit par donner à ce nouveau rendez-vous des airs de tête-à-tête entre l'artiste et son public, restera pour ses vrais fans qui auront pu en apprécier ainsi la quintessence, comme le meilleur spectacle de sa carrière.

Mais pour tous les autres, qui n'auront pas été fâchés de voir enfin revenir l'énergie du début à six ou sept chansons de la fin seulement — avec *Le Lion, j'ai peur j'ai peur, C'est un mur et, finalement, Je voudrais voir la mer*, ce dénuement aura été l'occasion de se demander si ce qu'il mettait le mieux en évidence n'était, hélas, tout simplement pas son insignifiance.

Le mot est dur. Et passera pour d'autant plus cruel ou arbitraire qu'il s'applique à un spectacle dont tous les autres éléments — musique, sonorisation, scénographie, éclairages, voix de Rivard elle-même — étaient d'une rare excellence. Et à un spectacle qui incluait, bien sûr, quelques-unes

des meilleures chansons de Michel Rivard, dont on n'est pas en train de dire qu'il est dépourvu de tout talent.

Mais le reste? À moins de «faire semblant de trouver ça intéressant», comme on dit sur le «record» de Richard Desjardins, à quoi rime le placotage vaseux dans lequel il a sombré régulièrement entre ses chansons? Ses blues indignes des propres standards de celui qui a déjà été un alter ego de Claude Meunier? Ses chansons à peine ébauchées, comme *Parlant de la paix* qui a pourtant été le prétexte à l'un des bons moments de musique de la soirée, ou celle dont les paroles soi-disant «naïves» sont dignes des fadaïses que l'on réserve aux enfants avec un mépris de leur intelligence dont l'ignorance qu'on leur reproche ne peut être que le résultat?

Il n'y avait guère d'émotion dans le Saint-Denis hier, mais y en avait-il à communiquer? Qu'avait-il à dire sur l'amour? La guerre ou la paix? La vie? La société? Rien. Même sur le rêve et sur l'enfance dans lesquels il paraît s'être réfugié, il n'a rien dit qui n'a pas été dit mille fois, mille fois mieux. Triste spectacle...

Staline gangster de cinéma

LAURINDA KEYS
Associated Press
MOSCOU

Le producteur de *Staline*, le premier téléfilm occidental tourné au Kremlin, affirme qu'il ne pouvait montrer la mort de 40 millions de personnes. C'est pourquoi Mark Carliner a décidé de faire du petit père des peuples un gangster.

«Ce n'est pas une histoire politique, c'est un film de gangster», dit-il. «On ne peut pas raconter l'histoire d'un type qui a tué 40 millions de personnes. Mais on peut raconter l'histoire d'un type qui a détruit sa femme, la famille de sa femme, tous ses amis.»

Robert Duvall, qui interprète Staline, est du même avis: «Vous auriez mis Al Capone à la tête des États-Unis, cela n'aurait pas été pire.»

Le téléfilm, réalisé par Ivan Passer, sera diffusé sur la chaîne câblée américaine HBO cet été. Outre Robert Duvall, l'autre vedette en est Maximilian Schell, qui interprète Lénine.

Staline est l'un des premiers films occidentaux tournés au Kremlin, comme *Le cercle des intimes* d'Andrei Konchalovsky (sur la vie du projectionniste de Staline), sorti récemment dans les salles de cinéma.

Pendant la tentative de putsch en août dernier, le producteur Mark Carliner était à Moscou, pour faire des repérages. Il a cru que, d'un seul coup, plus de deux ans d'efforts pour obtenir la permission de tourner à l'intérieur du Kremlin allaient s'envoler en fumée.

Le retour de Lénine

«Alors que l'équipe russe du tournage nous accueillait à l'aéroport, nos avions venaient d'une colonne de chars se dirigeant dans l'autre direction. Mauvais présage», se souvient-il. Finalement le tournage a pu avoir lieu, d'abord en Hongrie puis au Kremlin en novembre et décembre. «Alors que nous tournions dans les appartements de Lénine, Gorbatchev travaillait deux étages plus bas.»

Le film commence avec le retour de Lénine en Russie en 1917. Staline, alors âgé de 37 ans, renoue avec Nadia Allilouieva, une idéaliste de 17 ans. «La première partie du film parle de leur mariage, et montre comment elle s'est peu à peu rendu compte que c'était un monstre», explique Mark Carliner. «Sa seule protestation véritable fut de se suicider. Dans la seconde moitié du film, il tue tous les gens qui étaient liés à elle.»

Le scénario, écrit par Paul Monash et Paul Jarrico, est très sombre «et il est difficile d'y trouver des choses positives», note Robert Duvall. Après avoir lu sur Staline pendant des mois, regardé des documents d'archives et interrogé un de ses anciens gardes du corps, «je n'arrive pas à savoir ce qu'il avait dans la tête. Il vaut mieux, chaque jour, affronter la caméra sans savoir qui était l'homme», ajoute l'acteur, qui a vécu dans la datcha de Staline pour préparer le rôle.

«Je devais jouer le personnage aimant sa femme. Mais il était plutôt méchant. Il l'a probablement battue. J'ai dû trouver une façon humaine de l'interpréter. D'habitude, quand vous jouez, et notamment dans des rôles historiques, vous voyez la période de l'histoire, les costumes, le contexte. Mais vous avez rarement à vous préoccuper du comportement du personnage et à vous dire: «He, ho! c'est un être humain...»



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Il n'y avait guère d'émotion dans le Saint-Denis, hier, à la première montréalaise du nouveau spectacle de Michel Rivard.



Michel Rivard

[naïf]

1 → 1 AVRIL THÉÂTRE ST-DENIS

CE SOIR JUSQU'À SAMEDI

Un spectacle chaleureux et émouvant, d'une richesse musicale exceptionnelle. Retrouvez les magiques! Le Soleil. Courez, le spectacle vaut le déplacement. Journal de Québec. BILLETTS EN VENTE À LA PORTE

SRC

CKOI 96.9 FM

La Presse

L'information télé de Radio-Canada en mutation

DANIEL LEMAY

Une certitude: l'information de la Télévision de Radio-Canada est en mutation: nouvelles émissions, nouveaux sujets, nouvelle grille. En «transhumance» aussi, forcément; les changements de personnel seront annoncés lundi prochain par le nouveau directeur, Claude St-Laurent.

Une autre certitude: Simon Durivage et Madeleine Poulin ne feront plus le Point, en septembre prochain. Comme remplaçant, il faut miser d'abord sur Jean-François Lépine, un des rares journalistes de RC qui les approche en prestige. Simon Durivage, contractuel de son état, est à négocier ses nouvelles affectations: émissions spéciales, grands dossiers en plus d'une animation hebdomadaire. Peut-être celle du nouveau magazine économique, qui sera présenté le jeudi de 21 h 30 à 22 h. Au Point, M. Durivage était le spécialiste en économie.

Jean-Marc Desjardins, le rédacteur-en-chef du Point, va occuper les mêmes fonctions à l'Édition Magazine, le midi. Pour le remplacer deux noms circulaient hier: Guy Filion, chef du bureau de Washington, et Jean Pelletier, chroniqueur économique au Journal de Montréal. «Aucun commentaire», a répondu M. Pelletier à La Presse lorsque nous lui avons demandé de commenter sa nomination, annoncée hier dans son propre journal.

Une autre nouveauté: Denise Bombardier, après une saison à l'Envers de la médaille et plusieurs années de purgatoire, revient en heures de grande écoute. Elle animera une émission d'affaires publiques le jeudi soir à 21 h. Une demi-heure dans le style Madame B. reçoit...

Scully en direct disparaît; le «grand plateau» était diffusé une fois par mois dans le créneau d'Enjeux, le mercredi à 21 h. Scully rencontre, par contre, devrait continuer de nous livrer les grandes entrevues de Robert-Guy Scully. Le dimanche soir?

Pas de changement prévu à Aujourd'hui dimanche où Anne-Marie Dussault — remplaçante au Point... — a connu une bonne saison dans l'humble créneau du dimanche 11 h. Même chose pour l'excellente émission de vulgarisation scientifique Découverte ou Pierre Maisonneuve va chercher un demi-million de téléspectateurs, le dimanche à 18 h 10.

Aux nouvelles, Madeleine Roy perdra l'animation de SRC Bonjour, diffusée en direct d'Ottawa depuis septembre. Pas de nouvelles — bonnes nouvelles? — de l'Édition Magazine de Suzanne Laberge à midi et de Montréal ce soir/Plus (Marie-Claude Lavallée, Pierre Granger et Michèle Viroly) à l'heure du souper.

Bernard Derome? Non, quand même...

DONNEZ-MOI DES AILES



SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5. Tél.: (514) 937-6171

FAMOUS PLAYERS

Les rêves se réalisent... quelquefois.

DOLLY PARTON JAMES WOODS
STRAIGHT TALK

Une histoire moderne qui tient du conte de fée.

version o.anglaise

À L'AFFICHE DÈS DEMAIN!

THX IMPÉRIAL CINÉMA DU PARC VERSAILLES

DOLBY STEREO FAIRVIEW L'AVANTAGE L'AVANTAGE

GREENFIELD PARK CINÉMA PINE

Marie-Lise Pilote

CE SOIR JUSQU'À SAMEDI

234

AVRIL

THÉÂTRE ST-DENIS 2

MISE EN SCÈNE: EMILIE GAUDREAU

RESERVATIONS: 790-1111

DUCEPPE

L'EXAMEN DE PASSAGE

d'Israel Horovitz

Mise en scène de René Richard Cyr Traduction de Benoit Girard

Avec Rita Lafontaine • Guy Provost

Du 8 avril au 16 mai 1992

Théâtre Jean-Duceppe
Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 15¢ T.P.S. sur tout billet de plus de 10\$.

Un concert «politique» de George Harrison

Reuter LONDRES

L'ancien Beatle George Harrison a annoncé hier qu'il jouerait en concert en Grande-Bretagne pour la première fois depuis la séparation du célèbre groupe.

Harrison sera lundi prochain à l'Albert Hall de Londres pour promouvoir la cause du Parti de la Loi naturelle qui présente 400 candidats aux élections législatives du 9 avril. Les Beatles avaient joué leur dernier concert en Grande-Bretagne en 1970.

Le parti dont George Harrison défend les couleurs prône la méditation transcendente, le yoga et un style de vie faisant une grande part à la spiritualité, autant de concepts que les Beatles adoptèrent vers le milieu des années 60.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

DIRECTION: YVETTE BRIND'AMOUR • MERCEDES PALOMINO

Les deux Molière

Les précieuses ridicules • Le médecin malgré lui

MISE EN SCÈNE: Guillermo de Andrea

Raymond Bouchard • Pauline Martin
Pierrette Robitaille • Denis Bouchard
Marcel Leboeuf • Gaston Lepage
Guyline Tremblay • Louis-Georges Girard
François Dupuis • Jacques Girard • Serge Côté

DERNIÈRES
Ce soir, demain 20 h, samedi 16 h et 21 h.

4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Représentations: mardi à vendredi: 20h, samedi 16h et 21h, dimanche: 15h.
Réservations: 844-1793

PARTICIPANT(E)S RECHERCHÉ(E)S POUR LA NUIT DE MONTRÉAL

Le 16 mai prochain, le boulevard St-Laurent s'illuminera des feux et lumières d'une gigantesque célébration.

RICHARD BLACKBURN et MICHEL LEMIEUX, les concepteurs de cette fête inédite, vous invitent à entrer dans la danse. Prenez part au défilé le plus extravagant jamais organisé à Montréal. Une expérience inoubliable à laquelle sera conviée toute la population.

Les personnes intéressées à participer au défilé doivent se présenter à l'école Cardinal-Newman, 4835 Christophe-Colomb, Montréal.

Le vendredi 3 avril entre 18h et 20h ou le samedi 4 avril entre 11h et 15h
Information: 528-9094

Rock

CONCERT ANNULÉ

Le concert de Marky Mark and the Funky Bunch prévu pour dimanche soir au théâtre Saint-Denis a été annulé.

IGGY POP EN CONCERT

Live Ritz NYC 86: sous ce titre Iggy Pop publie chez Revenge / WMD un album enregistré dans le fameux club new-yorkais lors de la tournée de 1986 de l'ex-chanteur des Stooges.

MONTRÉAL VILLE OUVERTE

Le dénouement approche...

PAX FAIT PARLER DES TÉMOINS.

avec la participation financière de Téléfilm Canada

La page tente de soudoyer Jean Drapeau.

Jacqueline St-Onge accusée de mépris de cour.

Scénario et dialogues: LISE PAYETTE
Réalisation: ALAIN CHARTRAND

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

20:00 (2) (3) (10) — Montréal ville ouverte
La fin approche. La série s'améliore-t-elle?
(3) — This old house
Ceux qui ont suivi avec passion la rénovation d'un logement à Londres verront le travail terminé ce soir.

21:00 (2) (3) (10) — Claire Lamarche
«Je regrette d'avoir divorcé»: eh ouï! après le cri initial de soulagement, certains nostalgisent sur leur mariage.

22:00 (3) (10) — L.A. Law
Ce devrait être un épisode nouveau.

23:05 (2) (3) (10) — Studio libre
Michel Tremblay et André Brassard liront un extrait de la nouvelle pièce Marcel poursuivi par les chiens. C'est l'avant-dernière émission de la série.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2) Montréal ce soir (17h30)		Détecteurs mensonges	Marilyn		Les Grands Films: "Histoire d'un otage".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
(3) The News		CBS News	Golden Girls	Top Cops		Street Stories			Knots Landing		The News	Silk Stalkings
(5) News 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Cosby Show	Cheers	Cheers	Wings		L.A. Law		News 5	Tonight Show (23h36)
(6) Newswatch		CBC Newsmagazine	Front Page Challenge	Pictures on the Edge		Three Dead Troils	Kids in the Hall		The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
(7) Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		C. Lamarche: Je regrette d'avoir divorcé.			Ad Lib		Le TVA	Les Sports
(8) Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		C. Lamarche: Je regrette d'avoir divorcé.			Ad Lib		Le TVA	Les Sports
(9) Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Cosby Show	A Different World	ENG			Rescue 911		C/V National News	Nightline
(10) Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Movie					Prime Time Live		Eyewitness News	ABC News Nightline
(11) En Estrie ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn		Les Grands Films: "Histoire d'un otage".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
(12) Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		C. Lamarche: Je regrette d'avoir divorcé.			Ad Lib		Le TVA	Les Sports
(13) Pulse		Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Knots Landing			L.A. Law		CTV National News	Pulse
(14) En Mauricie ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn		Les Grands Films: "Histoire d'un otage".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
(15) Passe-Partout	Téléservice		Questions d'argent		Le Monde en mouvement: Dégel à Moscou.	Points de vue: El Espectador.			Québec en affaires	Téléservice		Gr. parlementaires
(16) Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Movie					Prime Time Live		Newscenter 22	ABC News Nightline
(17) Polka Dot Door	Johnson & Friends	Today's Special	Lawn Care	Fragile Nature		Between the Lines			Hot Metal	Prisoners of Gravity	Victorian Kitchen	Baseball Series
(18) The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Venturing	This Old House	HomeTime	Mystery! Point: Wasp's Nest.			Bergerac		Movie: "Life and Death of Colonel Blimp".	
(19) La Roue chanceuse	Coup de foudre	Recherché	Hockey: les Nordiques de Québec vs les Black Hawks de Chicago.						Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	
(20) Wind in the Willows	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nature		Movie: "My Life As A Dog".			Wilderness (22h43)	Emerald Farm	Taggart	
(21) Découverte	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Téléobjectif: Le soleil se lève au nord.		Au plaisir de Dieu (4e de 6)			Grand Écran		Télétourisme	
(22) Musique Vidéo (14h)	Fax: l'InfoPlus	Solidrok		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)				Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo
(23) Beyond The Seventh Door (17h45)		Pacific Heights (19h15)				Glory					Mister Frost (22h15)	
(24) Tennis extra	Sports 30	Chasse et pêche	Québec en motoneige	Ski universitaire: Slalom géant (hommes).		Ligne ouverte chasse et pêche			Les Oulles		Sports 30	Rodeo
(25) Le Monde de Ray Bradbury (18h05)		Comment devenir beau, riche et célèbre (19h25)				Maurice					Cartel (23h25)	

● Changement de dernière heure.

Spectacles

CINÉMA

LES AMANTS DU PONTNEUF
Parvenir: 13 h 15, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.
AMERICAN ME
série (4): 21 h 10, sam. dim.: 21 h 25.

BUGSY
Du Parc: 18 h 35, 21 h 10, sam., dim.: 13 h 10, 15 h 30, 18 h 35, 21 h 10.
CAPITAINE CROCHET
Du Plateau: 16 h 30, 21 h. Laval: 18 h 30, 21 h 20.

05. Cinéma Langelier (1): 21 h 10, sam., dim.: 15 h 30, 18 h 30, 21 h 10.
Carrefour Laval (4): 19 h 30, 21 h 30, sam., dim.: 13 h 10, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.

SALES DE RÉPERTOIRE
ALICE
Crémazie: 14 h.
L'AS DES AS
Paradis: 19 h 05.

VIVA LA MUERTE
Oumétoscope: 21 h 30
WIMSECRACKS
Rialto: 19 h 15.

MUSIQUE
ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY
(Salle Marie-Stéphane) - Semi-finalistes du Prix d'expression musicale de l'École et Chorale Vincent-d'Indy.

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER
Berril (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, ven.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CONTE D'HIVER
Complexe Desjardins (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

LES NERFS À VIF
Cinéma Joliette (3): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h, 23 h.

TOUS LES MATINS DU MONDE
Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

SAVOIR-FAIRE
Cinéma de Paris: 19 h 15.
MERCY LA VIE
Crémazie: 19 h 15.

THÉÂTRE ST-DENIS - Michel Rivard: 20 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1129, St-Hubert) - Ava Poiré: 20 h 30.

ARTICLE 99
Cinéma Égyptien (3): Ven., sam.: 14 h 10, 19 h 30, 21 h 35.

LE BAL DES CASSE-PIEDS
Complexe Desjardins (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

MEMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE
Châteauguay: 19 h 20, sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20.

WAYNE'S WORLD
Dorval: 19 h 05, 21 h 15, sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

UN BRUISSEMENT DE FEUILLES: LA RÉVOLUTION AUX PHILIPPINES VUE DE L'INTÉRIEUR
Cinéma québécoise: 18 h 35.

SOLMAR (111, St-Paul) e. A. Rodrigues: Carlos et Jose Joao: dès 21 h.
CAFÉ TOXÉDO (602, Cure Laballe, Chomedey, Laval) - Pierre, clavier, etc. de 17 h à 21 h.

AVIS SPÉCIAL! 6.00\$* GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODEON

NOUVEAU TARIF JEUNESSE
PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS A MOTIF-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE A 7.55

27 MARS AU 2 AVRIL 1992

Centre-ville, Verdun, St-Hubert, St-Denis, Laval, Dorval, etc. listing movies and showtimes for various theaters.

MATINÉES À 5\$ LUNDI AU VENDREDI KAFKA AUSSI EN VERSION ANGLAISE

Siegfried Palm: le violoncelle contemporain

CLAUDE GINGRAS

La «Quinzaine du violoncelle» s'est ouverte hier midi par une conférence de presse donnée par quelques-uns des nombreux participants. L'organisateur n'a pas encore été en mesure de nous donner le nombre exact de violoncellistes réunis à Montréal pendant ces deux semaines, mais on en comptait au moins quatre hier: les quatre qui ont parlé au micro.

Siegfried Palm, le «Rostropovitch du violoncelle moderne», 65 ans le 27 avril, est toujours très actif. Cette année, il crée quatre œuvres, dont *Recitativo*, de la Polonaise Krystyna Goszuna-Nazar, inscrite à son programme de demain soir, 20 h 30, salle Claude-Champagne. M. Palm y jouera aussi quatre pièces commandées par le célèbre mécène Paul Sacher et basées sur les notes correspondant en allemand aux lettres de son nom («h» = si, etc.), signées Berio, Boulez, Lu-

toslawski et Halffter. Lorraine Vaillancourt et un ensemble de six violoncelles compléteront la soirée.

Guy Fouquet, violoncelle-solo de l'OSM, a ensuite parlé de l'œuvre nouvelle d'Otto Joachim, intitulée *Pagan* («très intéressante, très difficile aussi»), qu'il créera ce soir, 20 h, même salle (radiodiffusion en direct à CBF-FM). Au même programme: la transcription pour violoncelle de la Sonate op. 78 pour violon de

Brahms, jouée par Elizabeth Dolin et Carmen Picard au piano, et la *Bachiana brasileira* no 5 de Villa-Lobos chantée par Marie-Danielle Parent avec douze violoncellistes dirigés par Yuli Turovsky.

Samedi soir, 20 h 30, Redpath Hall, la violoncelliste et compositrice hollandaise Frances Marie Uitti présentera quatre pièces (dont l'une d'elle) où elle joue avec deux archets — une techni-

que qu'elle a inventée en 1975, précise-t-elle.

Claude Lamothe a aussi parlé de l'œuvre d'Alain Thibault, *La Théorie du chaos*, pour violoncelle et bande magnétique, qu'il créera le dimanche 12 avril, 17 h, avec le Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt.

Enfin, on a annoncé le programme du concert de clôture, le 15 avril, 20 h 30, salle Claude-Champagne: on y entendra du Bach et du violoncelle rock par Anner Bylsma, Ernst Reijseger et Denis van Hecke et l'ensemble Tempo di Cello, de Paris.



Siegfried Palm

A COEUR D'INDIEN. L'AMOUR BLESSE. LA VERITE TUE.

L'AUTOMNE Sauvage

avec **SERGE DUPIRE ANNE LÉTOURNEAU RAYMOND BOUCHARD**

un film de **GABRIEL PELLETIER**

musique **MICHEL CUSSON**

avec RAUL TRULLIO, MARIE JOSÉE GAUTHIER, LESLIE YEO

Scénario original de GABRIEL PELLETIER et BOB GIRARDI. Images: DANIEL JOBIN. Directeur artistique: MICHEL PROULX. Montage: GLENN BERMAN. Costumes: DOMINIQUE CHARTRAND et LOUIS DUPIRE. Collage: MICHELE HAMEL. Le réalisateur: JACQUES L'ABERGE. Directeur de production: BARBARA SHRIER. Producteur délégué: OMF. YVES RIARD. Producteurs: BRUNO JOBIN et FRANCINE FOREST.

Un produit de VELVET CAMERA et CLEO 24 en association avec L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA. Une coproduction française: TELEFILM CANADA et SUPER ÉCRAN.

distribution **prima film**

DÈS DEMAIN!

BERRI 2001, RUE UNIVERSITY

CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR

"LE MEILLEUR FILM AMÉRICAIN DES ANNÉES 90 ARRIVE EN VILLE!"

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL OF FESTIVALS

River Phoenix
Meilleur Acteur
Venise 91

RIVER PHOENIX
KEANU REEVES

UN FILM DE
GUS VAN SANT

MY OWN PRIVATE IDAHO

EN VERSION FRANÇAISE

RIVER PHOENIX • KEANU REEVES DANS "MY OWN PRIVATE IDAHO"
JAMES RUSCO • WILLIAM NICHET • RODNEY HARVEY • MICHAEL PARKER • FLEA • CHIARA CASELLI
ET UDO KIERE DANS LE RÔLE DE "HANS" • CO-PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ ALLAN MINDEL • COSTUMES CONÇUS PAR
BEATRIX ARUNA PASZTOR • PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ GUS VAN SANT • CONCEPTION DE DÉCOR DAVID BRISHIN •
MONTAGE CURTIS CLAYTON • DIRECTEURS PHOTOS ERIC ALAN EDWARDS ET JOHN CAMPBELL • PRODUCTEUR
LAURIE PARKER • ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR GUS VAN SANT

DÈS DEMAIN!

CENTRE-VILLE 2001, RUE UNIVERSITY

CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR

Beethoven

EN VERSION FRANÇAISE

DÈS DEMAIN!

BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE

LANGELIER CARREFOUR LANGELIER 255-5551

JOLIETTE JOLIETTE

CHATEAUGUAY 240 BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE 691-2463

LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL

ST-JEAN BOITE A FILMS

DRUMMONDVILLE CAPITOL

SHERBROOKE CAPITOL

ST-JEROME CARREFOUR DU NORD 436-5944

TROIS-RIVIERES FLEUR-DE-LYS

TERREBONNE 1071, CHEMIN DU COTEAU 471-6644

AUSSI EN V. O. ANGLAISE AUX CINÉMAS FAUBOURG, POINTE-CLAIRE, CÔTE-DES-NEIGES, CENTRE-VILLE, CARREFOUR LAVAL ET ASTRE

"THUNDERHEART", UNE VERSION CONTEMPORAINE DE "IL DANSE AVEC LES LOUPS", EST UN FILM AUSSI PUISSANT, PASSIONNANT ET BEAU. C'EST UN FILM EXTRAORDINAIRE QUI TOUCHE PROFONDEMENT."

Jim Whaley, CINEMA SHOWCASE

VAL KILMER • SAM SHEPARD • GRAHAM GREENE

THUNDERHEART

DÈS DEMAIN!

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAUBOURG POINTE-CLAIRE CÔTE-DES-NEIGES

849-FILM

Au Beaver Club, le samedi soir a du goût et du rythme! Plaisirs de la table et plats raffinés. Joie d'être joue contre joue et de danser sur les plus beaux airs.

TABLE D'HÔTE GOURMANDE:
30 \$ à 36,75 \$

RÉSERVATIONS: 861-3511

BEAVER CLUB

Pas de deux et tête-à-tête

Hôtels et Villégiatures **Canadien Pacifique**

Le Reine Elizabeth

I MUSICI DE MONTRÉAL

nt northern telecom

Présente la saison 1991-1992

Directeur artistique **YULI TUROVSKY**

Marc-André Hamelin, piano
Kevin McMillan, baryton
Eleonora Turovsky, violon

Nielsen: Petite suite no 1

Mendelssohn: Concerto no 1 pour violon, piano et cordes

Prokofiev: Visions fugitives, op. 22

Schönberg: Ode à Napoléon Bonaparte, op. 41

LE DIMANCHE 5 AVRIL 1992, 20h00
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
220, Vincent d'Indy (Métro Edouard-Montpetit)
Billetterie: 524-4526
Prix: 18\$/10\$ (TPS incl.)

Commanditaire associé: **noranda** Radio Québec

Laissez régner la magie.

THE PHANTOM OF THE OPERA

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ MAINTENANT! ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS!

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE (514) 790-2222

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster situés dans certains magasins de la Baie

Groupes (20 et plus) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec; (416) 925-7466 en dehors du Québec

PROCUREZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI VOS PLACES POUR LE RETOUR DU PHANTOM!

À PARTIR DU 16 DÉCEMBRE 1992! REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!

Spantasmagoria

CELINE DION C.D. 13,99 \$ C.S. 7,99 \$

BASHUNG Osez Joséphine C.D. 13,99 \$ C.S. 7,99 \$

J.-P. FERLAND Bleu blanc blues C.D. 14,99 \$ C.S. 7,99 \$

MICHEL RIVARD Le goût de l'eau C.D. 13,99 \$ C.S. 7,99 \$

A. VOLLENWEIDER Book of Roses C.D. 13,99 \$ C.S. 7,99 \$

YANNI Dare to dream C.D. 14,99 \$ C.S. 7,99 \$

PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 355-1474 METRO RADISSON

WESTMOUNT 5018, rue Sherbrooke ouest 488-2004 COIN CLAREMONT

CENTRE-VILLE 3416, av. du Parc (Bleury) 843-3342 COIN SHERBROOKE

WEST ISLAND 940, boul. St-Jean 695-8803 LES COLONNADES POINTE-CLAIRE

QUANTITÉS LIMITÉES, OFFRE VALIDE JUSQU'AU 6 AVRIL 1992.

L'Intergurbain Bell présente

CE SOIR et DEMAIN

MA CHINE

avec **MAXIMILIEN DAUBER**

LES GRANDS EXPLORATEURS SAISON 91-92

2 et 3 AVRIL 19 h.

tritorium Cégep du Vieux-Montréal 255, rue Ontario est, Montréal

Renseignements: **521-1002**

CLUB DMW DISQUES COMPACT - CASSETTES - VIDEOS

roy Orbison
Aerosmith
Heart
Billy Joel
Beatles
Styx
et plus

5.99 Album Membre seulement

TDK SA-90 (simple) cassette vierge 1.99 chaque Membre seulement

AFFICHES Guns N Roses - Poison
Motley Crue - Metallica 99¢ Membre seulement

régulier non-membre 9.99 cass. 15.99 DC

membre seulement **4.99** DC

ROCH VOISINE / Hélène

4550, Jarry Est (entre Pielx et Vicu)

Un par client. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pour ouvrir un compte détail ou en gros, téléphonez au 723-0205

Abonnement gratuit durant cette période de grande ouverture

CKOI 96.9 FM présente

le CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

La Presse

SPECTRUM 318, RUE STE-CATHERINE OUEST MÉTRO PLACE DES ARTS (Tél: 861-5851)

Billets en vente au Spectrum et aux comptoirs Admission (+ frais de service)

Sadao Watanabe présente son spectacle **Sweet Deal** le 3 avril 20h

SPECTACLE DOUBLE

SARAH McLACHLAN **OPERA HAZA**

9 AVRIL 20h30

À VENIR NOUVELLE VAGUE DE CORDÉS 10 et 11 avril SOIRÉE SOLIDARITÉ QUÉBEC NAÏT! 12 avril RICHARD SÉGUIN 24 et 25 avril

LA FINAL DE L'EMPIRE DES FUTURES STARS 5 mai SOUND GARDEN 6 mai MONDIAL DE L'IMPRO 25 mai au 5 juin.

Bud DU MOIS

Decoupez cette annonce et écoutez CKOI-FM tous les soirs à 19h pour obtenir un billet gratuit.

Marie Denise Pelletier Le rendez-vous

Billets disponible le 9 AVRIL limite de 2 par personne

CKOI 96.9 FM La Presse

MARDI 28 AVRIL 20h30

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la province de Québec, que APPAREILS ÉLECTRONIQUES MOLLE INC. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Laurentienne du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 5e jour du mois de juin 1991 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour du mois de juin 1991, sous le numéro 4395668.
Daté à St-Leonard, ce 31e jour de mars 1992
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

AVIS

«Avis est par la présente donné qu'un contrat signé le 21 août 1987 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de PROGICAR INC. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 7 septembre 1987 au bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 758367».
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

Société d'énergie de la Baie James

**PROJET — SIÈGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES 92-0127
CÂBLAGE TÉLÉPHONIQUE ET INFORMATIQUE
SUPERFICIE : 136 000 PI CAR.*****

Prix du document: 25\$ (toutes taxes incluses)
Garantie de soumission: 50 000\$
Date et heure limites de réception des soumissions: **Le jeudi 9 avril 1992 à 15h 30, HEURE DE MONTRÉAL.**
Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30 à l'endroit suivant:
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction Approvisionnement
22e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
MONTRÉAL (Québec)
H2L 4M8
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'Énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'Énergie n'accepte pas de paiement en argent comptant.
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.
*** Une visite des lieux au 500, boul. René-Lévesque ouest, (24e étage) est prévue le 3 avril 1992 à 14h. Demandez M. Philippe Ouellette.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Leveillé au (514) 985-7900.
Richard Toupin
Chef de service Achats

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée The Jacques Cartier and Champlain Bridges incorporated

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 91-87/92-95» relativement à

**PONT JACQUES CARTIER
CONCESSION POUR LE SERVICE DE REMORQUAGE
ET DÉPANNAGE DES VÉHICULES
DU 1er JUIN 1992 AU 31 MAI 1995**

seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bienville, bureau 630, 1000, de Sérigny, Longueuil (Québec) J4K 5B1, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le MARDI 14 AVRIL 1992.

On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100\$ comptant ou par chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux devis mentionnés dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

La Société ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le Secrétaire de la Société
V.C. Durant

LES PONTS JACQUES CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉE
OTTAWA, le 30 mars 1992



Travaux dans la paroisse de Baie-Saint-Paul
Comté de Charlevoix
Appel d'offres no: 0506-30-01-41-36

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et pose de conduites d'égoûts (250 mm), de regards, réfection de structure de chaussée et revêtement bitumineux.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égoûts (300 et 375 mm), de regards et puisards, branchements de service, réfection de structure de chaussée, bordures, trottoirs, revêtement bitumineux et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2 Tél.: (418) 683-1328.

PRIX: 75,00\$ (toutes taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul (Paroisse); Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul (Paroisse): a/s M. Roland Lepage, secrétaire-trésorier, 6, Route de l'Équerre, R.R. #4, Boîte #7, Baie-Saint-Paul (Québec) G0A 1B0. Le: jeudi 16 avril 1992 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANTS:
6 800,00\$Partie "A" - Travaux d'assainissement
15 500,00\$Partie "B" - Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la Paroisse de Baie-Saint-Paul ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

P 02-04-92

LMMC: 100 ans plus tard, un concert gratuit

CLAUDE GINGRAS

■ La 100e saison du Ladies' Morning Musical Club n'est pas terminée (le clarinetiste Richard Stoltzman dimanche) que déjà la direction annonce sa 101e.

De nouveau, dix concerts dominicaux, à 15 h 30, Polack Hall. En voici les dates et les noms des invités.

4 octobre: Bath International Ensemble, formé du Quatuor à cordes Allegri et de James Campbell, clarinetiste, William Bennett, flûtiste, et Rian de Waal, pianiste.

18 octobre: Trio Fontenay (piano, violon et violoncelle).

1er novembre: Quatuor à cordes Tokyo.

15 novembre: Jean-Philippe Collard, pianiste.

29 novembre: Robert McDuffie, violoniste.

31 janvier: Janis Taylor, mezzo-soprano (c'est la même chanteuse qui, jusqu'à récemment, orthographiait son prénom «Janice»).

21 février: Quatuor à cordes Ysaye, de Paris.

14 mars: Heinrich Schiff, violoncelliste.

4 avril: Trio formé de Jean-Claude Pannetier, pianiste, Régis Pasquier, violoniste, et Roland Pidoux, violoncelliste.

25 avril: Angela Hewitt, pianiste.

On a également annoncé un événement spécial: un concert, le 17 novembre, date même du tout premier concert du LMMC, en 1892. Le 17 novembre 1992 tombant un mardi, ce concert hors-série aura lieu à 17 h. Il sera gratuit et d'une durée d'une heure. Le Quatuor Morency créera alors un quatuor d'André Prévost (son quatrième) commandé pour l'occasion.

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez retourner votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Turovsky plus que Bach

CLAUDE GINGRAS

■ Il était normal que le premier événement de la «Quinzaine du violoncelle» soit consacré à Bach, à qui l'on doit l'un des sommets absolus du répertoire pour l'instrument: les six Suites pour violoncelle seul. Mais, plutôt que cette demi-intégrale confiée à un seul interprète, j'aurais, pour ma part, imaginé autre chose: l'intégrale partagée entre six violoncellistes parmi les locaux et les étrangers qui participent à l'événement. L'initiative eût très certainement donné lieu à des confrontations et comparaisons fort stimulantes, nous exemptant par le fait même d'une présentation qui fut plutôt uniforme.

Yuli Turovsky est un magnifique violoncelliste — tous seront d'accord là-dessus. Mais Bach n'est pas son langage naturel. Il connaît pourtant le texte sur le bout des doigts, jouant de mémoi-

re et faisant toutes les reprises sans exception. Et ce texte, il le fait vivre avec une sincérité touchante (les Russes ont une façon touchante de jouer Bach...) Turovsky évite même les excès d'une certaine école romantique pour s'en tenir à une approche relativement sobre. Je n'ai même pas été gêné par les petits problèmes qui affectèrent la sixième Suite (intonation douteuse, grincements): le musicien avait joué impeccablement les deux premières, et la dernière l'avait tout simplement trouvé un peu fatigué.

Que manquait-il donc à cette interprétation pour que l'auditeur soit transporté — transporté comme il l'est quand Turovsky joue Tchaikovsky ou Chostakovitch? Il manquait... l'imagination. Une véritable différenciation entre les pages méditatives et les mouvements de danse, une réalisation du texte qui nous en fasse saisir la structure. L'appro-

che était trop semblable d'une pièce à l'autre, trop semblable aussi dans les deux énoncés d'une section à reprise. Défendables, ces effets d'écho, bien que non indiqués, dont il assortit le prélude de la sixième Suite montraient ce qu'eût été une interprétation vraiment engagée.

Mais Turovsky est une sorte de héros dans cette ville et les quelque 200 personnes qui emplissent la petite salle du Centre canadien d'Architecture lui ont fait une ovation, à laquelle il a répondu immédiatement en jouant la courte Sarabande de la cinquième Suite.

YULI TUROVSKY, violoncelliste. Hier soir, Centre canadien d'Architecture. Dans le cadre de la «Quinzaine du violoncelle». Radiodiffusion: CBF-FM, demain, 20 h.

Programme:
Trois Suites pour violoncelle seul (c. 1720) — J. S. Bach:
no 1, en sol majeur, BWV 1007
no 2, en ré mineur, BWV 1008
no 6, en ré majeur, BWV 1012

APRÈS
"LES YEUX NOIRS"
SON NOUVEAU CHEF D'OEUVRE

U R G I A
UN FILM DE
NIKITA MIKHALKOV

DÈS DEMAIN!

Le Presse CITE SRC MEDIACOM PolyGram AEROFLOT HOTEL AERONTAR

EN VERSION FRANÇAISE
sam. et sem.: 7:00 - 9:20
dim.: 2:00 - 7:00 - 9:20

V. O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
tous les jours: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:25



AU MASCULIN, LE «STYLE PORTATIF»

OBSESSION FOR MEN

L'homme mis à nu par Calvin Klein. Une fragrance toute passion!
Eau de toilette, vaporisateur 125 ml. 57,50 ch.
Après-rasage, 125 ml. 41 \$ ch.
Baume après rasage, 125 ml. 42,50 ch.
Talc fluide pour le corps, 125 ml. 37 \$ ch.

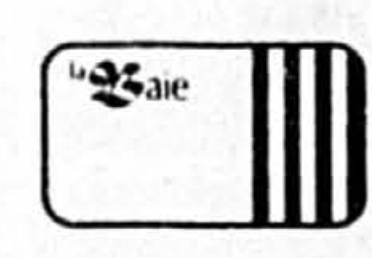
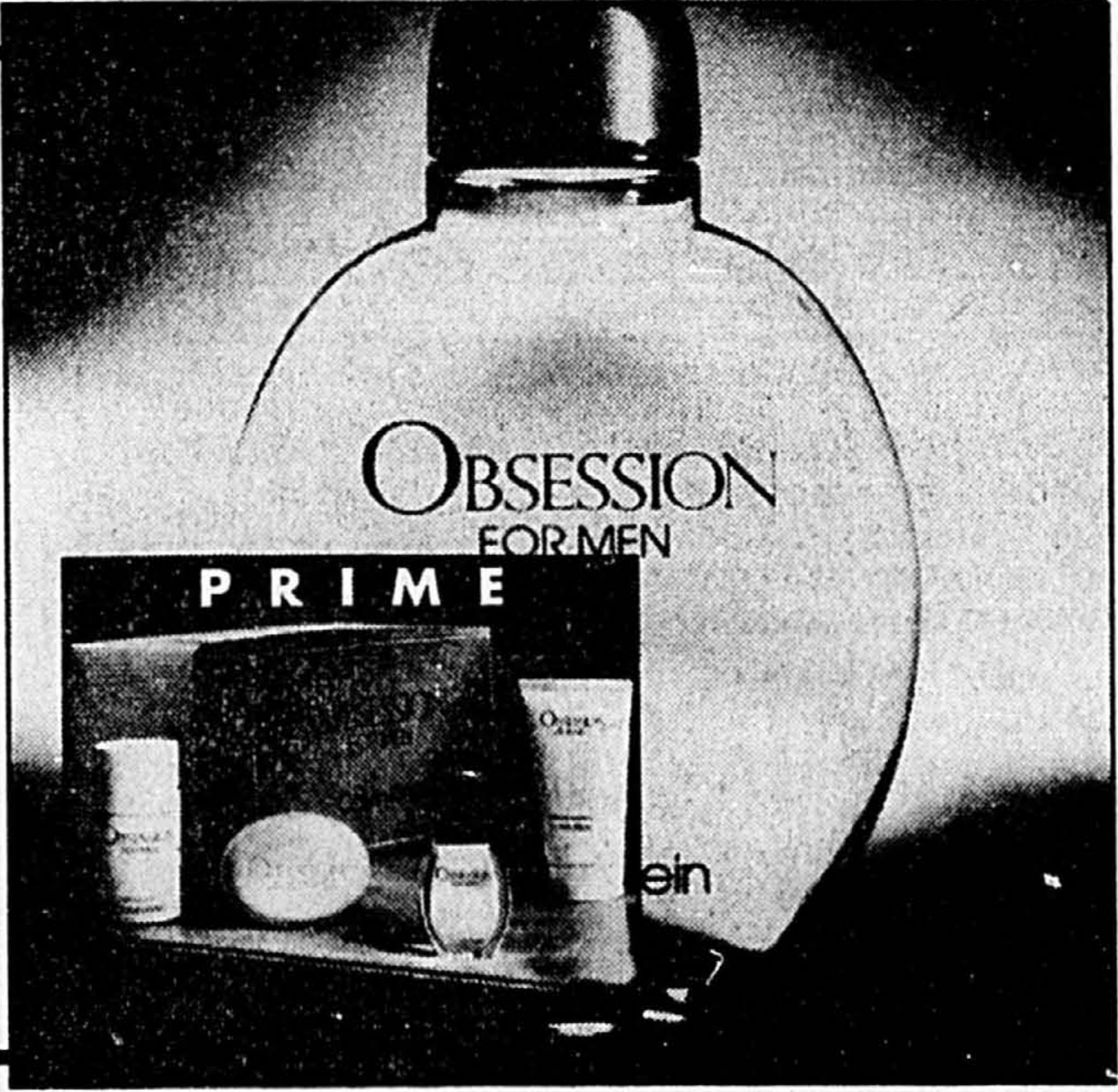
PRIME:
À l'achat de toute fragrance Obsession for Men, vous recevrez, sans frais, la pratique ensemble «Style portatif», contenant ces produits:
• Eau de toilette, vaporisateur 15 ml
• Désodorisant légèrement parfumé, 30 g
• Hydratant pour le corps, 50 ml
• Savonnette à mousse abondante, 50 g
Offre en vigueur jusqu'au samedi 11 avril ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.
Fragrances, rayon 242.

AU FÉMININ, LES «GOÛTS SOPHISTIQUÉS»

OBSESSION

Griffée Calvin Klein, la plus sensuelle des fragrances pour femme!
Parfum, 7 ml. 85,50 ch.
Eau de parfum, vaporisateur 100 ml. 69,50 ch.
Crème pour le corps, 150 ml. 62 \$ ch.
Poudre pour le corps, 150 g. 43,50 ch.

PRIME:
À l'achat de toute fragrance Obsession, vous recevrez, sans frais, le luxueux ensemble «Goûts sophistiqués», contenant ces produits:
• Eau de parfum, vaporisateur 7 ml
• Crème de luxe pour le corps, 50 ml
• Savonnette légèrement parfumée, 50 g
• Shampoing doucement parfumé, 50 ml
Offre en vigueur jusqu'au samedi 11 avril ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.



la **Baie**
Compagnie de la Baie d'Hudson